

**RECUEIL DE DOCUMENTS**  
**EN MATIERE DE STATISTIQUES ET D'ECONOMIE**  
(publication mise à jour)



**COMMISSION DU DANUBE**

**Budapest, 2013**

## SOMMAIRE

Introduction

### **1. Terminologie et définitions utilisées par la Commission du Danube lors du recueil et du traitement des données statistiques**

1.1 Décision de la Soixante-quatorzième session de la Commission du Danube concernant les questions techniques (doc. CD/SES 74/20) adoptée le 8 juin 2010 (*point 6*)

1.2 « Terminologie et définitions utilisées par la Commission du Danube lors du recueil et du traitement des données statistiques » (doc. CD/SES 74/19)

### **2. Nomenclature des marchandises NST-2007**

2.1 Décision de la Soixante et onzième session de la Commission du Danube concernant les questions économiques et statistiques (doc. CD/SES 71/10) adoptée le 10 décembre 2008 (*points 2 à 4*)

Décision de la Soixante-dix-neuvième session de la Commission du Danube concernant les questions techniques (doc. CD/SES 79/11) adoptée le 18 décembre 2012 (*point 8*)

2.2 Nomenclature des marchandises NST-2007, désignations succinctes à deux chiffres (cf. doc. CD/SES 79/10)

### **3. Schéma de l'Annuaire statistique de la Commission du Danube pour 20...**

3.1 Décision de la Soixante-dix-septième session de la Commission du Danube concernant les questions statistiques (doc. CD/SES 77/16) adoptée le 15 décembre 2011 (*point 1*)

3.2 Schéma de l'Annuaire statistique de la Commission du Danube pour 20... (doc. CD/SES 77/14) (*avec des amendements conformes à la Décision de la Soixante-dix-neuvième session de la Commission du Danube concernant les questions techniques (doc. CD/SES 79/11)*)

### **4. Formulaires actualisés ST-1 à ST-16, DSO-1 et recommandations méthodologiques pour les remplir**

4.1 Décision de la Soixante-dix-septième session de la Commission du Danube concernant les questions statistiques (doc. CD/SES 77/16) adoptée le 15 décembre 2011 (*points 2 et 3*)

Décision de la Soixante-dix-neuvième session de la Commission du Danube concernant les questions techniques (doc. CD/SES 79/11) adoptée le 18 décembre 2012 (*point 8*)

- 4.2 Formulaires actualisés ST-1 à ST-16, DSO-1 et recommandations méthodologiques pour les remplir (doc. CD/SES 77/15) (*avec des amendements conformes à la Décision de la Soixante-dix-neuvième session de la Commission du Danube concernant les questions techniques (doc. CD/SES 79/11)*)

**5. Formulaire et tableau pour le recueil de données relatives au transport de marchandises dangereuses sur le Danube en conformité avec l'ADN**

- 5.1 Décision de la Soixante-treizième session de la Commission du Danube concernant les questions statistiques (doc. CD/SES 73/15) adoptée le 15 décembre 2009
- 5.2 Formulaire et tableau pour le recueil de données relatives au transport de marchandises dangereuses sur le Danube en conformité avec l'ADN (doc. CD/SES 73/14)

## INTRODUCTION

Le Recueil de documents de la Commission du Danube en matière de statistiques et d'économie a été publié en 2012 en vertu du point 5 de la Décision de la Soixante-dix-septième session de la Commission du Danube concernant les questions statistiques (doc. CD/SES 77/16) et conformément au Plan de travail de la Commission du Danube pour la période du 4 juin 2011 jusqu'à la Soixante-dix-huitième session adopté par la Soixante-seizième session de la Commission du Danube (doc. CD/SES 76/19).

En 2013, en vertu du point 8 de la Décision de la Soixante-dix-neuvième session de la CD concernant les questions techniques (doc. CD/SES 79/11) et conformément au Plan de travail de la Commission du Danube pour la période du 7 juin 2012 jusqu'à la Quatre-vingtième session, adopté par la Soixante-dix-huitième session de la Commission du Danube (doc. CD/SES 78/27), le Recueil a été actualisé.

Le Recueil comprend des documents adoptés ces dernières années par la Commission du Danube suite à des travaux conduits par le Secrétariat en vue de leur harmonisation avec des documents pertinents d'autres organisations internationales et de leur mise à jour compte tenu des exigences actuelles et des changements survenus dans le domaine des statistiques des transports par voies navigables (TVN).

Le Recueil présente les documents suivants approuvés par des décisions appropriées de la Commission du Danube :

- Terminologie et définitions utilisées par la Commission du Danube lors du recueil et du traitement des données statistiques (version mise à jour, mai 2010) ;
- Nomenclature des marchandises NST-2007, désignations succinctes à deux chiffres ;
- Schéma de l'Annuaire statistique de la Commission du Danube pour 20... ;
- Formulaire statistiques actualisés ST-1 à ST-16, DSO-1 et recommandations méthodologiques pour les remplir ;
- Formulaire et tableau pour le recueil de données relatives au transport de marchandises dangereuses sur le Danube en conformité avec l'ADN.

Par rapport à l'édition précédente, le Recueil de 2013 a subi des modifications dans les désignations à deux chiffres de la nomenclature des marchandises NST-2007 en ce qui concerne la désignation succincte, de même que, par conséquent, le Schéma de l'Annuaire statistique de la Commission du Danube pour 20... et les formulaires statistiques ST-12 et ST-13, DSO-1 et ST-3.

Lesdits documents s'adressent en premier lieu aux autorités compétentes des pays membres de la Commission du Danube s'occupant du recueil de données statistiques et de leur mise à la disposition du Secrétariat de la CD. Ces documents peuvent également présenter de l'intérêt pour d'autres organisations et personnes s'occupant de questions économiques et statistiques de la navigation danubienne et des transports par voies navigables en général.

## **1. Terminologie et définitions utilisées par la Commission du Danube lors du recueil et du traitement des données statistiques (version mise à jour, mai 2010)**

La version précédente du document Terminologie et définitions utilisées par la Commission du Danube lors du recueil et du traitement des données statistiques avait été approuvée par Décision de la Soixante-sixième session de la CD du 8 mai 2006 (doc. CD/SES 66/20) et recommandée aux autorités compétentes des pays membres pour être appliquée dès le 1<sup>er</sup> juillet 2006.

Par la suite, certains changements ont survenu dans le domaine des statistiques des transports par voies navigables, à savoir :

- passage à la nouvelle nomenclature des marchandises NST-2007 ;
- publication de la 4<sup>e</sup> édition du Glossaire des statistiques de transport (EUROSTAT, FIT et CEE-ONU) ;
- passage au recueil de données statistiques relatives au transport de marchandises dangereuses, y compris suite à l'entrée en vigueur de l'ADN.

Le groupe de travail de la Commission du Danube pour les questions techniques (10-13 novembre 2009) (doc. CD/SES 73/5) a soutenu l'avis du Secrétariat concernant l'utilité de conduire des travaux visant la mise à jour dudit document compte tenu des changements survenus dans la terminologie en la matière utilisée par la Commission du Danube et par d'autres organisations internationales.

A l'issue des travaux portant sur la version actualisée, le document mis à jour « Terminologie et définitions utilisées par la Commission du Danube lors du recueil et du traitement des données statistiques » (doc. CD/SES 74/19) a été approuvé par Décision de la Soixante-quatorzième session de la Commission du Danube concernant les questions techniques en date du 8 juin 2010 (doc. CD/SES 74/20).

## **2. Nomenclature des marchandises NST-2007**

Le groupe de travail pour les questions techniques (4-7 novembre 2008) (doc. CD/SES 71/4) a été d'accord avec la proposition de la réunion d'experts pour les questions de la politique nautique sur le Danube, les statistiques et l'économie (7-9 octobre 2008) au sujet de l'utilité du passage à la nouvelle nomenclature des marchandises NST-2007 à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2009 (la nomenclature NST/R était utilisée précédemment).

A ce propos a été considérée la position de l'UE et de la CEE-ONU concernant l'élaboration et le passage à la nouvelle nomenclature des marchandises NST-2007, à savoir les règlements UE

- N° 1365/2006 du 6 septembre 2006,
- N° 425/2007 du 19 avril 2007 et
- N° 1304/2007 du 7 novembre 2007

portant sur le passage obligatoire des pays membres à partir de janvier 2008 à la nouvelle nomenclature des marchandises NST-2007 pour les transports par voies navigables et sur l'établissement de la NST-2007 comme nomenclature unique pour les biens transportés dans certains modes de transport.

Par Décision de la Soixante-et-onzième session de la Commission du Danube concernant les questions économiques et statistiques du 10 décembre 2008 (doc. CD/SES 71/10), il avait été recommandé aux autorités compétentes des pays membres de passer à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2009 à la nouvelle nomenclature des marchandises NST-2007 pour préparer des publications en matière de statistiques en l'appliquant lors de la préparation des publications pour 2008. Par la même Décision avait été approuvé un projet d'amendements au schéma de l'Annuaire statistique de la Commission du Danube suite au passage à la nouvelle nomenclature des marchandises NST-2007 conformément au document CD/SES 71/7.

En vertu de cette décision, la classification des marchandises selon les 20 positions de base de la nomenclature NST-2007 a commencé à être utilisée lors de la préparation des documents et des publications de la Commission du Danube.

Par la suite, le groupe de travail pour les questions techniques (6-9 novembre 2012) (doc. CD/SES 79/5) a examiné et approuvé un projet de désignations succinctes à deux chiffres de la nomenclature NST-2007 pour être utilisé lors du recueil de données statistiques dans le cadre de la Commission du Danube<sup>1</sup>. Quant au sens, les changements dans ledit projet représentent des amendements à caractère rédactionnel abrégiant l'écriture des désignations de plusieurs sections de base de la NST-2007 dont le nombre total reste inchangé (20).

Par la Décision de la Soixante-dix-neuvième session de la Commission du Danube concernant les questions techniques en date du 18 décembre 2012 (doc. CD/SES 79/11) a été approuvé un projet de désignations succinctes à deux chiffres de la nomenclature NST-2007 (doc. CD/SES 79/10) pour être utilisé lors du recueil de données statistiques dans le cadre de la Commission du Danube. Le Secrétariat a été chargé d'insérer les amendements appropriés dans les documents en matière de statistiques adoptés par la Commission du Danube.

### **3. Schéma de l'Annuaire statistique de la Commission du Danube pour 20...**

La version précédente du « Schéma de l'Annuaire statistique de la Commission du Danube pour 200... » (doc. CD/SES 61/25) avait été approuvée par Décision de la Soixante et unième session de la Commission du Danube en date du 15 avril 2003 (doc. CD/SES 61/58).

Pour mettre en œuvre l'instruction du groupe de travail pour les questions techniques (9-12 novembre 2010) (doc. CD/SES 75/5) a été préparé un nouveau projet du « Schéma de l'Annuaire statistique de la Commission du Danube pour 200... » avec des amendements.

---

<sup>1</sup> Ce projet avait été approuvé précédemment à la 63<sup>e</sup> séance du groupe de travail des statistiques de la CEE-ONU (WP.6) en mai 2012 (ECE/TRANS/WP.6/163).

Les amendements à la précédente version du Schéma sont liées à la mise à jour du document « Terminologie et définitions utilisées par la Commission du Danube lors du recueil et du traitement des données statistiques » susmentionné. En outre, suite à la réduction du nombre des tableaux relatifs à chaque pays membre de la CD, le nouveau Schéma présente en principe sous forme de tableaux des données synthétiques sur la navigation danubienne ce qui rend les annuaires statistiques plus compacts.

A l'issue des travaux, le nouveau « Schéma de l'Annuaire statistique de la Commission du Danube pour 200... » (doc. CD/SES 77/14) a été approuvé par Décision de la Soixante-dix-septième session de la Commission du Danube concernant les questions statistiques en date du 15 décembre 2011 (doc. CD/SES 77/16). Il a été décidé de passer à la publication de l'Annuaire statistique de la Commission du Danube selon le nouveau schéma à partir de la préparation de l'édition 2012.

Pour accomplir la Décision de la Soixante-dix-neuvième session de la Commission du Danube concernant les questions techniques en date du 18 décembre 2012 (doc. CD/SES 79/11) par laquelle a été approuvé le projet de désignations succinctes à deux chiffres de la nomenclature NST-2007 (doc. CD/SES 79/10), des changements requis ont été insérés dans les chapitres/tableaux concernés dudit « Schéma de l'Annuaire statistique de la Commission du Danube pour 200... ».

#### **4. Formulaire actualisés ST-1 à ST-16, DSO-1 et recommandations méthodologiques pour les remplir**

Pour mettre en œuvre l'instruction du groupe de travail pour les questions techniques (9-12 novembre 2010) (doc. CD/SES 75/5) a été préparé un projet de nouveau texte des formulaires statistiques ST-1 à ST-16, DSO-1 et des recommandations méthodologiques pour les remplir.

Le nouveau texte de ces documents comprend des amendements insérés en principe suite à la finalisation de l'actualisation des documents suivants :

- « Terminologie et définitions utilisées par la Commission du Danube lors du recueil et du traitement des données statistiques » ;
- nomenclature des marchandises NST-2007 ;
- nouveau « Schéma de l'Annuaire statistique de la Commission du Danube pour 200... ».

Sur recommandation du groupe de travail pour les questions techniques (25-28 octobre 2011) (doc. CD/SES 77/5), les formulaires actualisés ST-1 à ST-16, DSO-1 et les recommandations méthodologiques pour les remplir (doc. CD/SES 77/15) ont été soumis à la Soixante-dix-septième session de la Commission du Danube et approuvés par Décision de la Soixante-dix-septième session de la Commission du Danube concernant les questions statistiques en date du 15 décembre 2011 (doc. CD/SES 77/16).

Toutefois, par la suite, il s'est avéré nécessaire d'insérer des amendements dans la partie du formulaire ST-3 traitant de la puissance des bateaux automoteurs

ventilés par année de leur construction (tel que cela a lieu également en ce qui concerne d'autres types de bateaux concernés).

Le groupe de travail pour les questions techniques (6-9 novembre 2012) (doc. CD/SES 79/5) a examiné et approuvé un amendement au formulaire ST-3 pour être utilisé lors du recueil de données statistiques dans le cadre de la Commission du Danube.

Par la Décision Soixante-dix-neuvième session de la Commission du Danube concernant les questions techniques en date du 18 décembre 2012 (doc. CD/SES 79/11) a été approuvé entre autres l'amendement au formulaire ST-3 (doc. CD/SES 79/9 – version actualisée du formulaire ST-3), le Secrétariat ayant été chargé d'insérer des amendements pertinents dans les documents adoptés par la Commission du Danube en matière de statistiques.

Pour accomplir ladite Décision de la Soixante-dix-neuvième session de la Commission du Danube, dans les formulaires actualisés ST-1 à ST-16, DSO-1 et dans les Recommandations méthodologiques pour les remplir (doc. CD/SES 77/15) ont été insérés des amendements appropriés :

- dans le formulaire ST-3 : des changements concernant les données relatives à la puissance des bateaux automoteurs ventilés par année de leur construction ;
- dans le formulaire DSO-1 : des changements concernant les désignations succinctes à deux chiffres de la nomenclature NST-2007.

#### **5. Formulaire et tableau pour le recueil de données relatives au transport de marchandises dangereuses sur le Danube en conformité avec l'ADN**

A la réunion d'experts pour les questions de la politique nautique sur le Danube, les statistiques et l'économie (7-9 octobre 2008) (doc. CD/SES 71/6) avait été soumise à l'examen une proposition du Secrétariat concernant le recueil de données relatives au transport de marchandises dangereuses sur le Danube conformément à l'Accord européen relatif au transport international de marchandises dangereuses par voies de navigation intérieures (ADN) suite à quel fait la Commission du Danube aurait pu contribuer à l'extension du processus d'unification du recueil de données relatives au transport de marchandises dangereuses sur les voies de navigation intérieure d'Europe (par ex. en observant la pratique d'Eurostat). A ce propos, il avait été considéré le fait que l'ADN était entré en vigueur le 29 février 2008, la plupart des pays membres de la CD y participant à ce moment. La réunion avait proposé d'approuver un projet de formulaire pour le recueil de renseignements et un projet de tableau compte tenu des observations formulées (doc. CD/SES 71/6).

Vu que les pays membres n'avaient pas fait parvenir d'autres observations au sujet desdits projets de documents, le groupe de travail pour les questions techniques (10-13 novembre 2009) (doc. CD/SES 73/5) a approuvé le projet de formulaire en le recommandant pour être utilisé par les autorités compétentes des pays membres pour mettre à titre volontaire de telles données à la disposition du Secrétariat de la CD et a soumis le projet à l'examen de la Soixante-treizième session de la Commission du Danube.



Par Décision de la Soixante-treizième session de la Commission du Danube concernant les questions statistiques du 15 décembre 2009 (doc. CD/SES 73/15) a été approuvé le document « Formulaire et tableau pour le recueil de données relatives au transport de marchandises dangereuses sur le Danube en conformité avec l'ADN » (doc. CD/SES 73/14). Par la même Décision il était recommandé aux autorités compétentes des pays membres d'utiliser à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2010 le formulaire pour le recueil des données pour 2009.

\*                      \*

\*

La liste complète des publications de la Commission du Danube portant sur des questions statistiques et économiques pendant l'ensemble de la période de son activité est accessible sur le site Internet de l'organisation <http://www.danubecommission.org> dans la section « Catalogue des publications de la Commission du Danube ».

**1.**

**TERMINOLOGIE ET DEFINITIONS  
UTILISEES PAR LA COMMISSION DU DANUBE  
LORS DU RECUEIL ET DU TRAITEMENT DES DONNEES STATISTIQUES**



**D E C I S I O N**

**de la Soixante-quatorzième session de la Commission du Danube**  
**concernant les questions techniques**

*(adoptée le 8 juin 2010)*

Ayant examiné les points 4 à 8 de l'Ordre du jour et le Rapport sur les résultats de la séance du groupe de travail pour les questions techniques *(20-23 avril 2010)* (doc. CD/SES 74/9),

La Soixante-quatorzième session de la Commission du Danube DECIDE :

...

6. D'approuver la version actualisée du document « Terminologie et définitions utilisées par la Commission du Danube lors du recueil et du traitement des données statistiques » (doc. CD/SES 74/19) et de le recommander en vue d'utilisation ultérieure par les autorités compétentes et par le Secrétariat de la Commission du Danube lors de la préparation des documents et des publications appropriés.



**TERMINOLOGIE ET DEFINITIONS**  
**UTILISEES PAR LA COMMISSION DU DANUBE LORS**  
**DU RECUEIL ET DU TRAITEMENT DES DONNEES STATISTIQUES**

*(version actualisée, mai 2010)*

## SOMMAIRE

	Page
Introduction	5
Section I. Conditions nautiques du Danube et de ses liaisons avec d'autres bassins	7
Section II. Données sur la flotte sur le Danube et sa composition	8
Section III. Principales entreprises de navigation sur le Danube	10
Section IV. Transports de marchandises sur le Danube	10
Section V. Trafic-marchandises des ports danubiens	16
Section VI. Flotte à passagers et transports de passagers sur le Danube	17
Section VII. Renseignements de base sur la navigation danubienne par pays (information synthétique)	19
Section VIII. Transports de marchandises dangereuses sur le Danube	20

Le présent document « Terminologie et définitions utilisées par la Commission du Danube lors du recueil et du traitement des données statistiques » (version actualisée, mai 2010) (doc. CD/SES 74/19) a été approuvé par Décision de la Soixante-quatrième session de la Commission du Danube concernant les questions techniques CD/SES 74/20, adoptée le 8 juin 2010, et publié conformément à la Liste des publications de la Commission du Danube planifiées pour 2011 (Annexe 6 au doc. CD/SES 75/16).

Le présent document est recommandé en vue d'utilisation ultérieure par les autorités compétentes des Etats membres et par le Secrétariat de la Commission du Danube lors de la préparation de documents et de publications appropriés.

La version actualisée du document, élaboré sur la base de propositions et observations des Etats membres compte tenu de l'évolution des statistiques du transport par voies navigables, de l'expérience d'organisations internationales et de la possibilité de poursuivre le perfectionnement dans ce domaine, remplace, à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2011, le document CD/SES 66/20, approuvée par Décision de la Soixante-sixième session de la Commission du Danube CD/SES 66/22 du 8 mai 2006.



## **Section I. Conditions nautiques du Danube et de ses liaisons avec d'autres bassins**

- |     |  |  |
|-----|--|--|
| 1.1 | <b>Station hydrométrique</b>                       | Station sur le fleuve, équipée d'appareils et instruments pour effectuer des observations hydrologiques systématiques.   |
| 1.2 | <b>Haut niveau navigable (HNN)</b>                 | Niveau d'une durée de 1 % établi pour le parcours navigable du Danube de Kelheim à Sulina sur la base des débits observés au cours d'une période de 30 ans, abstraction faite des périodes avec présence de glaces.  |
| 1.3 | <b>Profondeur minimum (du chenal)</b>              | Profondeur minimum sur le <i>chenal</i> * navigable maintenue au cours de toute la période de navigation.  |
| 1.4 | <b>Canal navigable</b>                             | Voie d'eau dont la majeure partie du lit a été créée artificiellement.   |
| 1.5 | <b>Prise du fleuve</b>                             | Etat lors duquel le charriage dans un cours d'eau est remplacé par une couverture de glace solide.   |
| 1.6 | <b>Basses eaux</b>                                 | Phase du régime hydraulique sur un secteur distinct du fleuve quand le niveau de l'eau empêche le passage en toute sécurité des bateaux d'un tirant d'eau de 2,5 m et plus.  |
| 1.7 | <b>Signal de navigation</b>                        | Installation sous forme de signal visuel côtier ou flottant munie ou non d'équipements générant et diffusant des signaux lumineux, sonores et radio pour assurer et faciliter la circulation des bateaux et pour protéger la voie d'eau et les infrastructures situées sur la voie d'eau ou en mer (conformément aux Annexes 7 et 8 aux DFND). |
| 1.8 | <b>Secteur (de fleuve) défavorable</b>             | Secteur de fleuve sur lequel la navigation est difficile en raison de gabarits minimum non conformes aux recommandations et/ou de la présence d'autres obstacles.  |
| 1.9 | <b>Etiage navigable et de régularisation (ENR)</b> | Niveau d'une durée de 94 % établi pour le parcours navigable du Danube de Kelheim à Sulina sur la base des débits observés au cours d'une période de 30 ans, abstraction faite des périodes avec présence de glaces.   |

---

\* Les termes mis en évidence en *italique* dans le texte figurent dans le Glossaire en tant que termes distincts, ayant leurs propres définitions.

1.10	<b>Chute (d'un secteur de fleuve)</b>	Différence de hauteur d'une surface d'eau nivelée, mesurée en deux points longitudinaux du secteur de fleuve.
1.11	<b>Seuil</b>	Secteur à basses eaux du lit d'un fleuve rendant difficile la navigation.
1.12	<b>Parcours navigable du Danube</b>	Secteur de fleuve utilisé dans la navigation internationale – du port de Kelheim (km 2414,7) jusqu'à Sulina (km 0).
1.13	<b>Pente (d'un secteur de fleuve)</b>	Rapport entre la chute et la longueur d'un secteur de fleuve.
1.14	<b>Chenal (navigable) du fleuve</b>	Secteur de la voie navigable utilisé par la navigation à des gabarits recommandés et balisé par des signaux.
1.15	<b>Largeur du chenal</b>	Distance entre le bord de la rive gauche et celui de la rive droite du chenal, mesurée à la surface de l'eau de ce dernier.
1.16	<b>Profondeur du chenal</b>	Profondeur de l'eau sur le chenal en aval d'une station hydrométrique de référence.

## **Section II. Données sur la flotte sur le Danube et sa composition**

2.1	<b>Barge</b>	<i>Bateau non automoteur d'une portée en lourd d'au moins 20 t.</i>
2.2	<b>Barge de remorquage</b>	<i>Barge conçue pour être conduite par remorquage.</i>
2.3	<b>Barge de type combiné</b>	<i>Barge conçue pour être conduite par remorquage et/ou par poussage.</i>
2.4	<b>Barge-citerne</b>	<i>Barge destinée au transport de marchandises liquides ou gazeuses dans des récipients (citernes) fixés à demeure dans la coque du bateau.</i>
2.5	<b>Barge pour les marchandises sèches</b>	<i>Barge destinée au transport de marchandises sèches (générales, en vrac, bois).</i>
2.6	<b>Barge de poussage</b>	<i>Barge conçue à être conduite par poussage.</i>
2.7	<b>Remorqueur</b>	Bateau automoteur, destiné à la conduite de bateaux non automoteurs et autres objets flottants par <i>remorquage</i> , sans transporter de marchandises à son bord.

2.8	<b>Remorquage</b>	Méthode de conduite de bateaux non automoteurs et d'autres objets flottants par traction derrière un <i>remorqueur</i> .
2.9	<b>Remorqueur-pousseur</b>	Bateau automoteur, destiné à la conduite de bateaux non automoteurs et autres objets flottants par <i>remorquage</i> et par <i>poussage</i> sans transporter de marchandises à son bord.
2.10	<b>Année de construction du bateau</b>	Année inscrite dans le certificat de bateau.
2.11	<b>Puissance des machines principales</b>	Puissance exprimée en kW des machines mettant le bateau en mouvement.
2.12	<b>Données relatives à la flotte sur le Danube</b>	Informations synthétiques sur le nombre, la <i>puissance totale des machines principales</i> , le <i>port en lourd</i> et la <i>capacité de transport de voyageurs</i> de tous les types de bateaux utilisés dans le trafic-marchandises et le transport de passagers sur le Danube, le cas échéant sur autorisation d'un des Etats membres de la Commission du Danube, indépendamment de l'endroit où ces bateaux sont enregistrés.
2.13	<b>Bac</b>	Bateaux qui assurent un service de traversée de la voie navigable et qui sont classés comme bacs par les autorités compétentes.
2.14	<b>Bateau</b>	Engin flottant motorisé ou non motorisé destiné au transport de marchandises ou de passagers sur le Danube, ses affluents navigables et canaux de jonction ainsi que dans la <i>communication « Danube-mer » de bout en bout</i> .
2.15	<b>Bateau national</b>	<i>Bateau</i> immatriculé à une date donnée dans un des pays membres de la Commission du Danube.
2.16	<b>Automoteur</b>	Bateau d'un <i>port en lourd</i> d'au moins 20 t mis en marche par un propulseur propre.
2.17	<b>Automoteur-citerne</b>	<i>Automoteur</i> destiné au transport en vrac de marchandises liquides ou gazeuses dans des récipients (citernes) fixés à demeure dans la coque du bateau.
2.18	<b>Automoteur à marchandises sèches</b>	<i>Automoteur</i> destiné au transport de marchandises sèches (générales, en vrac, bois).

- 2.19 **Bateau de navigation mixte (« fleuve-mer »)** Voir : Bateau de type « fleuve-mer » (« Danube-mer »).
- 2.20 **Bateau de type « fleuve-mer » (« Danube-mer »)** *Automoteur* destiné au transport de marchandises sur des voies de navigation intérieures et sur la mer.
- 2.21 **Pousseur** Automoteur destiné à la conduite de bateaux non motorisés et d'autres objets flottants par *poussage*, sans transporter de marchandises à son bord.

### Section III. Principales entreprises de navigation sur le Danube

- 3.1 **Entreprise de navigation du Danube** Unité institutionnelle ou la plus petite union d'unités institutionnelles réunissant et contrôlant directement ou indirectement toutes les fonctions nécessaires pour exercer son activité productive en matière de transports nautiques intérieurs sur le Danube.
- 3.2 **Entreprise internationale (mixte) de navigation** Entreprise de navigation dont le capital de base est formé de capitaux de ses participants provenant de deux ou plusieurs pays, sa gestion étant assurée en commun par ses participants selon les conditions stipulées dans les documents fondamentaux et effectuant des transports de marchandises et (ou) de passagers à bord de bateaux lui appartenant en tant que propriété ou en vertu d'autres raisons légales.
- 3.3 **Siège d'une entreprise de navigation** Point géographique correspondant à l'adresse juridique de l'entreprise.

### Section IV. Transports de marchandises sur le Danube

- 4.1 **Port en lourd d'un bateau** *Masse de marchandises* maximum autorisée, exprimée en tonnes métriques, qu'un bateau peut transporter d'après les documents de bord.
- 4.2 **Poussage** Méthode de conduite de bateaux non motorisés et d'autres objets flottants (formation à couple) rigidement accouplés par un *pousseur* ou par un *automoteur à même de le faire*.
- 4.3 **Tonnage (de jauge net)** Indicateur de volume caractérisant la cubature des locaux à marchandises d'un bateau et mesuré en tonneaux de jauge (2,83 m<sup>3</sup>).

- 4.4 **Flotte de poussage** Bateaux non motorisés et automoteurs destinés respectivement à la conduite par *poussage* et effectuant une telle conduite.
- 4.5 **Poids des marchandises** Voir « Masse des marchandises ».
- 4.6 **Transit combiné de commerce extérieur** Marchandises d'autres pays entrées dans le pays considéré à bord d'un bateau par voie du Danube (autre mode de transport) et sorties du pays après transbordement par un autre mode de transport (à bord d'un bateau par voie du Danube).
- 4.7 **Marchandise(s)** Toute denrée, produits et objets de toute sorte y compris les emballages et les paquets, transportés à bord d'un bateau et accompagnés de documents de transport réglementaires et ne faisant pas partie du gréement du bateau. Il convient d'inclure également dans le relevé : la terre, le sable, les pierres, le gravier, etc., extraits du lit et transportés sur le fleuve accompagnés de documents de transport réglementaires, s'ils sont destinés à être utilisés ou vendus en tant que matériaux de construction.
- 4.8 **Marchandises de commerce extérieur** Marchandises transportées par voie du Danube dont le lieu initial d'expédition et celui de destination finale se trouvent dans des pays différents. Par rapport à un pays danubien donné, les marchandises de commerce extérieur l'ayant transité par voie du Danube représentent des *marchandises d'importation, d'exportation* et transportées en *transit de commerce extérieur combiné*. Par rapport au port danubien de transbordement dans le pays donné, les marchandises de commerce extérieur représentent des marchandises entrées dans le pays (*entrées*) et sorties du pays (*sorties*) par voie du Danube par ce port danubien.
- 4.9 **Marchandises d'importation** Marchandises entrées dans le pays donné en provenance d'autres pays situés sur le Danube par un port danubien dudit pays et acheminées vers une destination finale située sur le territoire de ce pays.

- 4.10 **Marchandises transportées par voie du Danube dans les limites d'un pays** Marchandises transportées entre des ports danubiens ou des ports danubiens et maritimes d'un pays donné dans les limites de ses frontières nationales. Lors des transports à destination des ports situés sur des affluents ou des canaux de jonction du Danube, seules les marchandises ayant fait une partie du trajet sur le Danube sont relevées. Il convient également de relever en tant que telles marchandises la terre, le sable, les pierres, le gravier, etc. extraits du lit et transportés sur le fleuve accompagnés de documents de transport réglementaires, s'ils sont destinés à être utilisés ou vendus en tant que matériaux de construction sur le territoire dudit pays.
- 4.11 **Marchandises d'exportation** Marchandises sorties dudit pays par voie du Danube à destination d'autres pays par un port danubien indépendamment du lieu initial d'expédition des marchandises sur le territoire dudit pays.
- 4.12 **Intensité du trafic-marchandises (sur un secteur du Danube)** Représentation schématique d'un *flux de marchandises* selon la direction du trafic (vers l'amont/l'aval).
- 4.13 **Flux de marchandises** Quantité de marchandises exprimée en tonnes, transportées sur un secteur concret du Danube (entre des pays ou des ports distincts) au cours d'une période établie.
- 4.14 **Marchandises entrées dans le pays par voie du Danube** Toutes les marchandises, indépendamment du lieu initial de leur expédition et du lieu de destination finale entrées dans un pays donné à bord de bateaux par la voie du Danube et déchargées dans les ports danubiens de ce pays. En ce qui concerne les bateaux fluviaux, il s'agit de marchandises entrées dans le pays par la voie du Danube à bord de bateaux fluviaux, y compris de marchandises d'importation et de marchandises de transit combiné de commerce extérieur d'autres pays entrés dans ledit pays par la voie du Danube.
- 4.15 **Marchandises entrées dans des ports danubiens en provenance des ports maritimes des pays non-danubiens** Toutes les marchandises, indépendamment du lieu initial de leur expédition et de leur destination finale, chargées dans des ports maritimes de pays non danubiens, acheminées de la mer sur le Danube en *communication « Danube-mer » de bout en bout* et déchargées dans des ports danubiens.

- 4.16 **Marchandises sorties des ports danubiens du pays à destination des ports maritimes de pays non-danubiens** Toutes les marchandises, indépendamment du lieu initial de leur expédition et de leur destination finale, chargées dans des ports danubiens du pays donné, sorties du Danube en *communication « Danube-mer » de bout en bout* et déchargées dans des ports maritimes des pays non danubiens.
- 4.17 **Marchandises sorties du pays par voie du Danube** Toutes les marchandises, indépendamment du lieu initial de leur expédition et de leur destination finale, chargées dans des ports danubiens du pays donné à bord de bateaux et sorties de ce pays par la voie du Danube. En ce qui concerne les bateaux fluviaux, il s'agit de marchandises sorties du pays par la voie du Danube à bord de bateaux fluviaux, y compris des *marchandises d'exportation* et des *marchandises de transit combiné de commerce extérieur* d'autres pays, sorties dudit pays par la voie du Danube.
- 4.18 **Marchandises transportées entre des pays danubiens** Marchandises transportées par la voie du Danube des ports d'un pays danubien dans les ports d'un autre pays danubien.
- 4.19 **Marchandises transportées en transit sur le Danube** Marchandises entrées dans le pays par la voie du Danube par un point et sorties du pays par la voie du Danube par un autre point sans être chargées ou déchargées dans des ports danubiens dudit pays.
- 4.20 **Marchandises d'exportation** Marchandises expédiées initialement d'un point situé sur le territoire d'un pays donné et sorties par voie du Danube d'un port danubien de ce pays à destination d'un autre pays.
- 4.21 **Distance de transport d'une marchandise** Distance effectivement parcourue par un bateau chargé du port de chargement jusqu'au port de déchargement. Est établie selon l'« Indicateur kilométrique du Danube ».
- 4.22 **Trafic-conteneurs** Quantité totale de conteneurs transportés, vides et chargés, en équivalent normalisé.
- 4.23 **Conteneur de standard international** Conteneur dont les paramètres et la destination sont conformes aux recommandations du Comité technique 104 de l'Organisation internationale de normalisation (ISO). Les coefficients de conversion des conteneurs à dimensions-type diverses en équivalent normalisé (conteneur de 20 pieds) sont les suivants : 10 pieds – 0,5 ; 30 pieds – 1,5 ; 40 pieds – 2,0.

4.24	<b>Nombre de tonnes-kilomètres réalisées</b>	Quantité totale de travail des bateaux marchands du pays considéré, exprimé en <i>tonnes-kilomètres</i> dans une année.
4.25	<b>Masse de marchandises</b>	Quantité de <i>marchandises</i> transportées exprimée en tonnes métriques.
4.26	<b>Transports internationaux de marchandises sur le Danube</b>	Transports de marchandises sur le Danube entre des ports de chargement et de déchargement situés dans des pays différents. Par rapport à chaque pays danubien ils comprennent des <i>marchandises sorties</i> , <i>marchandises entrées</i> et des <i>marchandises transportées sur le Danube en transit (de bout en bout)</i> .
4.27	<b>Nomenclature des marchandises</b>	Liste élargie de marchandises (denrées) transportées sur le Danube.
4.28	<b>Quantité totale de marchandises transportées sur le Danube</b>	Comprend les marchandises suivantes : <ul style="list-style-type: none"> <li>- sorties des pays danubiens par la voie du Danube (y compris à destination de pays non-danubiens) ;</li> <li>- entrées par la voie du Danube en provenance des pays non-danubiens ;</li> <li>- marchandises transportées dans les limites d'un pays.</li> </ul>
4.29	<b>Quantité totale de marchandises transportées sur le Danube à bord des bateaux nationaux d'un pays donné</b>	Comprend : <ul style="list-style-type: none"> <li>- <i>marchandises sorties du pays par la voie du Danube</i> (y compris à destination de pays non-danubiens) à bord de bateaux nationaux dudit pays ;</li> <li>- <i>marchandises entrées dans le pays par la voie du Danube</i> (y compris en provenance de pays non-danubiens) à bord de bateaux nationaux dudit pays ;</li> <li>- marchandises relevant du <i>trafic entre des ports étrangers (EPE)</i> ;</li> <li>- <i>marchandises transportées dans les limites d'un pays</i>.</li> </ul>
4.30	<b>Quantité totale de marchandises transportées sur le Danube sur le secteur d'un pays donné</b>	Comprend : <ul style="list-style-type: none"> <li>- <i>marchandises sorties du pays par la voie du Danube</i> (y compris à destination de pays non-danubiens) ;</li> <li>- <i>marchandises entrées dans le pays par la voie du Danube</i> (y compris en provenance de pays non-danubiens) ;</li> <li>- <i>marchandises transportées dans les limites</i></li> </ul>



- d'un pays ;*  
 - *marchandises transportées sur le Danube en transit de bout en bout.*

4.31	<b>Transports par bac</b>	Transports de véhicules et/ou passagers à bord d'un <i>bac</i> , directement d'une rive à l'autre, à l'exception de cas où des documents d'accompagnement sont dressés. Ne sont pas relevés dans les statistiques.
4.32	<b>Transbordement à l'aide d'allèges</b>	Transbordement d'une partie de la cargaison d'un bateau sur la rive ou d'autres bateaux afin de réduire le tirant d'eau dudit bateau.
4.33	<b>Transports entre des ports étrangers (EPE)</b>	Transports de marchandises effectués sur le Danube par des <i>bateaux nationaux</i> d'un pays entre les ports d'un autre (d'autres) pays.
4.34	<b>Période de fonctionnement d'une ligne régulière</b>	Nombre de jours de fonctionnement ininterrompu d'une ligne au cours d'une année.
4.35	<b>Production de tonnes-kilomètres</b>	Voir « Nombre de tonnes-kilomètres réalisées ».
4.36	<b>Longueur du parcours du transport</b>	Voir « Distance de transport ».
4.37	<b>Communication « fleuve-mer » (« Danube-mer ») de bout en bout</b>	Trafic-marchandises entre des ports fluviaux (Danube) et maritimes à bord de <i>bateaux de navigation mixte (fleuve-mer)</i> .
4.38	<b>Distance moyenne de transport de marchandises</b>	Distance moyenne parcourue par les marchandises par type de transports (exportation, importation, EPE, transports dans les limites d'un pays). Cette valeur est obtenue en divisant la somme de tonnes-kilomètres réalisées par un type de transports déterminé par la quantité de marchandises transportées.
4.39	<b>Tonne-kilomètre</b>	Unité de mesure du travail d'un bateau marchand correspondant au déplacement d'une tonne de <i>marchandises</i> sur la distance d'un kilomètre.
4.40	<b>Transit (de bout en bout)</b>	Toutes les marchandises entrées dans un pays par un point du Danube et sorties par un autre point du Danube, sans chargement, déchargement ou transbordement dans les ports de ce pays. Les

marchandises en transit entrées dans le pays par d'autres modes de transport pour être acheminées par le Danube, ou entrées dans le pays par voie du Danube pour être acheminées par d'autres modes de transport, figureront respectivement comme *marchandises sorties* du pays ou *entrées* dans le pays donné.

## **Section V. Trafic-marchandises des ports danubiens**

- |     |   |   |
|-----|---|---|
| 5.1 | <b>Marchandises entrées</b>   | Quantité totale de marchandises entrées dans un pays donné par voie du Danube en provenance d'autres pays et déchargés dans un (des) port(s) danubien(s) de ce pays (en tonnes) et de conteneurs vides/chargés (en équivalent normalisé). |
| 5.2 | <b>Marchandises sorties</b>   | Quantité totale de marchandises chargées dans un (des) port(s) danubien(s) d'un pays donné et sorties de ce pays par voie du Danube à destination d'autres pays (en tonnes) et de conteneurs vides/chargés (en équivalent normalisé).     |
| 5.3 | <b>Trafic-marchandises/<br/>conteneurs d'un port<br/>(danubien)</b> | Quantité totale de marchandises chargées sur des bateaux et déchargés des bateaux dans un port danubien donné pendant une période déterminée (en tonnes) et de conteneurs vides/chargés (en équivalent normalisé).                        |
| 5.4 | <b>Marchandises/conteneurs<br/>déchargés</b>                        | Quantité totale de marchandises arrivées à bord de bateaux par voie du Danube et déchargées des bateaux dans un port danubien (des ports danubiens) d'un pays donné (en tonnes) et de conteneurs vides/chargés (en équivalent normalisé). |
| 5.5 | <b>Marchandises/conteneurs<br/>chargées</b>                         | Quantité totale de marchandises chargées à bord de bateaux dans un port danubien (des ports danubiens) d'un pays et expédiées à bord de bateaux par voie du Danube (en tonnes) et de conteneurs vides/chargés (en équivalent normalisé).  |
| 5.6 | <b>Classification des<br/>marchandises</b>                          | Répartition de la <i>nomenclature</i> des marchandises transportées sur le Danube en classes (catégories) distinctes. A partir du 1 <sup>er</sup> janvier 2008, la nomenclature utilisée est NST 2007.                                    |

5.7	<b>Trafic-marchandises total des ports (danubiens) d'un pays</b>	Total du trafic-marchandises/conteneurs de tous les ports danubiens d'un pays pendant une période donnée.
5.8	<b>Ports à haut trafic sur le Danube</b>	Ports danubiens dont le trafic-marchandises est régulièrement relevé dans les statistiques de la Commission du Danube. D'après l'avis des Etats membres de la Commission du Danube, chacun d'entre eux présente un intérêt national.
5.9	<b>Port</b>	Lieu permettant au navire de s'amarrer et de charger ou décharger des marchandises, d'embarquer ou débarquer des passagers, habituellement directement sur un quai.

## **Section VI. Flotte à passagers et transports de passagers sur le Danube**

6.1.	<b>Nombre de places à passagers à bord d'un bateau</b>	Nombre de <i>passagers</i> maximum autorisé qu'un bateau peut transporter d'après les documents de bord.
6.2	<b>Capacité de transport de passagers d'un bateau</b>	Voir « Nombre de places pour passagers à bord d'un bateau ».
6.3	<b>Bateau à passagers</b>	Bateau motorisé d'utilité publique, destiné exclusivement ou principalement au transport de passagers, ayant une <i>capacité de transport de passagers</i> d'au moins 12 personnes et dont <i>la puissance des machines principales</i> est d'au moins 37 kW.
6.4	<b>Bateau à passagers de transport urbain</b>	<i>Bateau à passagers</i> remplissant les fonctions de transport urbain dans les limites administratives d'une localité, indépendamment de son appartenance administrative.
6.5	<b>Bateau à passagers d'une ligne régulière</b>	<i>Bateau à passagers</i> naviguant selon un horaire sur des secteurs déterminés ( <i>internes et internationaux</i> ).
6.6	<b>Bateau à passagers de plaisance</b>	<i>Bateau à passagers</i> effectuant des voyages d'agrément sur le Danube, ses affluents et canaux navigables.
6.7	<b>Distance de transport d'un passager</b>	Distance effectivement parcourue par un bateau du point d'embarquement du passager jusqu'au point de son débarquement. Est établie selon l'« Indicateur kilométrique du Danube ».

6.8	<b>Nombre de passagers-kilomètres réalisés</b>	Quantité de travail des bateaux à passagers du pays considéré exprimé en <i>passagers-kilomètres</i> par divers types de navigation et au total dans une année.
6.9	<b>Nombre total de passagers transportés sur le Danube à bord de bateaux nationaux d'un pays donné</b>	<p>Comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <i>des passagers transportés à bord de bateaux d'une ligne régulière ;</i></li> <li>- <i>des passagers transportés à bord de bateaux de plaisance ;</i></li> <li>- <i>des passagers transportés à bord de bateaux de transport urbain.</i></li> </ul> <p>Les passagers transportés à bord de bateaux affrétés sont relevés dans les statistiques du pays affréteur.</p>
6.10	<b>Passager</b>	Toute personne effectuant un trajet payé à bord d'un bateau à passagers, y compris les personnes munies d'un billet gratuit. L'équipage et toute personne chargée d'une mission de service en connexion avec le bateau ne sont pas considérés comme passagers. Les passagers transportés d'une rive à l'autre à bord d'un bac ne sont pas relevés.
6.11	<b>Passager-kilomètre</b>	Unité de mesure du travail d'un bateau à passagers correspondant au transport d'un <i>passager</i> sur une <i>distance</i> d'un kilomètre.
6.12	<b>Ligne interne pour le transport de passagers</b>	Toute ligne régulière de transport de passagers sur le Danube, ou sur le Danube et sur d'autres voies d'eau intérieures limitrophes situées sur le territoire du pays considéré, fonctionnant selon un horaire publié (indépendamment de la <i>période de fonctionnement de cette ligne au cours de l'année considérée</i> ).
6.13	<b>Ligne internationale pour le transport de passagers</b>	Toute ligne régulière de transport de passagers sur le Danube, ou sur le Danube et sur d'autres voies d'eau intérieures limitrophes, fonctionnant selon un horaire publié (indépendamment de la <i>période de fonctionnement de cette ligne au cours de l'année considérée</i> ) et franchissant les frontières du pays considéré.
6.14	<b>Place pour passagers</b>	Unité de mesure du nombre de <i>passagers</i> que le bateau peut transporter conformément aux documents de bord.

- |      |  |   |
|------|--|---|
| 6.15 | <b>Passagers transportés à bord de bateaux d'une ligne régulière</b>       | Tous les passagers transportés sur le Danube à bord de bateaux fonctionnant sur les <i>lignes internes (dans les limites d'un pays) et internationales de transport de passagers</i> du pays considéré.   |
| 6.16 | <b>Passagers transportés à bord de bateaux de plaisance</b>                | Tous les passagers transportés sur le Danube à bord de <i>bateaux à passagers de plaisance</i> du pays considéré.   |
| 6.17 | <b>Passagers transportés à bord de bateaux de transport urbain</b>         | Tous les passagers transportés sur le Danube à bord de <i>bateaux à passagers de transport urbain</i> du pays considéré.  |
| 6.18 | <b>Passagers transportés sur le Danube en trafic international</b>         | Tous les passagers transportés sur le Danube à bord de bateaux à passagers du pays considéré entre des ports de ce pays et des ports d'autres pays ou entre des ports d'autres pays.  |
| 6.19 | <b>Passagers transportés par voie du Danube dans les limites d'un pays</b> | Tous les passagers transportés sur le Danube à bord des bateaux à passagers du pays considéré entre les ports de ce pays.   |
| 6.20 | <b>Longueur d'une ligne de transport de passagers</b>                      | Somme des distances entre les ports que touche le bateau dans une direction, établies d'après les données de l'Indicateur kilométrique du Danube. Dans le cas où une certaine partie de la ligne de transport de passagers en service selon un horaire publié traverse également des affluents du Danube, des canaux de jonction, ou la mer, seule la distance du parcours sur le Danube est à inclure dans la longueur de la ligne de transport. |
| 6.21 | <b>Distance moyenne de transport de passagers</b>                          | Distance moyenne sur laquelle le nombre total de passagers a été transporté. Cette valeur est obtenue en divisant le nombre total de passagers-kilomètres réalisés par tous les types de transports par le nombre de passagers transportés.   |

**Section VII. Renseignements de base sur la navigation danubienne par pays  
(information synthétique)**

- |      |  |   |
|------|--|---|
| 7.1. | <b>Division administrative et territoriale du premier niveau</b> | Système d'organisation territoriale primaire d'un Etat en fonction duquel sont formées et fonctionnent les autorités nationales et administratives. |
|------|--|---|

7.2	<b>Budget national</b>	Devis annuel des revenus et des dépenses d'un Etat.
7.3	<b>Produit intérieur brut</b>	Valeur totale des marchandises et services produits sur le territoire d'un pays, exprimée en prix du marché.
7.4	<b>Trafic-marchandises de commerce extérieur</b>	Valeur des importations et des exportations d'un pays au cours d'une année.
7.5	<b>Pays non danubien</b>	Pays ne possédant pas de rive(s) sur le <i>parcours navigable du Danube</i> .
7.6	<b>Pays danubien</b>	Pays possédant une rive (des rives) sur le <i>parcours navigable du Danube</i> .
7.7	<b>Pays membre de la Commission du Danube</b>	Pays ayant signé la Convention relative au régime de la navigation sur le Danube du 18 août 1948 ou le Protocole additionnel du 26 mars 1998 à cette Convention.

### **Section VIII. Transports de marchandises dangereuses sur le Danube**

8.1	<b>Marchandises dangereuses</b>	<p>Classes de marchandises dangereuses transportées par voies de navigation intérieures conformément à la classification de l'Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voies de navigation intérieures (ADN):</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Matières et objets explosibles (classe 1 ADN)</li> <li>• Gaz (classe 2 ADN)</li> <li>• Liquides inflammables (classe 3 ADN)</li> <li>• Matières solides inflammables, matières auto-réactives et matières solides désensibilisées, matières sujettes à l'inflammation spontanée et matières qui, au contact de l'eau, dégagent des gaz inflammables (classes 4.1, 4.2 et 4.3 ADN)</li> <li>• Matières comburantes et peroxydes organiques (classes 5.1 et 5.2 ADN)</li> <li>• Matières toxiques et infectieuses (classes 6.1 et 6.2 ADN)</li> <li>• Matières radioactives (classe 7 ADN)</li> <li>• Matières corrosives (classe 8 ADN)</li> </ul>
-----	---------------------------------	---

- Matières et objets dangereux divers (classe 9 ADN)

- 8.2 **Transport national** Transport de *marchandises dangereuses* sur le Danube entre deux lieux situés dans le même pays, quel que soit le pays d'immatriculation du bateau effectuant ce transport.
- 8.3 **Transport international** Transport de *marchandises dangereuses* sur le Danube entre des ports de chargement et de déchargement situés dans des pays différents. Par rapport à chaque pays danubien, comprend des *marchandises sorties et des marchandises entrées*.
- 8.4 **Transport en transit** *Marchandises dangereuses* entrées dans le pays par la voie du Danube par un point et sorties du pays par la voie du Danube par un autre point sans être chargées ou déchargées dans des ports danubiens dudit pays.

**2.**

**NOMENCLATURE DES MARCHANDISES NST-2007**





**DECISION****de la Soixante et onzième session de la Commission du Danube  
concernant les questions économiques et statistiques**

*(adoptée le 10 décembre 2008)*

Ayant examiné le point 1 de l'Ordre du jour – Questions techniques – et vu la proposition du groupe de travail pour les questions techniques (4-7 novembre 2008),

La Soixante et onzième session de la Commission du Danube DECIDE :

...

2. De recommander aux autorités compétentes des pays membres de passer à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2009 à la nouvelle nomenclature des marchandises NST-2007 pour la préparation des publications sur les questions statistiques en l'appliquant lors de la préparation des publications pour 2008.
3. D'approuver le projet d'amendements à la maquette de l'Annuaire statistique de la Commission du Danube suite au passage à la nouvelle nomenclature de marchandises NST-2007 conformément au document CD/SES 71/7.
4. D'instruire le Secrétariat d'insérer des amendements suite au passage à la nouvelle nomenclature de marchandises NST-2007 dans les formulaires statistiques concernés diffusés aux pays membres pour préparer des publications sur les questions statistiques.

...

**D E C I S I O N**

**de la Soixante-dix-neuvième session de la Commission du Danube  
concernant les questions techniques**

*(adoptée le 18 décembre 2012)*

Ayant examiné les points 2 à 6 de l'Ordre du jour concernant les questions techniques et le Rapport sur les résultats de la séance du groupe de travail pour les questions techniques (6-9 novembre 2012) (doc. CD/SES 79/5),

La Soixante-dix-neuvième session de la Commission du Danube DECIDE :

...

8. D'approuver l'amendement au formulaire ST-3 (doc. CD/SES 79/9) ainsi que le projet de désignations succinctes de la nomenclature NST-2007 (doc. CD/SES 79/10) pour être utilisées lors du recueil de données statistiques dans le cadre de la Commission du Danube. Charger le Secrétariat d'insérer les modifications appropriées dans les documents adoptés par la Commission du Danube en matière de statistiques.

...

**NOMENCLATURE NST-2007,  
DESIGNATIONS SUCCINCTES A DEUX CHIFFRES\***

(cf. doc. CD/SES 79/10)

<b>Division</b>	<b>Description</b>	<b>Désignation succincte</b>
<b>01</b>	Produits de l'agriculture, de la chasse et de la forêt; poissons et autres produits de pêche	Produits de l'agriculture, de la chasse, de la forêt et de la pêche
<b>02</b>	Houille et lignite ; pétrole brut et gaz naturel	Houille et lignite; pétrole brut et gaz naturel
<b>03</b>	Minerais métalliques et autres produits d'extraction ; tourbe ; minerais d'uranium et thorium	Minerais, tourbe et autres produits d'extraction
<b>04</b>	Produits alimentaires, boissons et tabac	Produits alimentaires, boissons et tabac
<b>05</b>	Textiles et produits textiles ; cuir et articles en cuir	Textiles, cuir et produits dérivés
<b>06</b>	Bois et produits du bois et du liège (hormis les meubles) ; vannerie et sparterie, pâte à papier, papier et articles en papier, produits imprimés ou supports enregistrés	Bois, papier, pâte à papier et publications
<b>07</b>	Coke et produits pétroliers raffinés	Coke et produits pétroliers raffinés
<b>08</b>	Matières chimiques, produits chimiques et fibres synthétiques, produits en caoutchouc ou en plastique ; combustibles nucléaires	Produits chimiques, caoutchouc, plastique et combustible nucléaire
<b>09</b>	Autres produits minéraux non métalliques	Autres produits minéraux non métalliques

---

\* Inclusive à titre d'amendement au Schéma de l'Annuaire statistique de la Commission du Danube (voir doc. CD/SES 71/7) et au formulaire DSO-1 (voir doc. CD/SES 77/15).

La classification détaillée des marchandises conformément à la nomenclature NST-2007 est accessible sur le site Internet de la CEE-ONU à l'adresse suivante : <http://www.unecce.org/trans/main/wp6/transstatwp6nst.html>

<b>10</b>	Métaux de base, produits du travail des métaux, sauf machines et matériels	Métaux de base, produits métalliques
<b>11</b>	Machines et matériel n.c.a., machines de bureau et matériel informatique ; machines et appareils électriques, n.c.a. ; équipements de radio, de télévision et de communication ; instruments médicaux, de précision et d'optique ; montres, pendules et horloges	Machines et matériel, n.c.a.; produits des TIC et instruments de précision <sup>1</sup>
<b>12</b>	Matériel de transport	Matériel de transport
<b>13</b>	Meubles et autres articles manufacturés n.c.a.	Meubles et autres articles manufacturés n.c.a.
<b>14</b>	Matières premières secondaires ; déchets de voirie et autres déchets	Matières premières secondaires; déchets <sup>2</sup>
<b>15</b>	Courrier, colis	Courrier, colis
<b>16</b>	Equipement et matériels utilisés dans le transport de marchandises	Equipement pour le transport de fret
<b>17</b>	Marchandises transportées dans le cadre de déménagements (biens d'équipement ménager et mobilier de bureau), bagages transportés séparément des passagers ; véhicules automobiles transportés pour réparation ; autres biens non marchands n.c.a.	Déménagements et biens non marchands; bagages et véhicules à réparer
<b>18</b>	Marchandises groupées ; mélange de types de marchandises qui sont transportées ensemble	Marchandises groupées
<b>19</b>	Marchandises non identifiables; marchandises qui, pour une raison ou pour une autre, ne peuvent pas être identifiées et ne peuvent donc pas être classées dans l'un des groupes 1 à 16	Marchandises non identifiables
<b>20</b>	Autres marchandises n.c.a.	Autres marchandises n.c.a.

<sup>1</sup> Version abrégée: garder une longueur de texte ne dépassant pas 50 caractères dans la version anglaise (ECE/TRANS/WP.6/2012/1).

<sup>2</sup> La notion de déchet évolue. Aujourd'hui, les déchets sont considérés comme une matière première à retraiter ou comme un combustible. Ce groupe comprend la ferraille de récupération, le verre traité, les vieux papiers à recycler (ECE/TRANS/WP.6/2012/1).



**3.**

**SCHEMA DE L'ANNUAIRE STATISTIQUE  
DE LA COMMISSION DU DANUBE  
POUR 20...**





**DECISION**

**de la Soixante-dix-septième session de la Commission du Danube  
concernant les questions statistiques**

*(adoptée le 15 décembre 2011)*

Ayant examiné le point 7 de l'Ordre du jour – Questions statistiques et économiques ainsi que le Rapport sur les résultats de la séance du groupe de travail pour les questions techniques (25-28 octobre 2011) (doc. CD/SES 77/5),

Vu les points 2 à 4 de la Décision de la Soixante et onzième session de la Commission du Danube concernant les questions économiques et statistiques (doc. CD/SES 71/10) adoptée le 10 décembre 2008,

Vu la Décision de la Soixante-treizième session de la Commission du Danube concernant les questions statistiques (doc. CD/SES 73/15) adoptée le 15 décembre 2009,

Vu le point 6 de la Décision de la Soixante-quatorzième session de la Commission du Danube concernant les questions techniques (doc. CD/SES 74/20) adoptée le 8 juin 2010,

La Soixante-dix-septième session de la Commission du Danube DECIDE :

1. D'approuver le projet du « Schéma de l'Annuaire statistique de la Commission du Danube pour 20... » (doc. CD/SES 77/14) et de passer à l'édition de l'Annuaire statistique selon le nouveau schéma à partir de la préparation des publications pour 2012.

...

**SCHEMA**  
**DE L'ANNUAIRE STATISTIQUE DE LA COMMISSION DU DANUBE**  
**POUR 20...<sup>1</sup>**

COMMISSION DU DANUBE

BUDAPEST

2011

---

<sup>1</sup> Avec des amendements pour mettre en œuvre le point 8 de la Décision de la 79<sup>e</sup> session de la Commission du Danube concernant les questions techniques (doc. CD/SES 79/11) adoptée le 18 décembre 2012.

## TABLE DES MATIERES

	Page
Introduction	11
<b>Chapitre I. Conditions nautiques du Danube et de ses liaisons avec d'autres bassins</b>	
Explications au chapitre I	13
Illustration I.1 Schéma du parcours navigable du Danube	15
Illustration I.2 Secteurs du Danube par pays	15
Tableau I.1 Distances entre les principaux ports danubiens (km)	16
Tableau I.2 Caractéristiques générales du Danube	17
Tableau I.3 Caractéristiques des conditions nautiques du Danube par secteurs	18
Illustration I.3 Schéma du canal Danube-mer Noire. Paramètres techniques du canal Danube-mer Noire et distances entre les ports	19
<b>Chapitre II. Données sur la flotte danubienne et sa composition, principales entreprises de navigation sur le Danube</b>	
Explications au chapitre II	21
Tableau II.1 Renseignements d'ordre général concernant la flotte danubienne et sa composition par pays en 20... par rapport à 20... (d'après la situation au 31 décembre)	22
Tableau II.2 Renseignements sur la flotte danubienne par pays et principaux types de bateaux (d'après la situation au 31 décembre 20...)	23
Illustration II.1 Portée en lourd et puissance totales de la flotte danubienne en 20..., %	24
Illustration II.2 Développement de la portée en lourd de la flotte danubienne dans les pays danubiens en 20... par rapport à 20...(en milliers de t)	25

Illustration II.3	Développement de la puissance de la flotte danubienne dans les pays danubiens en 20... par rapport à 20...(en milliers de kW)	25
Tableau II.3	Renseignements sur la flotte danubienne par pays et selon l'année de construction (d'après la situation au 31 décembre 20...)	26
Tableau II.4	Données analytiques sur l'exploitation de la flotte danubienne (remorqueurs, automoteurs, pousseurs, chalands et barges)	27
Tableau II.5	Principales entreprises de navigation sur le Danube	28

### **Chapitre III. Trafic-marchandises sur le Danube**

Explications au chapitre III		29
Tableau III.1	Volume des marchandises transportées sur le Danube en 20... - 20...	32
Tableau III.2	Volume des marchandises transportées sur le Danube en 20...	33
Illustration III.1	Volume des marchandises transportées sur le Danube en 20... par rapport à 20...	34
Illustration III.2	Graphique des écarts entre le volume des marchandises transportées par trimestre et le volume moyen trimestriel en 20...	35
Tableau III.3	Données générales annuelles sur les marchandises sorties, entrées et transportées en transit et dans les limites des frontières du pays sur le Danube par pays (en milliers de tonnes)	36
Tableau III.4	Volume total de marchandises transportées par les bateaux nationaux des pays membres de la Commission du Danube	37
Illustration III.3	Nombre de tonnes-kilomètres réalisées par les bateaux nationaux des pays membres de la Commission du Danube	38
Tableau III.5	Marchandises transportées entre les pays danubiens	39
Illustration III.4	Marchandises expédiées des pays danubiens en 20...	40

Tableau III.6	Volume total des transports de marchandises sur le Danube à bord de bateaux nationaux, dont transports de marchandises par poussage	41
Illustration III.5	Transports de marchandises sur le Danube à bord de bateaux nationaux et transports de marchandises par poussage	42
Tableau III.7	Marchandises transportées entre les principaux ports danubiens	43
Tableau III.8	Transports internationaux de marchandises sur le Danube par pays d'expédition et de destination	44
Illustration III.6	Schéma des transports de marchandises entre les principaux ports danubiens	45
Tableau III.9	Données sur les bateaux et les marchandises ayant traversé le canal de Sulina en 20...	46
Tableau III.10	Données sur les bateaux et les marchandises ayant traversé le canal Danube-mer Noire en 20...	47
Tableau III.11	Données sur les bateaux et les marchandises ayant traversé le canal du bras de Kilia en 20...	48
Tableau III.12	Données sur les bateaux et les marchandises ayant traversé le canal Main-Danube en 20...	49
Illustration III.7	Marchandises ayant traversé le canal de Sulina à bord de bateaux de différents pays (en milliers de tonnes)	50
Illustration III.8	Marchandises ayant traversé le canal Danube-mer Noire à bord de bateaux de différents pays (en milliers de tonnes)	51
Illustration III.9	Marchandises ayant traversé le canal du bras de Kilia à bord de bateaux de différents pays (en milliers de tonnes)	52
Illustration III.10	Marchandises ayant traversé le canal Main-Danube à bord de bateaux de différents pays (en milliers de tonnes)	53

## Chapitre IV. Trafic-marchandises des ports danubiens

Explications au chapitre IV			55
Tableau IV.1	Trafic-marchandises total des ports danubiens en 20...		57
Tableau IV.2	Trafic-marchandises des principaux ports danubiens en 20...		58
Illustration IV.1	Trafic-marchandises total des ports danubiens par pays en 20... - 20...		59
Tableau IV.3	Classification condensée des marchandises par catégories (d'après la nomenclature des marchandises NST-2007)		60
Tableau IV.4	Trafic-marchandises de tous les ports danubiens en 20... (d'après la nomenclature des marchandises - en milliers de tonnes)		61
Tableau IV.5	Trafic-marchandises de tous les ports danubiens du pays en 20... (d'après la nomenclature des marchandises - en milliers de tonnes)	- Ukraine	63
Tableau IV.6	Trafic-marchandises de tous les ports danubiens du pays en 20... (d'après la nomenclature des marchandises - en milliers de tonnes)	- République de Moldova	65
Tableau IV.7	Trafic-marchandises de tous les ports danubiens du pays en 20... (d'après la nomenclature des marchandises - en milliers de tonnes)	- Roumanie	67
Tableau IV.8	Trafic-marchandises de tous les ports danubiens du pays en 20... (d'après la nomenclature des marchandises - en milliers de tonnes)	- Bulgarie	69
Tableau IV.9	Trafic-marchandises de tous les ports danubiens du pays en 20... (d'après la nomenclature des marchandises - en milliers de tonnes)	- Serbie	71
Tableau IV.10	Trafic-marchandises de tous les ports danubiens du pays en 20... (d'après la nomenclature des marchandises - en milliers de tonnes)	- Croatie	73
Tableau IV.11	Trafic-marchandises de tous les ports danubiens du pays en 20... (d'après la nomenclature des marchandises - en milliers de tonnes)	- Hongrie	75
Tableau IV.12	Trafic-marchandises de tous les ports danubiens du pays en 20... (d'après la nomenclature des marchandises - en milliers de tonnes)	- Slovaquie	77

Tableau IV.13	Trafic-marchandises de tous les ports danubiens du pays en 20... (d'après la nomenclature des marchandises - en milliers de tonnes)	- Autriche	79
Tableau IV.14	Trafic-marchandises de tous les ports danubiens du pays en 20... (d'après la nomenclature des marchandises - en milliers de tonnes)	- Allemagne	81
Illustration IV.2	Trafic-marchandises des ports danubiens en 20... (d'après la nomenclature des marchandises - en milliers de tonnes)		83
Illustration IV.3	Trafic-marchandises des ports de l'Ukraine en 20... (d'après la nomenclature des marchandises - en milliers de tonnes)		84
Illustration IV.4	Trafic-marchandises des ports de la République de Moldova en 20... (d'après la nomenclature des marchandises - en milliers de tonnes)		85
Illustration IV.5	Trafic-marchandises des ports de la Roumanie en 20... (d'après la nomenclature des marchandises - en milliers de tonnes)		86
Illustration IV.6	Trafic-marchandises des ports de la Bulgarie en 20... (d'après la nomenclature des marchandises - en milliers de tonnes)		87
Illustration IV.7	Trafic-marchandises des ports de la Serbie en 20... (d'après la nomenclature des marchandises - en milliers de tonnes)		88
Illustration IV.8	Trafic-marchandises des ports de la Croatie en 20... (d'après la nomenclature des marchandises - en milliers de tonnes)		89
Illustration IV.9	Trafic-marchandises des ports de la Hongrie en 20... (d'après la nomenclature des marchandises - en milliers de tonnes)		90
Illustration IV.10	Trafic-marchandises des ports de la Slovaquie en 20... (d'après la nomenclature des marchandises - en milliers de tonnes)		91
Illustration IV.11	Trafic-marchandises des ports de l'Autriche en 20... (d'après la nomenclature des marchandises - en milliers de tonnes)		92
Illustration IV.12	Trafic-marchandises des ports de l'Allemagne en 20... (d'après la nomenclature des marchandises - en milliers de tonnes)		93

## **Chapitre V. Flotte à passagers et transports de passagers sur le Danube**

Explications au chapitre V		95
Tableau V.1	Données générales sur la flotte à passagers et sur les lignes régulières de transport de passagers sur le Danube par pays en 20... par rapport à 20...	96
Tableau V.2	Données sur le nombre de passagers-kilomètres réalisé sur le Danube	97
Illustration V.1	Nombre de passagers transportés et de passagers-kilomètres réalisé par pays en 20...	100

## **Chapitre VI. Données fondamentales sur la navigation danubienne par pays**

Explications au chapitre VI		101
Tableau VI.1	Informations générales sur les pays membres de la Commission du Danube	102
Tableau VI.2	Renseignements synthétiques sur la navigation danubienne de la République d'Autriche en 20...	103
Tableau VI.3	Renseignements synthétiques sur la navigation danubienne de la République de Bulgarie en 20...	104
Tableau VI.4	Renseignements synthétiques sur la navigation danubienne de la République fédérale d'Allemagne en 20...	105
Tableau VI.5	Renseignements synthétiques sur la navigation danubienne de la République de Croatie en 20...	106
Tableau VI.6	Renseignements synthétiques sur la navigation danubienne de la République de Hongrie en 20...	107
Tableau VI.7	Renseignements synthétiques sur la navigation danubienne de la République de Moldova en 20...	108
Tableau VI.8	Renseignements synthétiques sur la navigation danubienne de la Roumanie en 20...	109



Tableau VI.9	Renseignements synthétiques sur la navigation danubienne de la Fédération de Russie en 20...	110
Tableau VI. 10	Renseignements synthétiques sur la navigation danubienne de la République slovaque en 20...	111
Tableau VI.11	Renseignements synthétiques sur la navigation danubienne de la République de Serbie en 20...	112
Tableau VI.12	Renseignements synthétiques sur la navigation danubienne de l'Ukraine en 20...	113

## INTRODUCTION

L'Annuaire statistique de la Commission du Danube (CD) pour 20... est publié par le Secrétariat de la Commission en vertu du Plan de travail de la CD pour 20.../20....

Les données fournies par les pays-membres et par l'Administration fluviale du Bas-Danube, ainsi que des publications de la Commission ont servi à l'établissement de l'Annuaire statistique.

L'Annuaire statistique se compose de six parties principales :

Chapitre I.	Conditions nautiques du Danube et de ses liaisons avec d'autres bassins
Chapitre II.	Données sur la flotte danubienne et sa composition, principales entreprises de navigation du Danube
Chapitre III.	Trafic-marchandises sur le Danube
Chapitre IV.	Trafic-marchandises des ports danubiens
Chapitre V.	Flotte à passagers et transports de passagers sur le Danube
Chapitre VI.	Données fondamentales sur la navigation danubienne par pays (renseignements synthétiques)

Pour évaluer la dynamique du développement de la navigation danubienne, la majorité des indicateurs statistiques figurant dans les tableaux a été présentée par rapport à l'année précédente 20.... Des commentaires sommaires accompagnent chaque tableau. Une partie des indicateurs statistiques est présentée sous forme graphique pour plus de clarté.

En règle générale, les chiffres dans les tableaux sont arrondis et pour cette raison, les valeurs totales des indicateurs peuvent présenter des écarts insignifiants. Dans plusieurs cas, la différence entre les valeurs absolues des mêmes indicateurs s'explique par des données initiales différentes présentées à la CD par les pays.

La terminologie, les définitions statistiques et la classification des marchandises figurant dans l'Annuaire statistique sont celles utilisées par la CD conformément à ses décisions pour la période en cours.

Les signes conventionnels suivants sont utilisés dans la présente publication :

- ... = données inexistantes (non présentées)
- 0 = moins de la moitié de l'unité indiquée
- = zéro (pas d'événement)

## Chapitre I

### CONDITIONS NAUTIQUES DU DANUBE ET DE SES LIAISONS AVEC D'AUTRES BASSINS

#### Explications au chapitre I

Dans le présent chapitre, le terme « partie navigable du Danube » correspond au secteur de fleuve utilisé dans la navigation internationale : du port de Kelheim (km 2414,72) jusqu'à l'embouchure (km 0).

Du point de vue de ses indices physico-géographiques, le Danube se divise en trois parties fondamentales : le Haut-Danube (km 2414,72-1791), le Danube moyen (km 1791-931) et le Bas-Danube (km 931-0).

Du point de vue des conditions de leur navigabilité, il convient de diviser les principales parties du Danube en plusieurs secteurs navigables dans le cadre desquels les conditions de navigation sont relativement les mêmes :

<b>Haut-Danube</b>	<b>Danube moyen</b>	<b>Bas-Danube</b>
Kelheim-Passau	Gönyü-Budapest	Turnu-Severin - Brăila
Passau-Linz	Budapest - Moldova-Veche	Brăila - Sulina (km 0 du bras de Sulina)
Linz-Vienne	Moldova-Veche - Turnu-Severin	Bras de Kilia (km 79,64-0)
Vienne-Gönyü		

Les tableaux I.2 et I.3 contiennent les caractéristiques générales des secteurs navigables du Danube, ainsi que des renseignements plus détaillés sur les conditions nautiques en 20... par rapport à l'année précédente (20...).

Les données relatives à la largeur du lit et à la vitesse du courant sont présentées pour la période d'étiage et présentent les valeurs moyennes de ces paramètres sur des secteurs concrets pendant la période considérée.

Les profondeurs minima indiquées pour les secteurs se rapportent aux seuils limitatifs et caractérisent les valeurs moyennes de ce paramètre par rapport à l'étiage navigable et de régularisation (ENR).

Le nombre des seuils et des secteurs difficiles en période de basses eaux, ainsi que la durée moyenne de l'interruption de la navigation ont été déterminés sur la base de l'analyse des données relatives aux conditions de navigabilité du Danube fournies à la Commission du Danube.

Des données extraites des publications suivantes de la Commission du Danube ont été utilisées pour dresser les tableaux I.2 et I.3 :

1. Routier du Danube (édition ...)
2. Profil en long du Danube (édition ...)

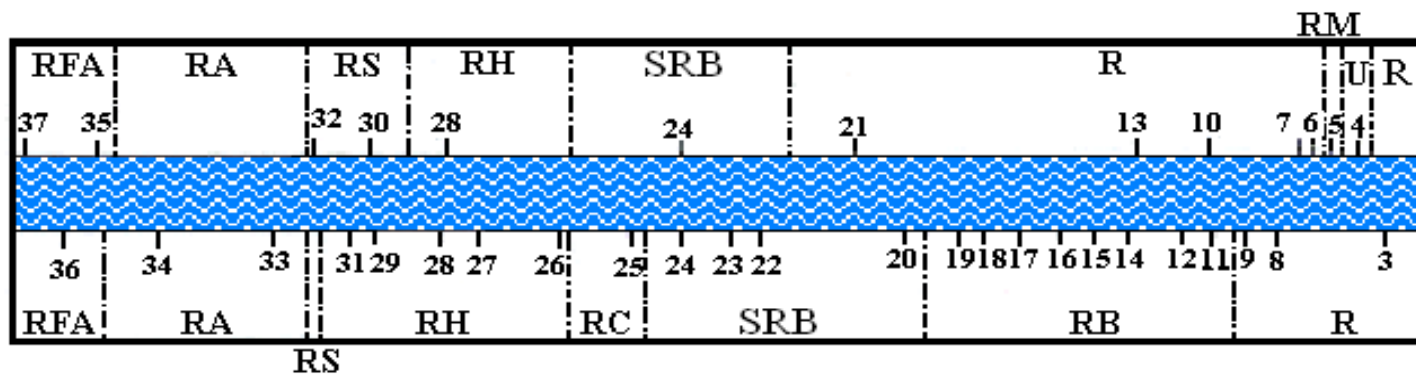
3. Ouvrage de référence hydrologique du Danube pour 1921-...
4. Rapport annuel sur la voie navigable du Danube pour 20...
5. Indicateur kilométrique du Danube (édition 20...)
6. Guide du batelier (édition 20...)

En ce qui concerne le secteur du bras de Kilia, ont été utilisées des données fournies par les autorités compétentes de l'Ukraine. Les paramètres des canaux Danube-mer Noire (texte à l'illustration I.3) ont été fournis par les autorités compétentes de la Roumanie.

**Illustration I.1 SCHEMA DU PARCOURS NAVIGABLE DU DANUBE**



**Illustration I.2 SECTEURS DU DANUBE PAR PAYS**



**Tableau I.1 DISTANCES ENTRE LES PRINCIPAUX PORTS DANUBIENS (km)**

Ports	Kelheim	Regensburg	Deggendorf	Passau	Linz	Krems	Vienne	Bratislava	Győr	Komarno	Almásfüzitő	Budapest	Dunaújváros	Mohács	Vukovar	Novi Sad	Belgrade	Pancevo	Smederevo	Orșova	Turnu-Severin	Prahovo	Vidin	Lom	Oriahovo	Somovit	Svistov	Roussé	Giurgiu	Tutrakan	Silistra	Călărăși	Cernavodă	Hârșova	Brăila	Galați	Reni	Ismaïl	Oust' Dounaïsk	Tulcea	Sulina
Sulina	2415	2379	2285	2226	2135	1998	1929	1868	1809	1767	1758	1647	1580	1447	1335	1254	1167	1152	1116	954	931	861	790	743	678	608	554	495	493	433	376	376	300	253	170	150	128	103	194	71	
Tulcea	2344	2308	2214	2155	2064	1927	1858	1797	1738	1696	1687	1576	1509	1376	1264	1183	1096	1081	1045	883	860	790	719	672	607	537	483	424	422	362	305	305	229	182	99	79	57	32	123	71	
Oust' Dounaïsk	2449	2413	2319	2260	2169	2032	1963	1902	1843	1801	1792	1681	1614	1481	1369	1288	1201	1186	1150	988	965	895	824	774	712	642	588	529	527	467	410	410	334	287	204	184	162	91	123	194	
Ismaïl	2358	2322	2228	2169	2078	1941	1872	1811	1752	1710	1701	1690	1523	1390	1278	1197	1110	1095	1059	897	874	804	733	686	621	551	497	438	436	376	319	319	143	196	113	93	71	91	32	103	
Reni	2287	2251	2157	2098	2007	1870	1801	1740	1681	1639	1630	1519	1452	1319	1207	1126	1039	1024	988	826	803	733	662	615	550	480	426	367	365	305	248	248	172	125	42	22	91	162	57	128	
Galați	2265	2229	2135	2076	1985	1848	1779	1718	1659	1617	1608	1497	1430	1297	1185	1104	1017	1002	966	804	781	711	640	593	528	458	404	345	343	283	226	226	150	103	20	22	93	184	79	150	
Brăila	2245	2209	2115	2056	1965	1828	1759	1698	1639	1597	1588	1477	1410	1277	1165	1084	997	982	946	784	761	691	620	573	508	438	384	325	323	263	206	206	130	83	20	42	113	204	99	170	
Hârșova	2162	2126	2032	1973	1882	1745	1676	1615	1556	1514	1505	1394	1327	1194	1082	1001	914	899	863	701	678	608	537	490	425	355	301	242	240	180	123	123	47	83	103	125	196	287	182	253	
Cernavodă	2115	2079	1985	1926	1835	1698	1629	1568	1509	1467	1458	1347	1280	1147	1035	954	867	852	816	654	631	561	490	443	378	308	254	195	193	133	76	76	47	130	150	172	143	334	229	300	
Călărăși	2051	2015	1921	1862	1771	1634	1565	1504	1445	1403	1394	1283	1216	1083	971	890	803	788	752	590	567	497	426	379	314	244	190	131	129	69	12	76	123	206	226	248	319	410	305	376	
Silistra	2039	2003	1909	1850	1759	1622	1553	1492	1433	1391	1382	1271	1204	1071	959	878	791	776	740	578	555	485	414	367	302	232	178	119	117	57	12	76	123	206	226	248	319	410	305	376	
Tutrakan	1982	1946	1852	1793	1702	1565	1496	1435	1376	1334	1325	1214	1147	1014	902	821	734	719	683	521	498	428	357	310	245	175	121	62	60	57	69	133	180	263	283	305	376	467	362	433	
Giurgiu	1922	1886	1792	1733	1642	1505	1436	1375	1316	1274	1265	1154	1087	954	842	761	674	659	623	461	438	368	297	250	185	115	61	2	60	117	129	193	240	323	343	365	436	527	422	493	
Roussé	1920	1884	1790	1731	1640	1503	1434	1373	1314	1272	1263	1152	1085	952	840	759	672	657	621	459	436	366	295	248	183	113	59	2	62	119	131	195	242	325	345	367	438	529	424	495	
Svistov	1861	1825	1731	1672	1581	1444	1375	1314	1255	1213	1204	1093	1026	893	781	700	613	598	562	400	377	307	236	189	124	54	59	61	121	178	190	254	301	384	404	426	497	588	483	554	
Somovit	1807	1771	1677	1618	1527	1390	1321	1260	1201	1159	1150	1039	972	839	727	646	559	544	508	346	323	253	182	135	70	54	113	115	175	232	244	308	355	438	458	480	551	642	537	608	
Oriahovo	1737	1701	1607	1548	1457	1320	1251	1190	1131	1089	1080	969	902	769	657	576	489	474	438	276	253	183	112	65	70	124	183	185	245	302	314	378	425	508	528	550	621	712	607	678	
Lom	1672	1636	1542	1483	1392	1255	1186	1125	1066	1024	1015	904	837	704	592	511	424	409	373	211	188	118	47	65	135	189	248	250	310	367	379	443	490	573	593	615	686	774	672	743	
Vidin	1625	1589	1495	1436	1345	1208	1139	1078	1019	977	968	857	790	657	545	464	377	362	326	164	141	71	47	112	182	236	295	297	357	414	426	490	537	620	640	662	733	824	719	790	
Prahovo	1554	1518	1424	1365	1274	1137	1068	1007	948	906	897	786	719	586	474	393	306	291	255	93	70	71	118	183	253	307	366	368	428	485	497	561	608	691	711	733	804	895	790	861	
Turnu-Severin	1484	1448	1354	1295	1204	1067	998	937	878	836	827	716	649	516	404	323	236	221	185	23	70	141	188	253	323	377	436	438	498	555	567	631	678	761	781	803	874	965	860	931	
Orșova	1461	1425	1331	1272	1181	1044	975	914	855	813	804	693	626	493	381	300	213	198	162	23	93	164	211	276	346	400	459	461	521	578	590	654	701	784	804	826	897	988	883	954	
Smederevo	1299	1263	1169	1110	1019	882	813	752	693	651	642	531	464	331	219	138	51	36	162	185	255	326	373	438	508	562	621	623	683	740	752	816	863	946	966	988	1059	1150	1045	1116	
Pancevo	1263	1227	1133	1074	983	846	777	716	657	615	606	495	428	295	183	102	15	36	198	221	291	362	409	474	544	598	657	659	719	776	788	852	899	982	1002	1024	1095	1186	1081	1152	
Belgrade	1248	1212	1118	1059	968	831	762	701	642	600	591	480	413	280	168	87	15	51	213	236	306	377	424	489	559	613	672	674	734	791	803	867	914	997	1017	1039	1110	1201	1096	1167	
Novi Sad	1161	1125	1031	972	881	744	675	614	555	513	504	393	326	193	81	87	102	138	300	323	393	464	511	576	646	700	759	761	821	878	890	954	1001	1084	1114	1126	1197	1288	1183	1254	
Vukovar	1080	1044	950	891	800	633	594	533	474	432	423	312	245	112	81	168	183	219	381	404	474	545	592	657	727	781	840	842	902	959	971	1035	1082	1165	1185	1207	1278	1369	1264	1335	
Mohács	968	932	838	779	688	551	482	421	362	320	311	200	133	112	193	280	295	331	493	516	586	657	704	769	839	893	952	954	1014	1071	1083	1147	1194	1277	1297	1319	1390	1481	1376	1447	
Dunaújváros	835	799	705	646	555	418	349	288	229	187	178	67	133	245	326	413	428	464	626	649	719	790	837	902	972	1026	1085	1087	1147	1204	1216	1280	1327	1410	1430	1452	1523	1614	1509	1580	
Budapest	768	732	638	579	488	351	282	221	162	120	111	67	200	312	393	480	495	531	693	716	786	857	904	969	1039	1093	1152	1154	1214	1271	1283	1347	1394	1477	1497	1519	1690	1681	1576	1647	
Almásfüzitő	657	621	527	468	377	240	171	110	51	9	111	178	311	423	504	591	606	642	804	827	897	968	1015	1080	1150	1204	1263	1265	1325	1382	1394	1458	1505	1588	1608	1630	1701	1792	1687	1758	
Komarno	648	612	518	459	368	231	162	101	42	9	120	187	320	432	513	600	615	651	813	836	906	977	1024	1089	1159	1213	1272	1274	1334	1391	1403	1467	1514	1597	1617	1639	1710	1801	1696	1767	
Győr	606	570	476	417	326	189	120	59	42	51	162	229	362	474	555	642	657	693	855	878	948	1019	1066	1131	1255	1314	1316	1376	1433	1445	1509	1556	1639	1659	1681	1752	1843	1738	1809		
Bratislava	547	511	417	358	267	130	61	59	101	110	221	288	421	533	614	701	716	752	914	937	1007	1078	1125	1190	1260	1314	1373	1375	1435	1492	1504	1568	1615	1698	1718	1740	1811	1902	1797	1868	
Vienne	486	450	356	297	206	69	61	120	162	171	282	349	482	594	675	762	777	813	975	998	1068	1139	1186	1251	1321	1375	1434														

**Tableau I.2**

**CARACTERISTIQUES GENERALES DU DANUBE**

Secteurs navigables du Danube		Distance de l'embouchure en km	Longueur du secteur en km	Pente totale en m et pente max./min. à l'ENR en cm/km	Largeur du lit au HNN chenal à l'ENR en m	Vitesse du courant au HNN à l'ENR en km/h	Nombre de			
							<u>ponts</u> écluses	stations hydrométriques du réseau d'information	<u>stations</u> postes de signalisation	sections défavorables (seuils)
Haut-Danube	Kelheim – Passau									
	Passau – Linz									
	Linz – Vienne									
	Vienne – Gönyü									
Danube Moyen	Gönyü – Budapest									
	Budapest – M. Veche									
	M. Veche – T. Severin									
Bas-Danube	T. Severin – Brăila									
	Brăila – Sulina									
	Bras de Chilia									

<sup>1)</sup> Secteur maritime

<sup>2)</sup> Canal de Sulina

**Tableau I.3**

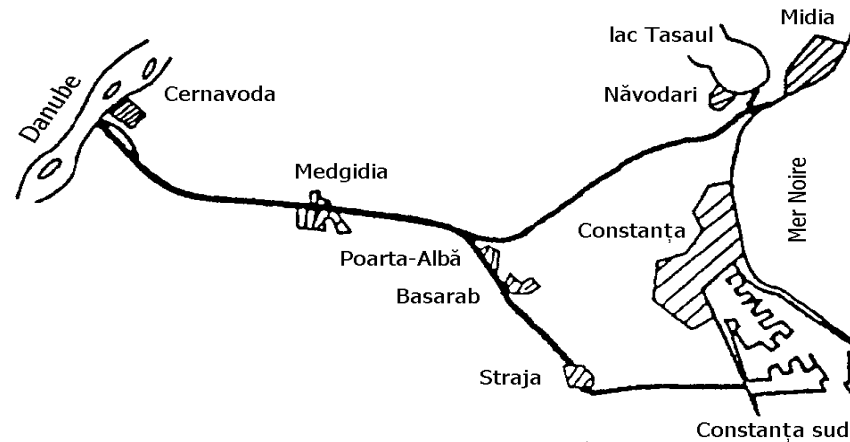
**CARACTERISTIQUES DES CONDITIONS NAUTIQUES DU DANUBE PAR SECTEURS**

Secteurs navigables du Danube		Distance de l'embouchure en km	Longueur du secteur en km	Profondeurs minima du chenal à l'ENR au niveau minimum en m	Nombre							
					de signaux constants provisoires		de seuils à l'ENR		de jours avec glaces dont avec prise du fleuve		de jours d'interruption totale de la navigation	
					côtiers	flottants	200...	200...	200...	200...	200...	200...
Haut-Danube	Kelheim – Passau											
	Passau – Linz											
	Linz – Vienne											
	Vienne – Gönyü											
Danube Moyen	Gönyü – Budapest											
	Budapest – M. Veche											
	M. Veche – T. Severin											
Bas-Danube	T. Severin – Brăila											
	Brăila – Sulina											
	Bras de Chilia											

<sup>1)</sup> Secteur maritime



**Illustration I.3 SCHEMA DU CANAL DANUBE-MER NOIRE**



Paramètres techniques du canal Danube-mer Noire  
et distances entre les ports

Longueur totale	64,41 km
Largeur minimale sur le plan d'eau	90,0 m
Profondeur minimale :	
Secteur I (limitrophe du Danube)	5,50 m
Secteur II (entre les écluses)	6,50 m
Secteur III (limitrophe de la mer Noire)	6,40 m
<i>Branche Poarta Albă-Năvodari-Midia</i>	
Longueur totale	27,50 km
Largeur minimale sur le plan d'eau	45,00 m
Profondeur	5,50 m
<i>Distances entre les ports sur le parcours du canal</i>	
Cernavodă (km 299,3 du Danube)-Medgidia	27 km
Medgidia-Poarta Albă	8 km
Poarta Albă-Basarab	5 km
Basarab-Constanța sud	24,4 km
Poarta Albă-Năvodari	... km
Poarta Albă-Midia	27,5 km

## Chapitre II

### **DONNEES SUR LA FLOTTE DANUBIENNE ET SA COMPOSITION, PRINCIPALES ENTREPRISES DE NAVIGATION SUR LE DANUBE**

#### **Explications au chapitre II**

Les **tableaux II.1 et II.2** contiennent des renseignements synthétiques sur la flotte danubienne (et sa composition par pays) destinée au transport de marchandises d'après l'état au 31 décembre 20... (les données sur la flotte à passagers figurent dans le chapitre VII de l'"Annuaire statistique").

Conformément aux définitions adoptées par la Commission du Danube, les bateaux destinés au remorquage et/ou au poussage de bateaux non automoteurs et ayant une puissance d'au moins 37 kW se rapportent aux remorqueurs, remorqueurs-pousseurs et pousseurs. Toutes les barges à marchandises sèches et les barges-citernes dont la portée en lourd est d'au moins 20 tonnes, entrent dans la catégorie des bateaux non automoteurs.

Les diagrammes présentent la part revenant à la flotte danubienne de chaque pays dans le cadre de la portée en lourd et de la puissance totale de la flotte du bassin (**ill. II.1**), ainsi que la structure de la portée en lourd et de la puissance de la flotte de chaque pays par type de bateau en 20... (**ill. II.2 et II.3**).

Le **tableau II.3** contient des données (par pays) sur la flotte danubienne par année de construction, des informations analytiques sur l'utilisation de la flotte danubienne par pays étant présentées dans le **tableau II.4**.

Des données sur les remorqueurs, les remorqueurs-pousseurs et les pousseurs, les bateaux automoteurs de chaque pays par groupe de puissance des bateaux ; des données sur les bateaux automoteurs et les barges de chaque pays par groupe de portée en lourd des bateaux, ainsi que des renseignements sur l'âge (année de construction) des principaux types de bateaux danubiens par pays figurent sur le site Internet de la CD dans les formulaires ST-1 – ST-3, présentés par les pays membres de la CD.

*(Bref commentaire sur la dynamique des principaux indicateurs au cours de l'année considérée par rapport à l'année précédente).*

Le **tableau II.5** fournit de brefs renseignements avec de brèves explications concernant les principales entreprises nationales de navigation des pays membres de la CD et les entreprises internationales (mixtes) de navigation jouant un rôle notable dans la navigation sur le Danube.

**Tableau II.1 RENSEIGNEMENTS D'ORDRE GENERAL CONCERNANT LA FLOTTE DANUBIENNE ET SA COMPOSITION  
PAR PAYS en 20... par rapport à 20... (d'après la situation au 31 décembre)**

Pays		Bateaux exploités											
		Nombre d'unités				Portée en lourd totale en tonnes				Puissance totale en kW			
		Total	Dont flotte de poussage		Flotte de poussage en %	Total	Dont flotte de poussage		Flotte de poussage en %	Total	Dont flotte de poussage		Flotte de poussage en %
			pousseurs	barges			barges	automoteurs			pousseurs	automoteurs	
Ukraine	20...												
	20...												
	%												
République de Moldova	20...												
	20...												
	%												
Roumanie	20...												
	20...												
	%												
Bulgarie	20...												
	20...												
	%												
Serbie	20...												
	20...												
	%												
Croatie	20...												
	20...												
	%												
Hongrie	20...												
	20...												
	%												
Slovaquie	20...												
	20...												
	%												
Autriche	20...												
	20...												
	%												
Allemagne	20...												
	20...												
	%												
TOTAL	20...												
	20...												
	%												

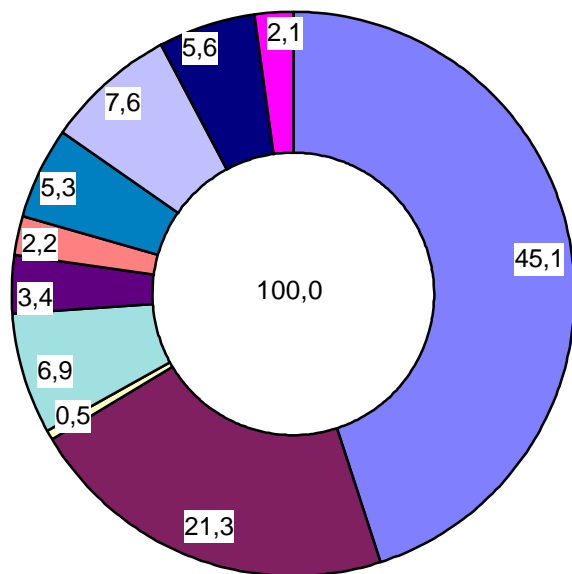
**Tableau II.2 RENSEIGNEMENTS SUR LA FLOTTE DANUBIENNE PAR PAYS ET PRINCIPAUX TYPES DE BATEAUX  
(d'après la situation au 31 décembre 20...)**

Pays	Bateaux exploités													
	Remorqueurs et pousseurs			Automoteurs					Chalands non-automoteurs			TOTAL		
	Nombre d'unités	Puissance en kW		Nombre d'unités	Portée en lourd en tonnes		Puissance en kW		Nombre d'unités	Portée en lourd en tonnes		Nombre d'unités	Portée en lourd totale en tonnes	Puissance en kW
		totale	moyenne		totale	moyenne	totale	moyenne		totale	moyenne			
Ukraine														
République de Moldova														
Roumanie														
Bulgarie														
Serbie														
Croatie														
Hongrie														
Slovaquie														
Autriche														
Allemagne														
TOTAL en 20...														
TOTAL en 20...														
En % par rapport à 20...														

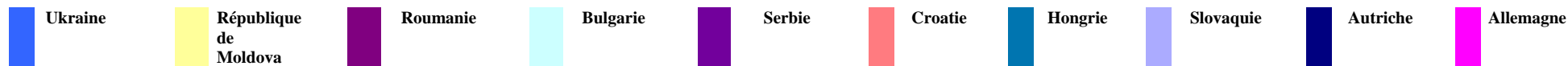
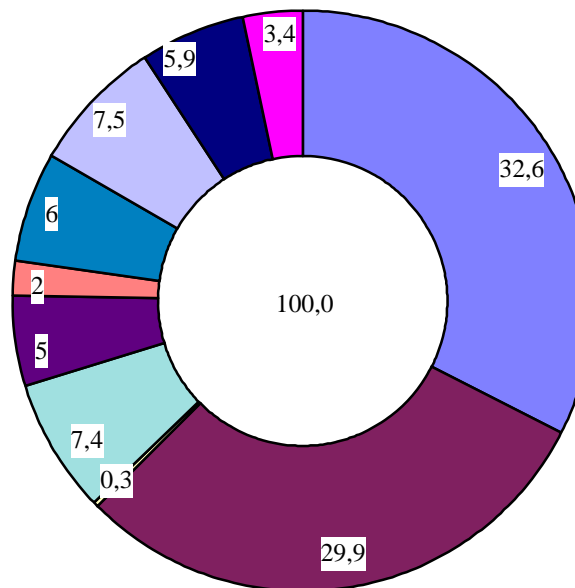
Illustration II.1

PORTEE EN LOURD ET PUISSANCE TOTALES DE LA FLOTTE DANUBIENNE PAR PAYS EN 20... (%)

Portée en lourd

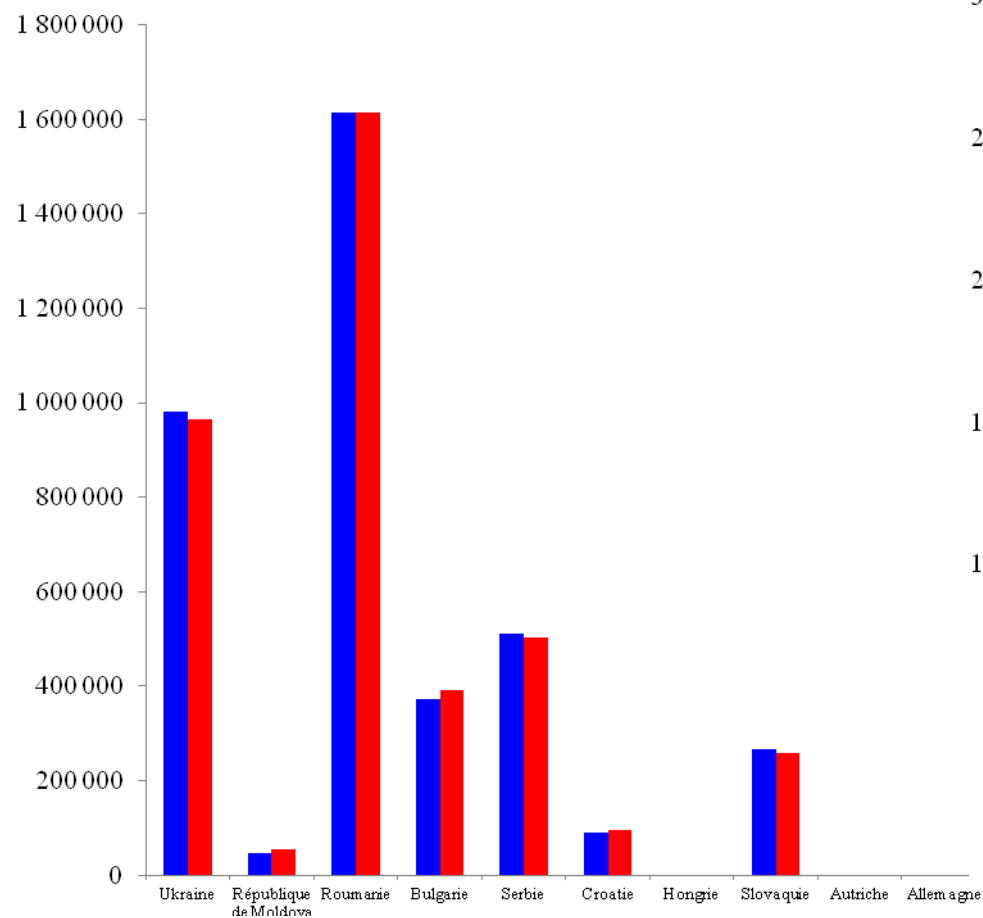


Puissance



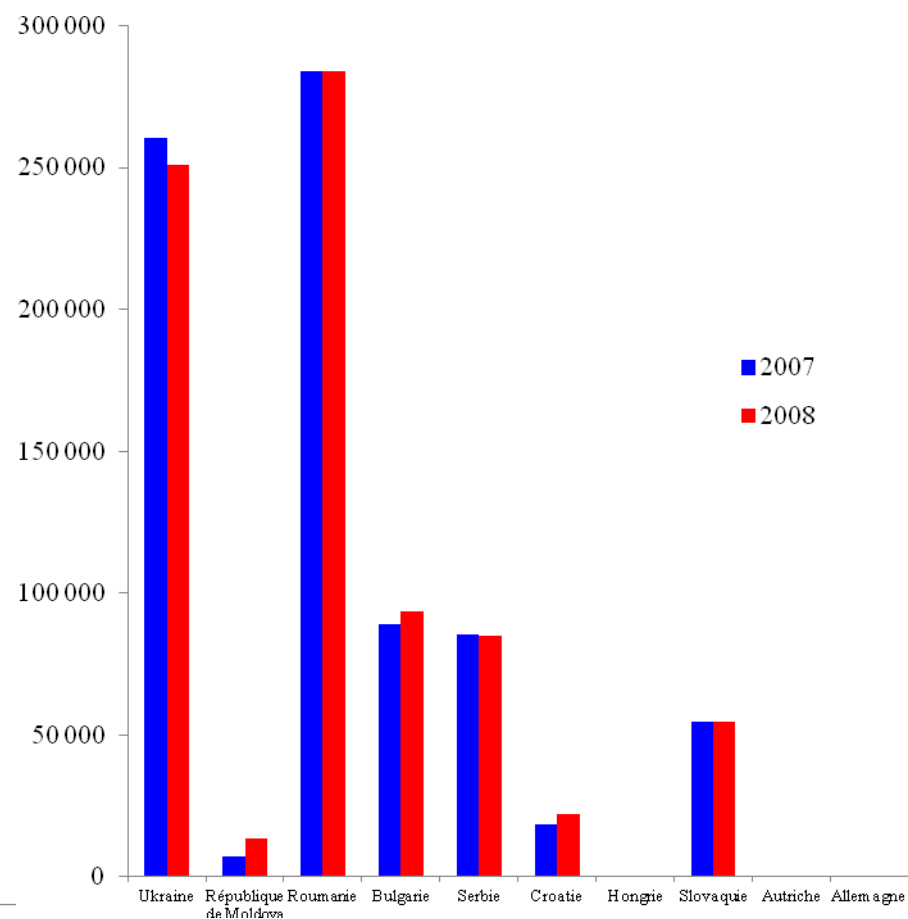
**Illustration II.2**

**DÉVELOPPEMENT DE LA PORTÉE EN LOURD DE LA FLOTTE DANUBIENNE DANS LES PAYS DANUBIENS EN 20... PAR RAPPORT À 20...**  
(en milliers de t)



**Illustration II.3**

**DÉVELOPPEMENT DE LA PUISSANCE DE LA FLOTTE DANUBIENNE DANS LES PAYS DANUBIENS EN 20... PAR RAPPORT À 20...**  
(en milliers de kW)



**Tableau II.3 RENSEIGNEMENTS SUR LA FLOTTE DANUBIENNE PAR PAYS ET SELON L'ANNÉE DE CONSTRUCTION**  
(d'après la situation au 31 décembre 20...)

Pays	Flotte	Année de construction									
		Jusqu'à 1941	1941- 1960	1961- 1970	1971- 1980	1981- 1990	1991- 2000	2001-2010	Après 2010	Inconnue	TOTAL
.....	Nombre de bateaux										
	Puissance										
	Portée en lourd										
.....	Nombre de bateaux										
	Puissance										
	Portée en lourd										
.....	Nombre de bateaux										
	Puissance										
	Portée en lourd										
.....	Nombre de bateaux										
	Puissance										
	Portée en lourd										
.....	Nombre de bateaux										
	Puissance										
	Portée en lourd										
.....	Nombre de bateaux										
	Puissance										
	Portée en lourd										
.....	Nombre de bateaux										
	Puissance										
	Portée en lourd										
TOTAL 20..	Nombre de bateaux										
	Puissance										
	Portée en lourd										
TOTAL 20...	Nombre de bateaux										
	Puissance										
	Portée en lourd										
en % par rapport à 20...	Nombre de bateaux										
	Puissance										
	Portée en lourd										

**Tableau II.4**

**DONNES ANALYTIQUES SUR L'EXPLOITATION DE LA FLOTTE DANUBIENNE  
(remorqueurs, automoteurs, pousseurs et barges)**

Pays		Nombre de tonnes-kilomètres réalisé (en millions de tonnes-kilomètres)			Nombre de tonnes-kilomètres réalisé (en millions de tonnes-kilomètres par kW)			Nombre de tonnes-kilomètres réalisé (en millions de tonnes-kilomètres par tonne de portée en lourd)		
		Total	Par poussage	Par poussage en %	Total	Par poussage	Par poussage en %	Total	Par poussage	Par poussage en %
Ukraine	20...									
	20...									
	%									
République de Moldova	20...									
	20...									
	%									
Roumanie	20...									
	20...									
	%									
Bulgarie	20...									
	20...									
	%									
Serbie	20...									
	20...									
	%									
Croatie	20...									
	20...									
	%									
Hongrie	20...									
	20...									
	%									
Slovaquie	20...									
	20...									
	%									
Autriche	20...									
	20...									
	%									
Allemagne	20...									
	20...									
	%									



**Tableau II.5 PRINCIPALES ENTREPRISES DE NAVIGATION SUR LE DANUBE**

Pays	Nom de l'entreprise	Siège	Flotte de transport d'après l'état au 31 décembre 20...				Volume des transports sur le Danube en 20...	
			Nombre de bateaux	Puissance en milliers kW	Portée en lourd en milliers t	Capacité de transport-passagers (milliers pers.)	Marchandises (milliers t)	Passagers (milliers pers.)
Ukraine	« Entreprise ukrainienne de navigation danubienne » S.A.	Ismail ...	..... .....	..... .....	..... .....	..... .....	..... .....	..... .....
	ASK « Ukrechflot »	Kiev ...	..... .....	..... .....	..... .....	..... .....	..... .....	..... .....
Roumanie	..... .....	..... .....	..... .....	..... .....	..... .....	..... .....	..... .....	..... .....
..... .....	..... .....	..... .....	..... .....	..... .....	..... .....	..... .....	..... .....	..... .....
..... .....	..... .....	..... .....	..... .....	..... .....	..... .....	..... .....	..... .....	..... .....

- Société par actions **Entreprise ukrainienne de navigation danubienne** (UDP S.A.) fondée en 1883. Partie aux Accords de Bratislava (AB) depuis 1955. Principaux domaines d'activité : transport de marchandises de commerce extérieur sur le Danube, en mer et sur le trajet Danube-mer ; transport de marchandises sur le Danube dans les limites des frontières du pays, entre les ports danubiens et ceux de la mer Noire et de la mer d'Azov ; transport de passagers sur le Danube, à l'étranger et dans les limites des frontières du pays.

- .....
- .....
- .....

## Chapitre III

### TRAFIC-MARCHANDISES SUR LE DANUBE

#### Explications au chapitre III

Le volume total des marchandises transportées sur le Danube pendant l'année considérée (**Tableau III.1**) comprend les marchandises ci-après :

- marchandises sorties des pays danubiens y compris à destination des pays non-danubiens ;
- marchandises transportées dans les limites des frontières du pays ;
- marchandises entrées sur le Danube :
  - de la mer par le canal de Sulina ;
  - de la mer par le canal du bras de Kilia ;
  - par le canal Danube-Mer Noire (Cernavodă-Constanța) de la mer et des ports situés sur le canal ;
  - par le canal Main-Danube du Main et des ports situés sur le canal.

La quantité de marchandises sorties comprend, conformément aux définitions adoptées, les marchandises de commerce extérieur des pays non-danubiens entrés dans les ports danubiens par d'autres moyens de transport pour être acheminées par le Danube.

Les marchandises transportées dans les limites des frontières du pays comprennent aussi les matériaux extraits du lit du fleuve par dragage et destinés à être utilisés ou vendus en tant que matériaux de construction si, lors du transport, ils sont accompagnés de documents de transport.

Le volume total des marchandises transportées sur le Danube en 20... a été de ... mille t et présente une augmentation (diminution) de ... mille t (... %) par rapport à 20... .

La répartition par trimestre des marchandises sorties du pays et transportées dans les limites des frontières du pays sur le Danube figurant dans le **tableau III.2** donne la possibilité d'évaluer l'intensité du transport-marchandises pendant les différentes périodes de navigation en fonction des conditions nautiques. La répartition trimestrielle du volume total des transports en 20... se présente comme suit pour les trimestre respectifs (en %) : I-... ; II-... ; III-... ; IV-... .

L'**illustration III.1** présente une comparaison des volumes de transport en 20... selon les catégories de marchandises figurant dans le tableau **III.1**. Les écarts des volumes trimestriels des transports par rapport au niveau trimestriel moyen en 20... (par pays) sont présentés sur l'**illustration III.2**.

Le **tableau III.3** contient des données annuelles sur les transports de marchandises par secteurs des pays danubiens, les mêmes données réparties par trimestres figurant sur le site Internet de la CD dans les formulaires ST-5, présentés par les pays membres de la CD. La quantité

totale des marchandises transportées sur le Danube comprend pour chaque secteur de pays les quantités de marchandises sorties du pays, entrées dans le pays, transportées dans les limites des frontières du pays et ayant transité de bout en bout le secteur du pays donné. Les chiffres relatifs aux marchandises sorties/entrées contiennent également les marchandises provenant des pays non-danubiens, expédiées/arrivées par la voie du Danube à partir d'un port danubien.

Le **tableau III.4** comprend les données sur les quantités de marchandises transportées et sur le nombre de tonnes-kilomètres réalisé par les bateaux nationaux des pays membres de la Commission du Danube, ainsi que sur les distances moyennes de transport de marchandises. Des données détaillées sur les transports des marchandises effectués par les bateaux nationaux de chaque pays membre de la CD par nature de transports (exportation, importation, transports entre ports étrangers et dans les limites des frontières du pays) figurent sur le site Internet de la CD dans les formulaires ST-6, présentés par les pays membres de la CD. La quantité totale des marchandises transportées par les bateaux nationaux en 20... présente une augmentation (diminution) de ... mille t (...%) par rapport à 20... . Le nombre de tonnes-kilomètres réalisé présente une augmentation (diminution) de ... mille t (...%) et la distance moyenne des transports une augmentation (diminution) de ...%. Le nombre de tonnes-kilomètres réalisé par les bateaux nationaux des pays danubiens en 200... est présenté sur les diagrammes de **l'illustration III.3**.

Le **tableau III.5** contient des données sur les flux de marchandises transportées par voie du Danube entre les pays, y compris les pays non-danubiens d'expédition et de destination ; les mêmes données sont présentées sous forme graphique sur **l'illustration III.4**.

Les données figurant dans le **tableau III.6** donnent un aperçu complet de la mise en application du poussage sur le Danube en général et par pays. Des données plus détaillées par pays figurent sur le site Internet de la CD dans les formulaires ST-6, présentés par les pays membres de la CD. Dans le volume total des transports effectués par les bateaux nationaux des pays membres de la CD en 20... (... mille t) ... mille t reviennent au poussage, soit ...% de plus (moins) qu'en 20... .

Dans le nombre total de tonnes-kilomètres réalisées en 20... , à savoir ... millions de tonnes-kilomètres ... millions, soit ...% reviennent au poussage. La production de tonnes-kilomètres réalisée en 20... par poussage a augmenté (diminué) de ...% par rapport à l'année dernière (... millions de tonnes-kilomètres).

Le **tableau III.7** caractérise le flux des marchandises entre les ports des pays danubiens. Pour assurer une meilleure comparabilité des données, le tableau a été dressé sur la base des données des ports de destination des marchandises. Le tableau ne présente pas de données sur le flux de marchandises transportées dans les limites des frontières du pays. Pour donner un aperçu plus complet des transports des marchandises entre les ports danubiens, ont été également incluses dans le tableau les données sur les marchandises transportées entre les ports qui ne figurent pas dans la liste des principaux ports danubiens (autres ports danubiens), ainsi que les données sur les marchandises en provenance de ports non-danubiens transportées sur le Danube en destination des ports danubiens ou vice-versa. La quantité de marchandises transportées entre les principaux ports danubiens en 20... étaient de ... milliers de t, ce qui représente une augmentation (diminution) de ...% par rapport aux ... milliers de t transportées en 20... .

Le **tableau III.8** contient des données sur la quantité de marchandises transportées sur le Danube en conteneurs, ce qui donne un aperçu du degré de conteneurisation des flux de marchandises sur le fleuve. La quantité de marchandises expédiées en conteneurs en 20... a augmenté (diminué) de ...% par rapport à 20... .

Le schéma des transports de marchandises entre les principaux ports danubiens en 20... (**illustration III. 6**) caractérise la densité du trafic-marchandises (en millions de t) sur les secteurs compris entre les ports du Danube séparément vers l'amont et vers l'aval.

Par rapport à l'année précédente, le trafic-marchandises sur le canal de Sulina a augmenté (diminué) de ...% , se chiffrant en 20... à ... milliers de t. Au cours de l'année 20... bateaux battant pavillon de plus de ... pays ont traversé le canal (**tableau III.9**). Les bateaux de ... (*nombre*) pays suivants ont réalisé plus de ...% du volume total des transports par le canal de Sulina :

..... - ... %  
..... - ... %

La répartition par pays du volume de transports effectués en 20... par les bateaux de différents pays est présenté sous forme de diagrammes circulaires sur **l'illustration III.7** pour tout le parcours du canal de Sulina et séparément selon les directions « mer-Danube » et « Danube-mer ».

Les données relatives aux bateaux et aux marchandises ayant transité les autres canaux du Danube figurent dans les **tableaux III.10 à III.12** ; la répartition des flux de marchandises selon l'appartenance des bateaux ayant transité ces canaux est présentée sur les diagrammes des **illustrations III.8 à III.10**.

**Tableau III. 1 VOLUME DES MARCHANDISES TRANSPORTEES SUR LE DANUBE EN 20...-20...**

en milliers de tonnes

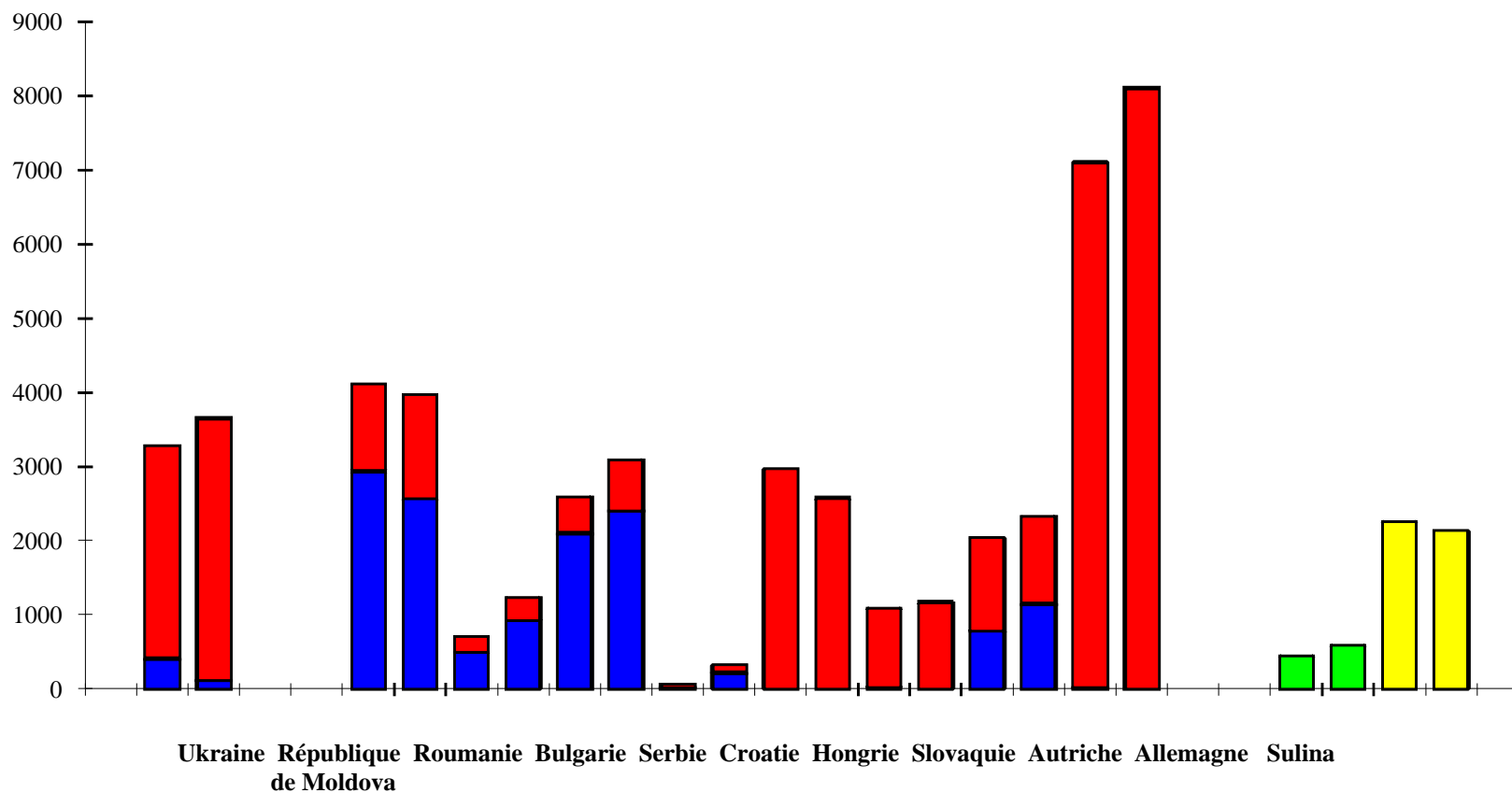
Pays	Marchandises sorties du pays par le Danube			Marchandises transportées dans les limites des frontières du pays sur le Danube			TOTAL		
	20...	20...	en % par rapport à ...	20...	20...	en % par rapport à ...	20...	20...	en % par rapport à ...
Ukraine									
République de Moldova									
Roumanie									
Bulgarie									
Serbie									
Croatie									
Hongrie									
Slovaquie									
Autriche									
Allemagne									
<b>Total</b>									
Arrivées sur le Danube de la mer par le canal de Sulina de la mer par le bras de Kilia par le canal Danube-mer Noire de la mer et des ports situés sur le canal par le canal Main-Danube du Main et des ports situés sur le canal									
<b>Volume total des marchandises transportées sur le Danube au cours de l'année</b>									

**Tableau III.2 VOLUME DES MARCHANDISES TRANSPORTEES SUR LE DANUBE EN 20...**

en milliers de tonnes

Pays		Marchandises sorties du pays par le Danube				Marchandises transportées dans les limites des frontières du pays sur le Danube				TOTAL							
		Total	Dont par trimestre				Total	Dont par trimestre				Total	Dont par trimestre				
			I	II	III	IV		I	II	III	IV		I	II	III	IV	
Ukraine	20..																
	20..																
République de Moldova	20..																
	20..																
Roumanie	20..																
	20..																
Bulgarie	20..																
	20..																
Serbie	20..																
	20..																
Croatie	20..																
	20..																
Hongrie	20..																
	20..																
Slovaquie	20..																
	20..																
Autriche	20..																
	20..																
Allemagne	20..																
	20..																
<b>TOTAL</b>	20..																
	<b>20..</b>																
	%																
en % par rapport au total	20..																
	20..																

**Illustration III.1 VOLUME DES MARCHANDISES TRANSPORTEES SUR LE DANUBE EN 20... PAR RAPPORT A 20...  
(en milliers de tonnes)**



■ - Marchandises sorties     
 ■ Dans les limites des frontières du pays     
 ■ - Entrées dans le canal de Sulina en venant de la mer     
 ■ - Sorties en mer par le canal de Sulina

**Illustration III. 2      GRAPHIQUE DES ECARTS ENTRE LE VOLUME DES MARCHANDISES TRANSPORTEES PAR TRIMESTRE ET LE VOLUME MOYEN TRIMESTRIEL EN 20...**  
(écarts en pourcentage)

Pays		Trimestre			
		I	II	III	IV
Ukraine	+				
	-				
République de Moldova	+				
	-				
Roumanie	+				
	-				
Bulgarie	+				
	-				
Serbie	+				
	-				
Croatie	+				
	-				
Hongrie	+				
	-				
Slovaquie	+				
	-				
Autriche	+				
	-				
Allemagne	+				
	-				
<b>Total pour le Danube</b>	+				
	-				

**Niveau moyen trimestriel = 25 %**



**Tableau III.3 DONNEES GENERALES ANNUELLES SUR LES MARCHANDISES SORTIES, ENTREES ET TRANSPORTEES EN TRANSIT ET DANS LES LIMITES DES FRONTIERES DU PAYS SUR LE DANUBE PAR PAYS**

en milliers de tonnes

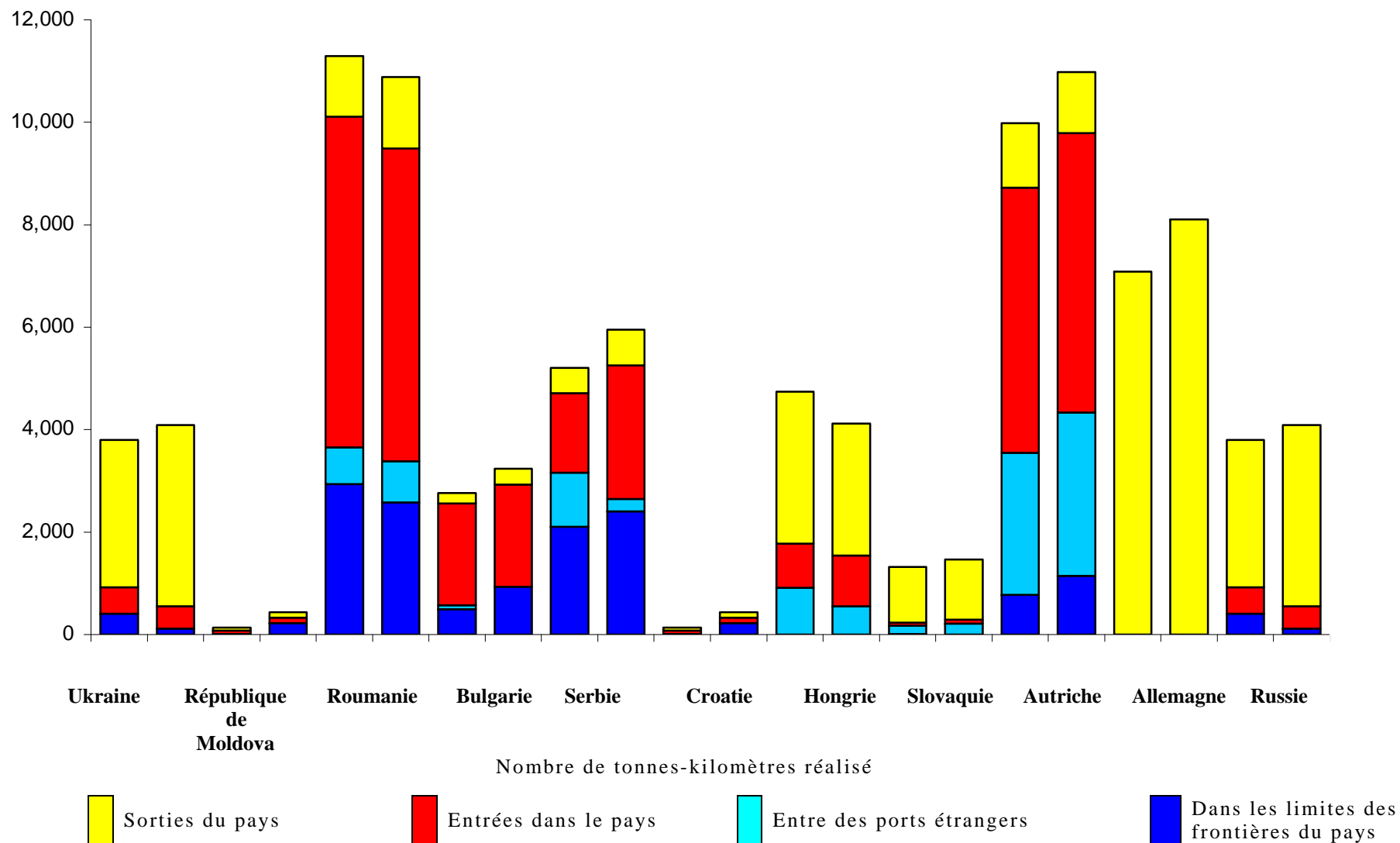
Nature du transport			Quantité de marchandises transportées									
			Ukraine	Rép. de Moldova	Roumanie	Bulgarie	Serbie	Croatie	Hongrie	Slovaquie	Autriche	Allemagne
Marchandises sorties des ports danubiens du pays à destination des ports danubiens d'autres pays	1*	20... 20... %										
Marchandises entrées dans les ports danubiens du pays en provenance des ports danubiens d'autres pays	2*	20... 20... %										
Marchandises transportées entre des ports danubiens dans les limites des frontières du pays	3	20... 20... %										
<b>TOTAL des marchandises transportées entre les ports danubiens</b>	<b>4</b>	20... 20... %										
Marchandises sorties des ports danubiens du pays à destination des ports d'autres pays situés en dehors du Danube	5	20... 20... %										
Marchandises entrées dans les ports danubiens du pays en provenance des ports d'autres pays situés en dehors du Danube	6	20... 20... %										
Marchandises transportées dans les limites des frontières du pays entre les ports danubiens et les ports situés en dehors du Danube	7	20... 20... %										
<b>TOTAL des marchandises transportées entre les ports danubiens et les ports situés en dehors du Danube</b>	<b>8</b>	20... 20... %										
Marchandises transportées en transit de bout en bout sur le secteur danubien du pays a) vers l'amont b) vers l'aval	9	a)20... a)20... b)20... b)20...										
<b>TOTAL des marchandises transportées en transit de bout en bout</b>	<b>10</b>	20... 20... %										
<b>TOTAL des marchandises transportées sur le Danube au cours de l'année</b>	<b>4+8+10</b>	20... 20... %										

\* A l'exception des marchandises ayant transité de bout en bout

**Tableau III.4 VOLUME TOTAL DE MARCHANDISES TRANSPORTEES PAR LES BATEAUX NATIONAUX DES  
PAYS MEMBRES DE LA COMMISSION DU DANUBE**

Pays	Quantité de marchandises transportées				Nombre de tonnes-kilomètres réalisé				Distance moyenne de transport		
	en milliers de tonnes		en % par rapport au total	en % par rapport à 20...	en millions de t-km		en % par rapport au total	en % par rapport à 20...	en kilomètres		en % par rapport à 20...
	20...	20...			20...	20...			20...	20...	
Ukraine											
République de Moldova											
Roumanie											
Bulgarie											
Serbie											
Croatie											
Hongrie											
Slovaquie											
Autriche											
Allemagne											
<b>TOTAL</b>											

**Illustration III.3 NOMBRE DE TONNES-KILOMETRES REALISE PAR LES BATEAUX NATIONAUX  
DES PAYS MEMBRES DE LA COMMISSION DU DANUBE**



**Tableau III.5 MARCHANDISES TRANSPORTEES ENTRE LES PAYS DANUBIENS**

en milliers de tonnes

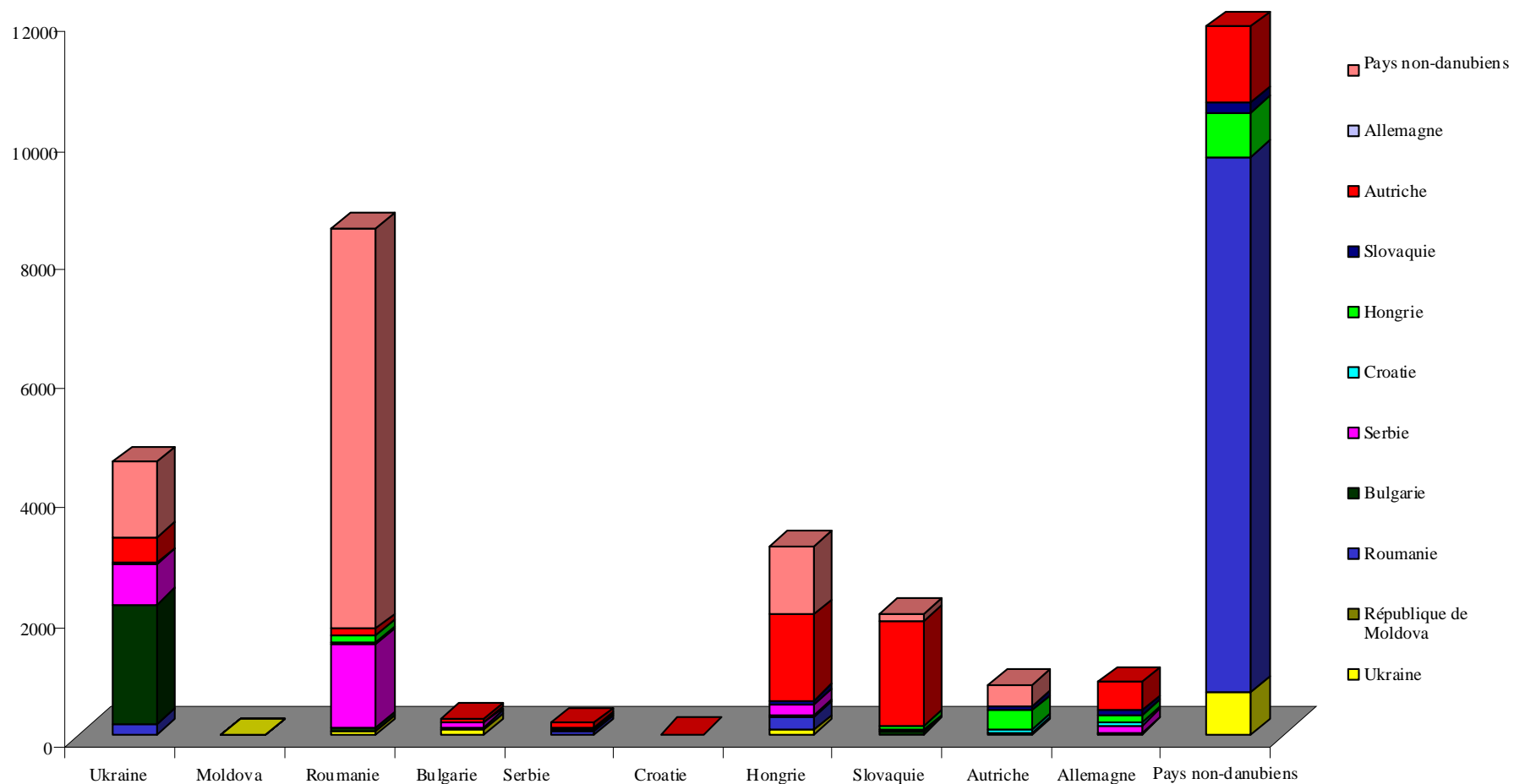
Pays de destination		Ukraine	République de Moldova	Roumanie	Bulgarie	Serbie	Croatie	Hongrie	Slovaquie	Autriche	Allemagne	Pays non-danubiens	TOTAL
Pays d'expédition													
Ukraine	20...												
	20...												
République de Moldova	20...												
	20...												
Roumanie	20...												
	20...												
Bulgarie	20...												
	20...												
Serbie	20...												
	20...												
Croatie	20...												
	20...												
Hongrie	20...												
	20...												
Slovaquie	20...												
	20...												
Autriche	20...												
	20...												
Allemagne	20...												
	20...												
Pays non-danubiens	20...												
	20...												
<b>TOTAL</b>	20...												
	20...												

**Illustration III.4**

**MARCHANDISES EXPEDIEES DES PAYS DANUBIENS EN 20...**  
**(par pays d'expédition)**

En milliers de tonnes

Pays d'expédition



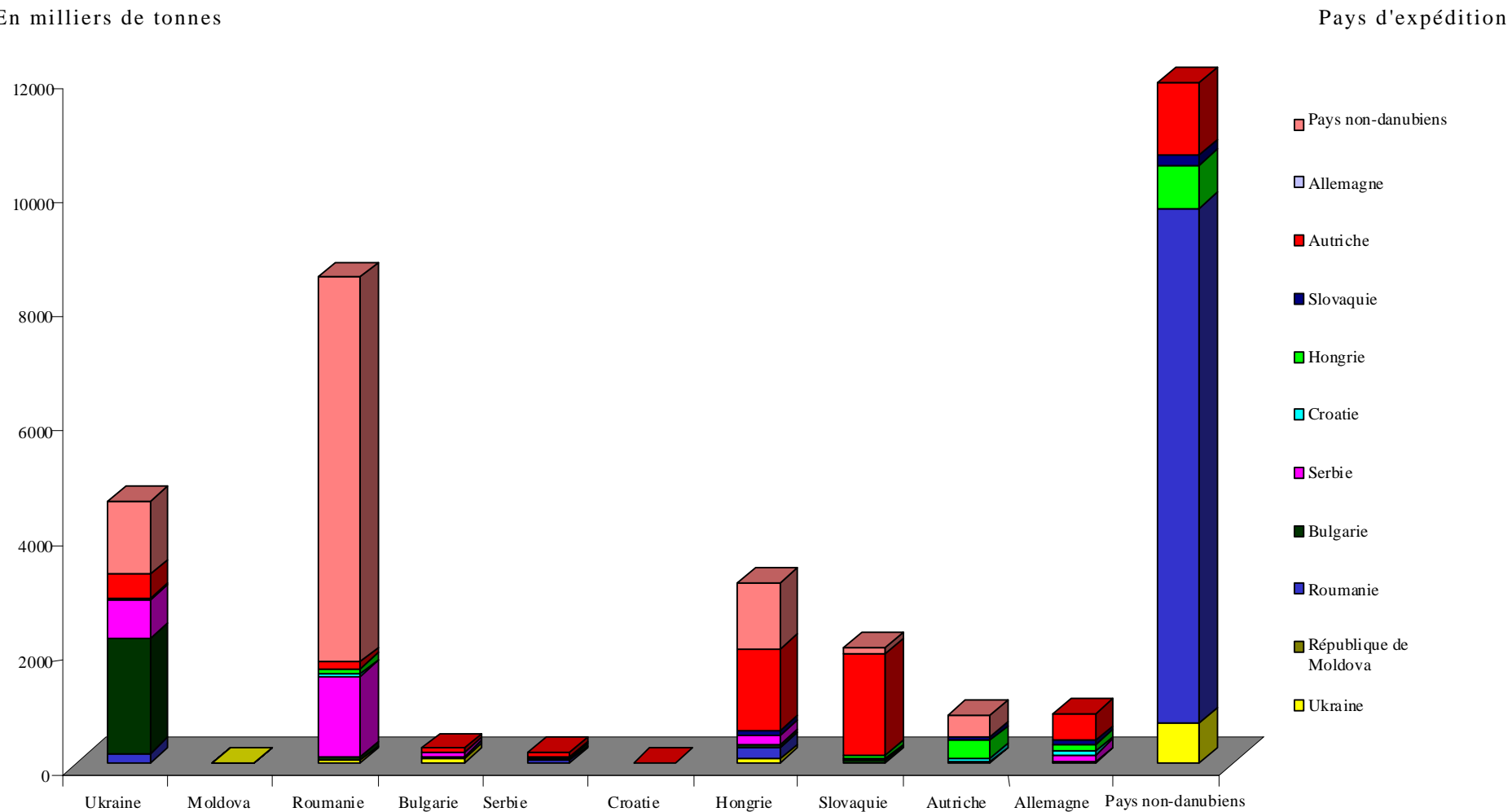
en milliers de tonnes

Pays de destination \ Pays d'expédition		Ukraine	République de Moldova	Roumanie	Bulgarie	Serbie	Croatie	Hongrie	Slovaquie	Autriche	Allemagne	Pays non-danubiens	TOTAL
Ukraine	20...												
	20...												
République de Moldova	20...												
	20...												
Roumanie	20...												
	20...												
Bulgarie	20...												
	20...												
Serbie	20...												
	20...												
Croatie	20...												
	20...												
Hongrie	20...												
	20...												
Slovaquie	20...												
	20...												
Autriche	20...												
	20...												
Allemagne	20...												
	20...												
Pays non-danubiens	20...												
	20...												
<b>TOTAL</b>	20...												
	20...												

Illustration III.4

MARCHANDISES EXPEDIEES DES PAYS DANUBIENS EN 20...  
(par pays d'expédition)

En milliers de tonnes

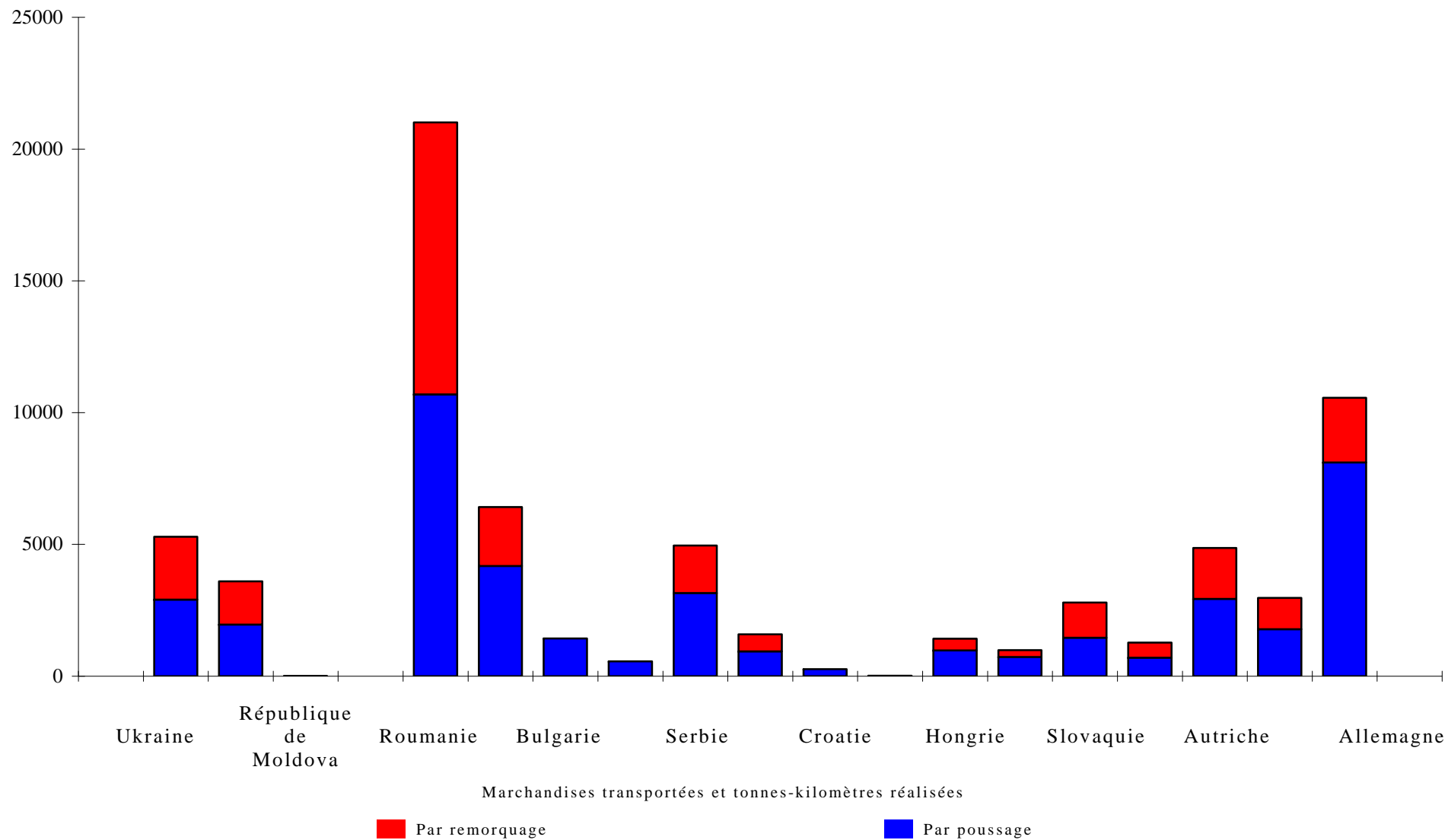


**Tableau III.6 VOLUME TOTAL DES TRANSPORTS DE MARCHANDISES SUR LE DANUBE A BORD DE BATEAUX NATIONAUX, DONT TRANSPORT DE MARCHANDISES PAR POUSSAGE**

Pays		Marchandises sorties du pays		Marchandises entrées dans le pays		Marchandises transportées entre des ports étrangers		Marchandises transportées dans les limites des frontières du pays		TOTAL	dont par poussage
		Total	dont par poussage	Total	dont par poussage	Total	dont par poussage	Total	dont par poussage		
Ukraine	a)										
	b)										
République de Moldova	a)										
	b)										
Roumanie	a)										
	b)										
Bulgarie	a)										
	b)										
Serbie	a)										
	b)										
Croatie	a)										
	b)										
Hongrie	a)										
	b)										
Slovaquie	a)										
	b)										
Autriche	a)										
	b)										
Allemagne	a)										
	b)										
TOTAL	a) en milliers de tonnes										
	b) en millions de t-km										



**Illustration III.5 TRANSPORTS DE MARCHANDISES SUR LE DANUBE A BORD DE BATEAUX NATIONAUX ET TRANSPORTS DE MARCHANDISES PAR POUSSAGE**



**Tableau III.7 MARCHANDISES TRANSPORTEES ENTRE LES PRINCIPAUX PORTS DANUBIENS**

(en milliers de tonnes)

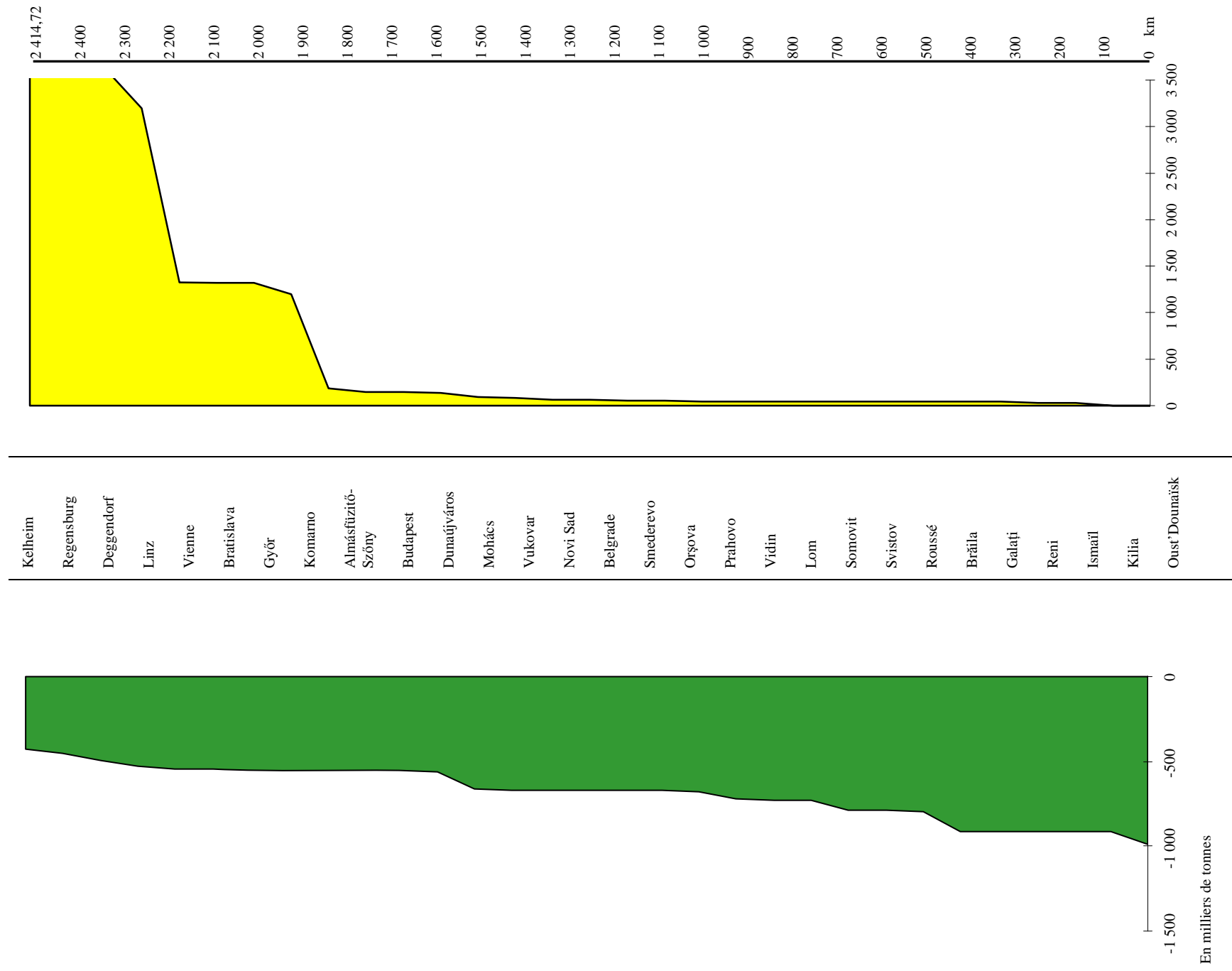
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	32	33	34	35	36		
	Oust'Douaïnsk	Kilia	Ismail	Tulcea	Reni	Giurgulești	Galati	Brăila	Giurgiu	Roussé	Svistov	Somovit	Turnu Măgurele	Lom	Vidin	Prahovo	Orșova	Smederevo	Belgrade	Novi Sad	Vukovar	Mohács-Baja	Dunaujváros	Budapest	Almásfüzitő-Szőny	Komarno	Győr	Bratislava	Vienne	Linz	Deggendorf	Regensburg	Kelheim	Autres ports danubiens	Ports non-danubiens	TOTAL		
1	Oust'Douaïnsk																																					
2	Kilia																																					
3	Ismail																																					
4	Tulcea																																					
5	Reni																																					
6	Giurgulești																																					
7	Galati																																					
8	Brăila																																					
9	Giurgiu																																					
10	Roussé																																					
11	Svistov																																					
12	Somovit																																					
13	Turnu Măgurele																																					
14	Lom																																					
15	Vidin																																					
16	Prahovo																																					
17	Orșova																																					
18	Smederevo																																					
19	Belgrade																																					
20	Novi Sad																																					
21	Vukovar																																					
22	Mohács-Baja																																					
23	Dunaujváros																																					
24	Budapest																																					
25	Almásfüzitő-Szőny																																					
26	Komarno																																					
27	Győr																																					
28	Bratislava																																					
29	Vienne																																					
30	Linz																																					
31	Deggendorf																																					
32	Regensburg																																					
33	Kelheim																																					
34	Autres ports danubiens																																					
35	Ports non-danubiens																																					
	<b>TOTAL</b>																																					

**Tableau III.8 TRANSPORTS INTERNATIONAUX DE MARCHANDISES SUR LE DANUBE  
PAR PAYS DE CHARGEMENT ET DE DECHARGEMENT**

en milliers de tonnes

Pays d'expédition et de destination	Quantité de marchandises sorties					Quantité de marchandises entrées				
	TOTAL	dont marchandises expédiées en conteneurs		Nombre de conteneurs (convertis en conteneurs de 20 pieds)		TOTAL	dont marchandises expédiées en conteneurs		Nombre de conteneurs (convertis en conteneurs de 20 pieds)	
	en milliers de tonnes	en milliers de tonnes	%	Total pièces	dont remplis	en milliers de tonnes	en milliers de tonnes	%	Total pièces	dont remplis
Ukraine	...									
République de Moldova	...									
Roumanie	...									
Bulgarie	...									
Serbie	...									
Croatie	...									
Hongrie	...									
Slovaquie	...									
Autriche	...									
Allemagne	...									
<b>TOTAL</b>										

**Illustration III.6 SCHEMA DES TRANSPORTS DES MARCHANDISES ENTRE LES PRINCIPAUX PORTS DANUBIENS**



En milliers de tonnes

**Tableau III.9 DONNEES SUR LES BATEAUX ET LES MARCHANDISES  
AYANT TRAVERSE LE CANAL DE SULINA EN 20...**

No d'ordre	Appartenance des bateaux par pays	Entrées de la mer par le canal de Sulina			Sorties en mer par le canal de Sulina			TOTAL		
		Nombre de bateaux	Tonnage en milliers de N.R.T.	Quantité de marchand. en milliers de tonnes	Nombre de bateaux	Tonnage en milliers de N.R.T.	Quantité de marchand. en milliers de tonnes	Nombre de bateaux	Tonnage en milliers de N.R.T.	Quantité de marchand. en milliers de tonnes
1	Ukraine									
2	République de Moldova									
3	Roumanie									
4	Bulgarie									
5	Serbie									
6	Croatie									
7	Hongrie									
8	Slovaquie									
9	Autriche									
10	Allemagne									
11	Azerbaïdjan									
12	Antigua et Barbuda									
13	Antilles									
14	Bahamas									
15	Cambodge									
16	Danemark									
17	Honduras									
18	Belize									
19	Portugal									
20	Chypre									
21	Liban									
22	Malte									
23	Panama									
24	Russie									
25	Saint-Vincent									
26	Syrie									
27	Turquie									
28	Autres pays									
	<b>TOTAL</b>									
	Total en 20...									
	en % par rapport à 20...									

**Tableau III.10 DONNEES SUR LES BATEAUX ET LES MARCHANDISES  
AYANT TRAVERSE LE CANAL DANUBE-MER NOIRE EN 20...**

No d'ordre	Appartenance des bateaux par pays	Entrées dans le canal Danube-Mer Noire			Sorties du canal Danube-Mer Noire			TOTAL		
		Nombre de bateaux	Tonnage en milliers de N.R.T.	Quantité de marchand. en milliers de tonnes	Nombre de bateaux	Tonnage en milliers de N.R.T.	Quantité de marchand. en milliers de tonnes	Nombre de bateaux	Tonnage en milliers de N.R.T.	Quantité de marchand. en milliers de tonnes
1	Ukraine									
2	République de Moldova									
3	Roumanie									
4	Bulgarie									
5	Serbie									
6	Croatie									
7	Hongrie									
8	Slovaquie									
9	Autriche									
10	Allemagne									
11	Azerbaïdjan									
12	Antigua et Barbuda									
13	Antilles									
14	Bahamas									
15	Cambodge									
16	Danemark									
17	Honduras									
18	Belize									
19	Portugal									
20	Chypre									
21	Liban									
22	Malte									
23	Panama									
24	Russie									
25	Saint-Vincent									
26	Syrie									
27	Turquie									
28	Autres pays									
TOTAL										
Total en 20...										
en % par rapport à 20...										

**Tableau III.11 DONNEES SUR LES BATEAUX ET LES MARCHANDISES  
AYANT TRAVERSE LE CANAL DU BRAS DE KILIA EN 20...**

No d'ordre	Appartenance des bateaux par pays	Entrées dans le canal du bras de Kilia			Sorties du canal du bras de Kilia			TOTAL		
		Nombre de bateaux	Tonnage en milliers de N.R.T.	Quantité de marchand. en milliers de tonnes	Nombre de bateaux	Tonnage en milliers de N.R.T.	Quantité de marchand. en milliers de tonnes	Nombre de bateaux	Tonnage en milliers de N.R.T.	Quantité de marchand. en milliers de tonnes
1	Ukraine									
2	République de Moldova									
3	Roumanie									
4	Bulgarie									
5	Serbie									
6	Croatie									
7	Hongrie									
8	Slovaquie									
9	Autriche									
10	Allemagne									
11	Azerbaïdjan									
12	Antigua et Barbuda									
13	Antilles									
14	Bahamas									
15	Cambodge									
16	Danemark									
17	Honduras									
18	Belize									
19	Portugal									
20	Chypre									
21	Liban									
22	Malte									
23	Panama									
24	Russie									
25	Saint-Vincent									
26	Syrie									
27	Turquie									
28	Autres pays									
	<b>TOTAL</b>									
	Total en 20...									
	en % par rapport à 20...									

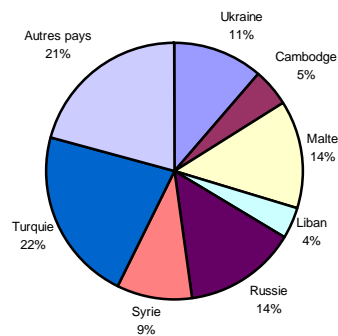
**Tableau III.12 DONNEES SUR LES BATEAUX ET LES MARCHANDISES  
AYANT TRAVERSE LE CANAL MAIN-DANUBE EN 20...**

No d'ordre	Appartenance des bateaux par pays	Entrées dans le canal Main-Danube			Sorties du canal Main-Danube			TOTAL		
		Nombre de bateaux	Tonnage en milliers de N.R.T.	Quantité de marchand. en milliers de tonnes	Nombre de bateaux	Tonnage en milliers de N.R.T.	Quantité de marchand. en milliers de tonnes	Nombre de bateaux	Tonnage en milliers de N.R.T.	Quantité de marchand. en milliers de tonnes
1	Ukraine									
2	République de Moldova									
3	Roumanie									
4	Bulgarie									
5	Serbie									
6	Croatie									
7	Hongrie									
8	Slovaquie									
9	Autriche									
10	Allemagne									
11	Azerbaïdjan									
12	Antigua et Barbuda									
13	Antilles									
14	Bahamas									
15	Cambodge									
16	Danemark									
17	Honduras									
18	Belize									
19	Portugal									
20	Chypre									
21	Liban									
22	Malte									
23	Panama									
24	Russie									
25	Saint-Vincent									
26	Syrie									
27	Turquie									
28	Autres pays									
TOTAL										
Total en 20...										
en % par rapport à 20...										

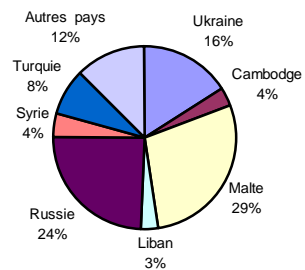


**Illustration III.7 MARCHANDISES AYANT TRAVERSE LE CANAL DE SULINA  
A BORD DE BATEAUX DE DIFFERENTS PAYS (en milliers de tonnes)**

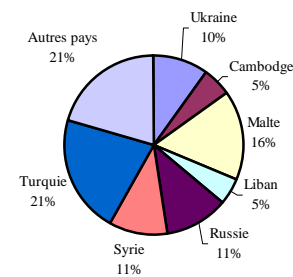
**a) Trafic-marchandises total**



**b) Marchandises entrées**



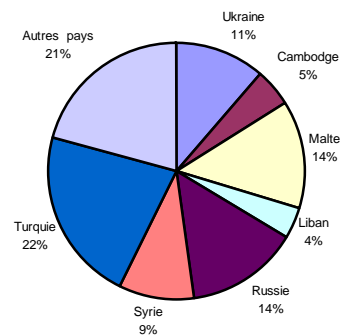
**c) Marchandises sorties**



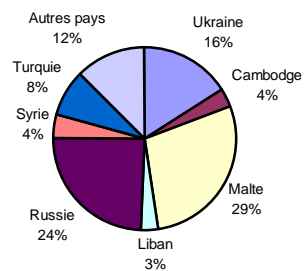
\* Les pays dont la part est inférieure à 3,0 %, ont été réunis dans le groupe «Autres pays»

**Illustration III.8 MARCHANDISES AYANT TRAVERSE LE CANAL DANUBE-MER NOIRE  
A BORD DE BATEAUX DE DIFFERENTS PAYS (en milliers de tonnes)**

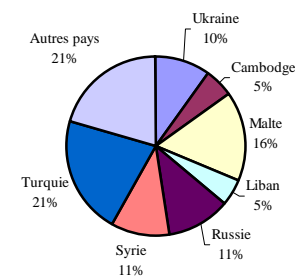
**a) Trafic-marchandises total**



**b) Marchandises entrées**



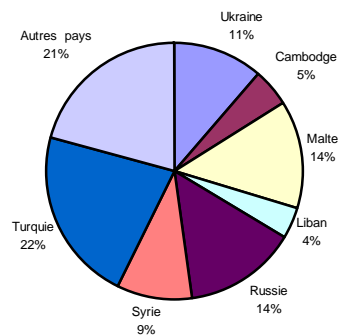
**c) Marchandises sorties**



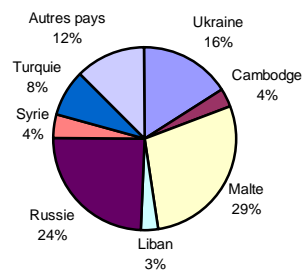
\* Les pays dont la part est inférieure à 3,0 %, ont été réunis dans le groupe «Autres pays»

**Illustration III.9 MARCHANDISES AYANT TRAVERSE LE CANAL DU BRAS DE SULINA  
A BORD DE BATEAUX DE DIFFERENTS PAYS (en milliers de tonnes)**

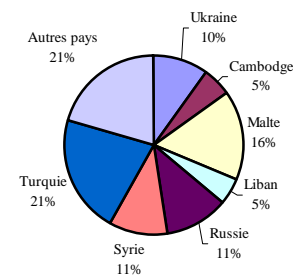
**a) Trafic-marchandises total**



**b) Marchandises entrées**



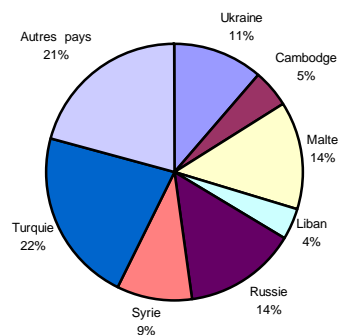
**c) Marchandises sorties**



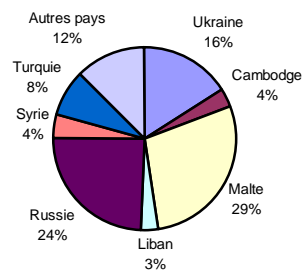
\* Les pays dont la part est inférieure à 3,0 %, ont été réunis dans le groupe «Autres pays»

**Illustration III.10 MARCHANDISES AYANT TRAVERSE LE CANAL MAIN-DANUBE  
A BORD DE BATEAUX DE DIFFERENTS PAYS (en milliers de tonnes)**

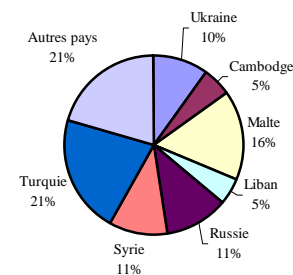
**a) Trafic-marchandises total**



**b) Marchandises entrées**



**c) Marchandises sorties**



\* Les pays dont la part est inférieure à 3,0 %, ont été réunis dans le groupe «Autres pays»

## Chapitre IV

### TRAFIC-MARCHANDISES DES PORTS DANUBIENS

#### Explications au chapitre IV

Les tableaux de ce chapitre présentent le trafic-marchandises total pour 20... de l'ensemble des principaux ports danubiens présentant une importance pour le trafic international et pris en compte par les statistiques de la CD, le trafic-marchandises des ports de chaque pays, ainsi que le trafic-marchandises de chaque port considéré comme principal.

En 20..., le trafic-marchandises total des ports danubiens (**tableau IV.1**) se chiffrait à ... milliers de t, ce qui représente une augmentation (diminution) de ... milliers de t, soit ...% par rapport à l'année précédente.

Dans chaque tableau du présent chapitre, le trafic-marchandises du port ou d'un groupe de ports comprend la somme des marchandises chargées à bord des bateaux et déchargées des bateaux dans le port respectif (groupe de ports respectif) au cours de l'année considérée. Les marchandises de provenance étrangère, appartenant à la catégorie des marchandises de commerce extérieur en transit (par ex. les marchandises arrivées dans un port danubien par chemin de fer d'un pays non-danubien ou à bord d'un bateau d'un port maritime d'un pays non-danubien pour être transbordée sur un bateau danubien) ont également été considérées comme marchandises chargées dans le port donné.

Parmi les plus grands ports danubiens dont le trafic-marchandises a dépassé 1 million de t en 20... (**tableau V.2**) figurent les ports suivants :

Galați..... (milliers de t)	Bratislava..... (milliers de t)	Reni..... (milliers de t)
Linz..... (milliers de t)	Regensburg..... (milliers de t)	Vienne..... (milliers de t)

L'évolution du trafic-marchandises des ports de chaque pays en 20... par rapport à 20... est présentée sur des diagrammes (**illustration V.1**).

La classification condensée des marchandises aux fins de l'"Annuaire statistique" de la CD (**tableau IV.3**) a été dressée sur la base de ... (*mentionner le système international de nomenclature et de classification de marchandises adopté*).

Le **tableau IV.4** fournit des données sur le trafic-marchandises des ports danubiens en 20... d'après la nomenclature de base des marchandises. La part de ces marchandises dans le trafic-marchandises total des ports danubiens représentait ...%, dont :

..... (%)	..... (%)	..... (%)
..... (%)	..... (%)	..... (%)

Une modification essentielle des volumes de traitement des marchandises suivantes (milliers de t) a eu lieu par rapport à l'année précédente :

**Augmentation : (en milliers de tonnes)**

..... – de .... à ... (+ ...%)  
..... – de .... à ... (+ ...%)

**Diminution : (en milliers de tonnes)**

..... – de .... à ... (- ...%)  
..... – de .... à ... (- ...%)

La part occupée par les principales marchandises dans le trafic-marchandises total des ports danubiens, y compris par marchandises chargées et déchargées, est présentée sur des diagrammes (**illustration IV.2**).

Les **tableaux IV.5 à IV.14** contiennent des données détaillées par pays sur le trafic-marchandises de tous les ports danubiens avec indication des quantités des marchandises entrées, sorties et transportées dans les limites des frontières du pays, ainsi que de la part occupée par des marchandises selon la nomenclature de base. Des données appropriées relatives aux divers ports danubiens figurent sur le site Internet de la CD dans les formulaires ST-13 (a, b...), présentés par les pays membres de la CD.

Pour plus de clarté, les données numériques des tableaux reflétant les données de tous les pays sur le trafic-marchandises des ports sont également présentées sous forme de diagrammes circulaires sur les **illustrations IV.3 à IV.12**.

**Tableau IV.1 TRAFIC-MARCHANDISES TOTAL DES PORTS DANUBIENS EN 20...**

en milliers de tonnes

Pays	Chargements			Déchargements			Trafic-marchandises total		
	20...	20...	en % par rapport à 20...	20...	20...	en % par rapport à 20...	20...	20...	en % par rapport à 20...
Ukraine									
République de Moldova									
Roumanie									
Bulgarie									
Serbie									
Croatie									
Hongrie									
Slovaquie									
Autriche									
Allemagne									
<b>TOTAL</b>									

**Tableau IV.2 TRAFIC-MARCHANDISES DES PRINCIPAUX PORTS DANUBIENS EN 20...**

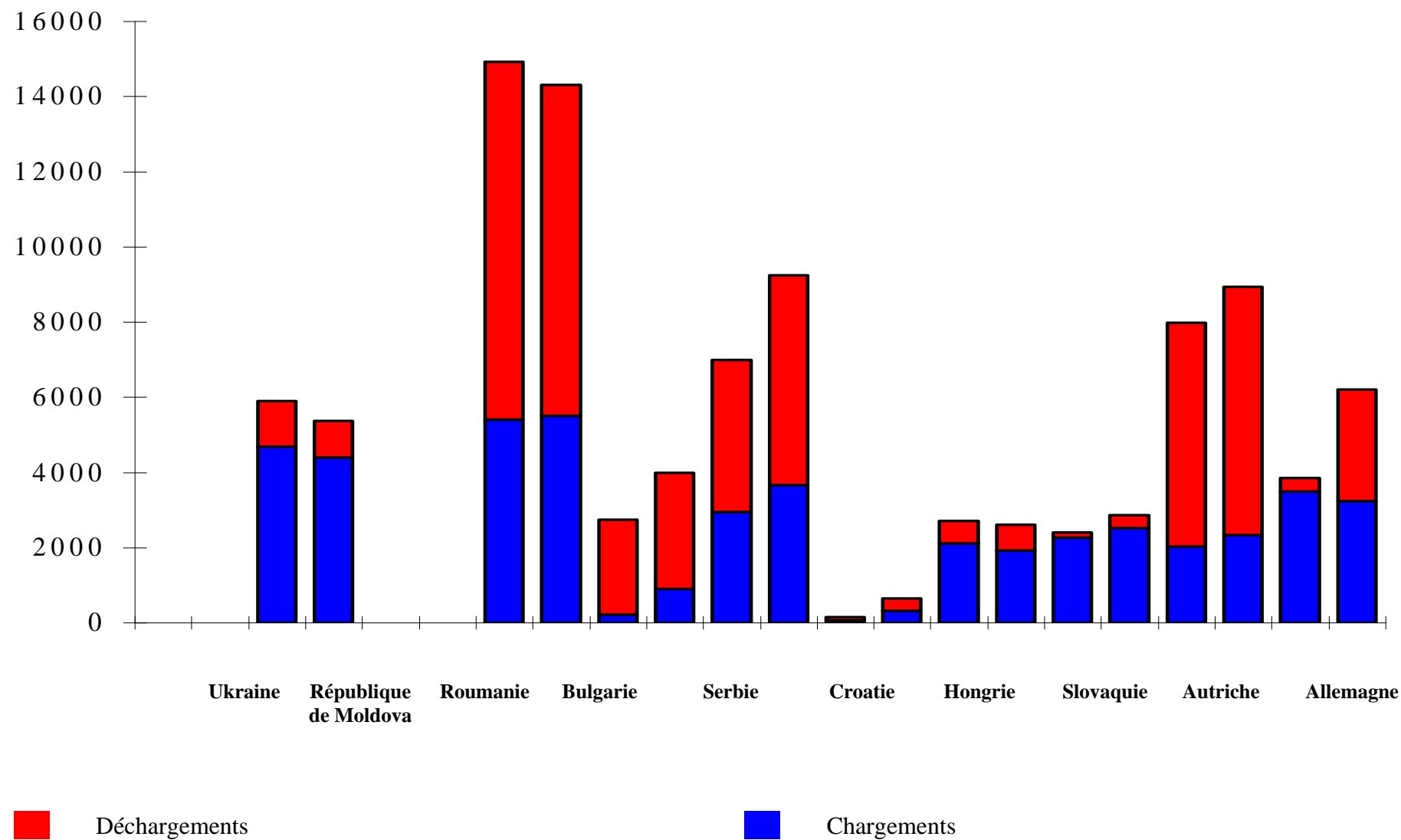
En milliers de tonnes

Ports	Chargements			Déchargements			Trafic-marchandises total		
	20...	20...	en % par rapport à 20...	20...	20...	en % par rapport à 20...	20...	20...	en % par rapport à 20...
Onst'Dounaïsk									
Kilia									
Ismaïl									
Tulcea									
Reni									
Galati									
Braila									
Cernavoda									
Giurgiu									
Roussé									
Svislov									
Sonovit									
Oralovo									
Lom									
Vidin									
Prahovo									
Orsova									
Smederevo									
Belgrade									
Novi Sad									
Vukovar									
Mohács-Baja									
Dunaújváros									
Eyaneaur									
Almásfüzitő-Széchy									
Komarno									
Győr									
Bratislava									
Vienne									
Linz									
Deggendorf									
Regensburg									
Kelheim									
<b>TOTAL</b>									



**Illustration IV.1 TRAFIC-MARCHANDISES TOTAL DES PORTS DANUBIENS PAR PAYS  
EN 20...-20...**

en milliers de tonnes



**Tableau IV.3 CLASSIFICATION CONDENSEE DES MARCHANDISES PAR CATEGORIES  
(nomenclature des marchandises NST-2007, désignations succinctes à deux chiffres)\***

Signes conventionnels	Groupes de marchandises	
	<b>01</b>	Produits de l'agriculture, de la chasse, de la forêt et de la pêche
	<b>02</b>	Houille et lignite; pétrole brut et gaz naturel
	<b>03</b>	Minerais, tourbe et autres produits d'extraction
	<b>04</b>	Produits alimentaires, boissons et tabac
	<b>05</b>	Textiles, cuir et produits dérivés
	<b>06</b>	Bois, papier, pâte à papier et publications
	<b>07</b>	Coke et produits pétroliers raffinés
	<b>08</b>	Produits chimiques, caoutchouc, plastique et combustible nucléaire
	<b>09</b>	Autres produits minéraux non métalliques
	<b>10</b>	Métaux de base, produits métalliques
	<b>11</b>	Machines et matériel, n.c.a.; produits des TIC et instruments de précision
	<b>12</b>	Matériel de transport
	<b>13</b>	Meubles et autres articles manufacturés n.c.a.
	<b>14</b>	Matières premières secondaires; déchets
	<b>15</b>	Courrier, colis
	<b>16</b>	Equipement pour le transport de fret
	<b>17</b>	Déménagements et biens non marchands; bagages et véhicules à réparer
	<b>18</b>	Marchandises groupées
	<b>19</b>	Marchandises non identifiables
	<b>20</b>	Autres marchandises n.c.a.

\* Peut être modifié, si nécessaire, avec l'accord des pays membres de la Commission du Danube.

**Tableau IV.4 TRAFIC-MARCHANDISES DE TOUS LES PORTS DANUBIENS EN 20...**  
**(d'après la nomenclature des marchandises – en milliers de t)**

	Groupes de marchandises	Chargements			Déchargements			TOTAL	Part en %
		Total	Dont sorties		Total	Dont entrées			
			Dans d'autres pays	dans les limites des frontières du pays		Dans d'autres pays	dans les limites des frontières du pays		
1	Produits de l'agriculture, de la chasse, de la forêt et de la pêche								
2	Houille et lignite; pétrole brut et gaz naturel								
3	Minerais, tourbe et autres produits d'extraction								
4	Produits alimentaires, boissons et tabac								
5	Textiles, cuir et produits dérivés								
6	Bois, papier, pâte à papier et publications								
7	Coke et produits pétroliers raffinés								
8	Produits chimiques, caoutchouc, plastique et combustible nucléaire								
9	Autres produits minéraux non métalliques								
10	Métaux de base, produits métalliques								
11	Machines et matériel, n.c.a.; produits des TIC et instruments de précision								
12	Matériel de transport								
13	Meubles et autres articles manufacturés n.c.a.								
14	Matières premières secondaires; déchets								
15	Courrier, colis								
16	Equipement pour le transport de fret								

(suite au tableau IV.4)

17	Déménagements et biens non marchands; bagages et véhicules à réparer								
18	Marchandises groupées								
19	Marchandises non identifiables								
20	Autres marchandises n.c.a.								
<b>TOTAL</b>									

**Tableau IV.5 TRAFIC-MARCHANDISES DE TOUS LES PORTS DANUBIENS DU PAYS EN 20...**  
**(d'après la nomenclature des marchandises – en milliers de t)**

**U K R A I N E**

	Groupes de marchandises	Chargements			Déchargements			TOTAL	Part en %
		Total	Dont sorties		Total	Dont entrées			
			Dans d'autres pays	dans les limites des frontières du pays		Dans d'autres pays	dans les limites des frontières du pays		
1	Produits de l'agriculture, de la chasse, de la forêt et de la pêche								
2	Houille et lignite; pétrole brut et gaz naturel								
3	Minerais, tourbe et autres produits d'extraction								
4	Produits alimentaires, boissons et tabac								
5	Textiles, cuir et produits dérivés								
6	Bois, papier, pâte à papier et publications								
7	Coke et produits pétroliers raffinés								
8	Produits chimiques, caoutchouc, plastique et combustible nucléaire								
9	Autres produits minéraux non métalliques								
10	Métaux de base, produits métalliques								
11	Machines et matériel, n.c.a.; produits des TIC et instruments de précision								
12	Matériel de transport								
13	Meubles et autres articles manufacturés n.c.a.								
14	Matières premières secondaires; déchets								
15	Courrier, colis								
16	Equipement pour le transport de fret								

*(suite au tableau IV.5)*

17	Déménagements et biens non marchands; bagages et véhicules à réparer								
18	Marchandises groupées								
19	Marchandises non identifiables								
20	Autres marchandises n.c.a.								
<b>TOTAL</b>									

**Tableau IV.6 TRAFIC-MARCHANDISES DE TOUS LES PORTS DANUBIENS DU PAYS EN 20...**  
(d'après la nomenclature des marchandises – en milliers de t)

**REPUBLIQUE DE MOLDOVA**

	Groupes de marchandises	Chargements			Déchargements			TOTAL	Part en %
		Total	Dont sorties		Total	Dont entrées			
			Dans d'autres pays	dans les limites des frontières du pays		Dans d'autres pays	dans les limites des frontières du pays		
1	Produits de l'agriculture, de la chasse, de la forêt et de la pêche								
2	Houille et lignite; pétrole brut et gaz naturel								
3	Minerais, tourbe et autres produits d'extraction								
4	Produits alimentaires, boissons et tabac								
5	Textiles, cuir et produits dérivés								
6	Bois, papier, pâte à papier et publications								
7	Coke et produits pétroliers raffinés								
8	Produits chimiques, caoutchouc, plastique et combustible nucléaire								
9	Autres produits minéraux non métalliques								
10	Métaux de base, produits métalliques								
11	Machines et matériel, n.c.a.; produits des TIC et instruments de précision								
12	Matériel de transport								
13	Meubles et autres articles manufacturés n.c.a.								
14	Matières premières secondaires; déchets								
15	Courrier, colis								
16	Equipement pour le transport de fret								
17	Déménagements et biens non marchands; bagages et véhicules à réparer								

(suite au tableau IV.6)

18	Marchandises groupées								
19	Marchandises non identifiables								
20	Autres marchandises n.c.a.								
<b>TOTAL</b>									



**Tableau IV.7 TRAFIC-MARCHANDISES DE TOUS LES PORTS DANUBIENS DU PAYS EN 20...**  
**(d'après la nomenclature des marchandises – en milliers de t)**

**R O U M A N I E**

	Groupes de marchandises	Chargements			Déchargements			TOTAL	Part en %
		Total	Dont sorties		Total	Dont entrées			
			Dans d'autres pays	dans les limites des frontières du pays		Dans d'autres pays	dans les limites des frontières du pays		
1	Produits de l'agriculture, de la chasse, de la forêt et de la pêche								
2	Houille et lignite; pétrole brut et gaz naturel								
3	Minerais, tourbe et autres produits d'extraction								
4	Produits alimentaires, boissons et tabac								
5	Textiles, cuir et produits dérivés								
6	Bois, papier, pâte à papier et publications								
7	Coke et produits pétroliers raffinés								
8	Produits chimiques, caoutchouc, plastique et combustible nucléaire								
9	Autres produits minéraux non métalliques								
10	Métaux de base, produits métalliques								
11	Machines et matériel, n.c.a.; produits des TIC et instruments de précision								
12	Matériel de transport								
13	Meubles et autres articles manufacturés n.c.a.								
14	Matières premières secondaires; déchets								
15	Courrier, colis								
16	Equipement pour le transport de fret								
17	Déménagements et biens non marchands; bagages et véhicules à réparer								

*(suite au tableau IV.7)*

18	Marchandises groupées								
19	Marchandises non identifiables								
20	Autres marchandises n.c.a.								
<b>TOTAL</b>									

**Tableau IV.8 TRAFIC-MARCHANDISES DE TOUS LES PORTS DANUBIENS DU PAYS EN 20...**  
**(d'après la nomenclature des marchandises – en milliers de t)**

**B U L G A R I E**

	Groupes de marchandises	Chargements			Déchargements			TOTAL	Part en %
		Total	Dont sorties		Total	Dont entrées			
			Dans d'autres pays	dans les limites des frontières du pays		Dans d'autres pays	dans les limites des frontières du pays		
1	Produits de l'agriculture, de la chasse, de la forêt et de la pêche								
2	Houille et lignite; pétrole brut et gaz naturel								
3	Minerais, tourbe et autres produits d'extraction								
4	Produits alimentaires, boissons et tabac								
5	Textiles, cuir et produits dérivés								
6	Bois, papier, pâte à papier et publications								
7	Coke et produits pétroliers raffinés								
8	Produits chimiques, caoutchouc, plastique et combustible nucléaire								
9	Autres produits minéraux non métalliques								
10	Métaux de base, produits métalliques								
11	Machines et matériel, n.c.a.; produits des TIC et instruments de précision								
12	Matériel de transport								
13	Meubles et autres articles manufacturés n.c.a.								
14	Matières premières secondaires; déchets								
15	Courrier, colis								
16	Equipement pour le transport de fret								

(suite au tableau IV.8)

17	Déménagements et biens non marchands; bagages et véhicules à réparer								
18	Marchandises groupées								
19	Marchandises non identifiables								
20	Autres marchandises n.c.a.								
<b>TOTAL</b>									

**Tableau IV.9 TRAFIC-MARCHANDISES DE TOUS LES PORTS DANUBIENS DU PAYS EN 20...**  
(d'après la nomenclature des marchandises – en milliers de t)

**S E R B I E**

	Groupes de marchandises	Chargements			Déchargements			TOTAL	Part en %
		Total	Dont sorties		Total	Dont entrées			
			Dans d'autres pays	dans les limites des frontières du pays		Dans d'autres pays	dans les limites des frontières du pays		
1	Produits de l'agriculture, de la chasse, de la forêt et de la pêche								
2	Houille et lignite; pétrole brut et gaz naturel								
3	Minerais, tourbe et autres produits d'extraction								
4	Produits alimentaires, boissons et tabac								
5	Textiles, cuir et produits dérivés								
6	Bois, papier, pâte à papier et publications								
7	Coke et produits pétroliers raffinés								
8	Produits chimiques, caoutchouc, plastique et combustible nucléaire								
9	Autres produits minéraux non métalliques								
10	Métaux de base, produits métalliques								
11	Machines et matériel, n.c.a.; produits des TIC et instruments de précision								
12	Matériel de transport								
13	Meubles et autres articles manufacturés n.c.a.								
14	Matières premières secondaires; déchets								
15	Courrier, colis								
16	Equipement pour le transport de fret								

(suite au tableau IV.9)

17	Déménagements et biens non marchands; bagages et véhicules à réparer								
18	Marchandises groupées								
19	Marchandises non identifiables								
20	Autres marchandises n.c.a.								
<b>TOTAL</b>									

**Tableau IV.10 TRAFIC-MARCHANDISES DE TOUS LES PORTS DANUBIENS DU PAYS EN 20...**  
**(d'après la nomenclature des marchandises – en milliers de t)**  
**CROATIE**

	Groupes de marchandises	Chargements			Déchargements			TOTAL	Part en %
		Total	Dont sorties		Total	Dont entrées			
			Dans d'autres pays	dans les limites des frontières du pays		Dans d'autres pays	dans les limites des frontières du pays		
1	Produits de l'agriculture, de la chasse, de la forêt et de la pêche								
2	Houille et lignite; pétrole brut et gaz naturel								
3	Minerais, tourbe et autres produits d'extraction								
4	Produits alimentaires, boissons et tabac								
5	Textiles, cuir et produits dérivés								
6	Bois, papier, pâte à papier et publications								
7	Coke et produits pétroliers raffinés								
8	Produits chimiques, caoutchouc, plastique et combustible nucléaire								
9	Autres produits minéraux non métalliques								
10	Métaux de base, produits métalliques								
11	Machines et matériel, n.c.a.; produits des TIC et instruments de précision								
12	Matériel de transport								
13	Meubles et autres articles manufacturés n.c.a.								
14	Matières premières secondaires; déchets								
15	Courrier, colis								
16	Equipement pour le transport de fret								
17	Déménagements et biens non marchands; bagages et véhicules à réparer								

(suite au tableau IV.10)

18	Marchandises groupées								
19	Marchandises non identifiables								
20	Autres marchandises n.c.a.								
<b>TOTAL</b>									



**Tableau IV.11 TRAFIC-MARCHANDISES DE TOUS LES PORTS DANUBIENS DU PAYS EN 20...**  
**(d'après la nomenclature des marchandises – en milliers de t)**  
**HONGRIE**

	Groupes de marchandises	Chargements			Déchargements			TOTAL	Part en %
		Total	Dont sorties		Total	Dont entrées			
			Dans d'autres pays	dans les limites des frontières du pays		Dans d'autres pays	dans les limites des frontières du pays		
1	Produits de l'agriculture, de la chasse, de la forêt et de la pêche								
2	Houille et lignite; pétrole brut et gaz naturel								
3	Minerais, tourbe et autres produits d'extraction								
4	Produits alimentaires, boissons et tabac								
5	Textiles, cuir et produits dérivés								
6	Bois, papier, pâte à papier et publications								
7	Coke et produits pétroliers raffinés								
8	Produits chimiques, caoutchouc, plastique et combustible nucléaire								
9	Autres produits minéraux non métalliques								
10	Métaux de base, produits métalliques								
11	Machines et matériel, n.c.a.; produits des TIC et instruments de précision								
12	Matériel de transport								
13	Meubles et autres articles manufacturés n.c.a.								
14	Matières premières secondaires; déchets								
15	Courrier, colis								
16	Equipement pour le transport de fret								
17	Déménagements et biens non marchands; bagages et véhicules à réparer								

*(suite au tableau IV.11)*

18	Marchandises groupées								
19	Marchandises non identifiables								
20	Autres marchandises n.c.a.								
<b>TOTAL</b>									

**Tableau IV.12 TRAFIC-MARCHANDISES DE TOUS LES PORTS DANUBIENS DU PAYS EN 20...**  
(d'après la nomenclature des marchandises – en milliers de t)

**SLOVAQUIE**

	Groupes de marchandises	Chargements			Déchargements			TOTAL	Part en %
		Total	Dont sorties		Total	Dont entrées			
			Dans d'autres pays	dans les limites des frontières du pays		Dans d'autres pays	dans les limites des frontières du pays		
1	Produits de l'agriculture, de la chasse, de la forêt et de la pêche								
2	Houille et lignite; pétrole brut et gaz naturel								
3	Minerais, tourbe et autres produits d'extraction								
4	Produits alimentaires, boissons et tabac								
5	Textiles, cuir et produits dérivés								
6	Bois, papier, pâte à papier et publications								
7	Coke et produits pétroliers raffinés								
8	Produits chimiques, caoutchouc, plastique et combustible nucléaire								
9	Autres produits minéraux non métalliques								
10	Métaux de base, produits métalliques								
11	Machines et matériel, n.c.a.; produits des TIC et instruments de précision								
12	Matériel de transport								
13	Meubles et autres articles manufacturés n.c.a.								
14	Matières premières secondaires; déchets								
15	Courrier, colis								
16	Equipement pour le transport de fret								

(suite au tableau IV.12)

17	Déménagements et biens non marchands; bagages et véhicules à réparer								
18	Marchandises groupées								
19	Marchandises non identifiables								
20	Autres marchandises n.c.a.								
<b>TOTAL</b>									

**Tableau IV.13 TRAFIC-MARCHANDISES DE TOUS LES PORTS DANUBIENS DU PAYS EN 20...**  
**(d'après la nomenclature des marchandises – en milliers de t)**

**A U T R I C H E**

	Groupes de marchandises	Chargements			Déchargements			TOTAL	Part en %
		Total	Dont sorties		Total	Dont entrées			
			Dans d'autres pays	dans les limites des frontières du pays		Dans d'autres pays	dans les limites des frontières du pays		
1	Produits de l'agriculture, de la chasse, de la forêt et de la pêche								
2	Houille et lignite; pétrole brut et gaz naturel								
3	Minerais, tourbe et autres produits d'extraction								
4	Produits alimentaires, boissons et tabac								
5	Textiles, cuir et produits dérivés								
6	Bois, papier, pâte à papier et publications								
7	Coke et produits pétroliers raffinés								
8	Produits chimiques, caoutchouc, plastique et combustible nucléaire								
9	Autres produits minéraux non métalliques								
10	Métaux de base, produits métalliques								
11	Machines et matériel, n.c.a.; produits des TIC et instruments de précision								
12	Matériel de transport								
13	Meubles et autres articles manufacturés n.c.a.								
14	Matières premières secondaires; déchets								
15	Courrier, colis								
16	Equipement pour le transport de fret								
17	Déménagements et biens non marchands; bagages et véhicules à réparer								

*(suite au tableau IV.13)*

18	Marchandises groupées								
19	Marchandises non identifiables								
20	Autres marchandises n.c.a.								
<b>TOTAL</b>									

**Tableau IV.14 TRAFIC-MARCHANDISES DE TOUS LES PORTS DANUBIENS DU PAYS EN 20...**  
**(d'après la nomenclature des marchandises – en milliers de t)**

**A L L E M A G N E**

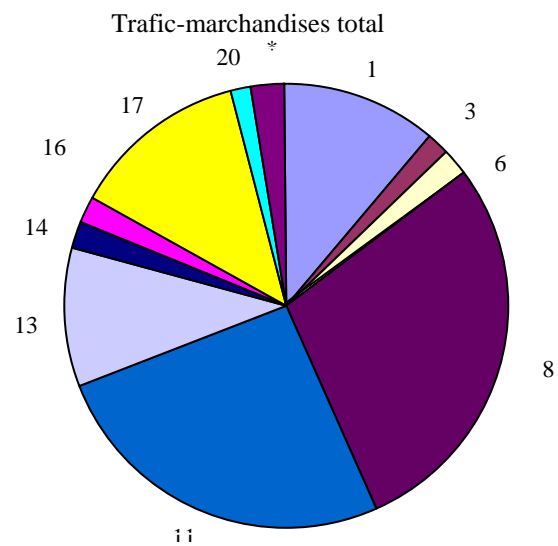
	Groupes de marchandises	Chargements			Déchargements			TOTAL	Part en %
		Total	Dont sorties		Total	Dont entrées			
			Dans d'autres pays	dans les limites des frontières du pays		Dans d'autres pays	dans les limites des frontières du pays		
1	Produits de l'agriculture, de la chasse, de la forêt et de la pêche								
2	Houille et lignite; pétrole brut et gaz naturel								
3	Minerais, tourbe et autres produits d'extraction								
4	Produits alimentaires, boissons et tabac								
5	Textiles, cuir et produits dérivés								
6	Bois, papier, pâte à papier et publications								
7	Coke et produits pétroliers raffinés								
8	Produits chimiques, caoutchouc, plastique et combustible nucléaire								
9	Autres produits minéraux non métalliques								
10	Métaux de base, produits métalliques								
11	Machines et matériel, n.c.a.; produits des TIC et instruments de précision								
12	Matériel de transport								
13	Meubles et autres articles manufacturés n.c.a.								
14	Matières premières secondaires; déchets								
15	Courrier, colis								
16	Equipement pour le transport de fret								

(suite au tableau IV.14)

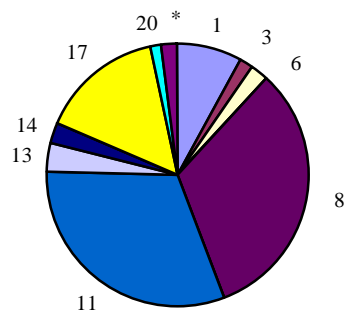
17	Déménagements et biens non marchands; bagages et véhicules à réparer								
18	Marchandises groupées								
19	Marchandises non identifiables								
20	Autres marchandises n.c.a.								
<b>TOTAL</b>									



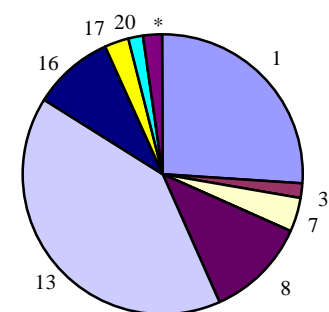
**Illustration IV.2 TRAFIC-MARCHANDISES DES PORTS DANUBIENS en 20...**  
 (d'après la nomenclature des marchandises – en milliers de tonnes)



Chargements



Déchargements



\* Les autres marchandises, dont la part est inférieure à 3,0 %, ont été réunies dans le groupe «Autres marchandises»

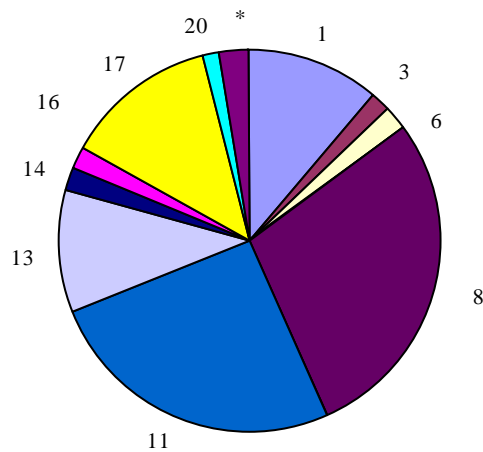
**Illustration IV.3 TRAFIC-MARCHANDISES DES PORTS DE L'UKRAINE en 20...**  
**(d'après la nomenclature des marchandises – en milliers de tonnes)**

*Trafic-marchandises de certains ports (ici et plus loin – sur la base des formulaires ST-13), par exemple :*

OUST'DOUNAÏSK

KILIA

TRAFIC-MARCHANDISES TOTAL

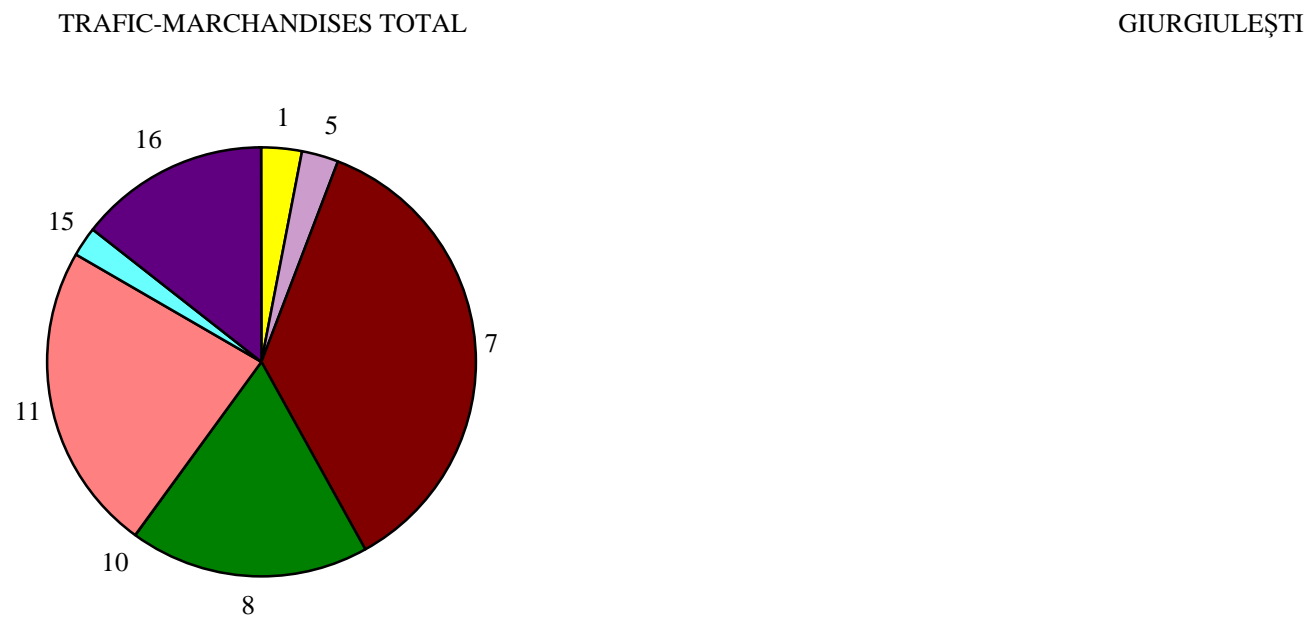


ISMAÏL

RENI

\* Les marchandises, dont la part est inférieure à 1,0 %, ont été réunies dans le groupe «Autres marchandises»

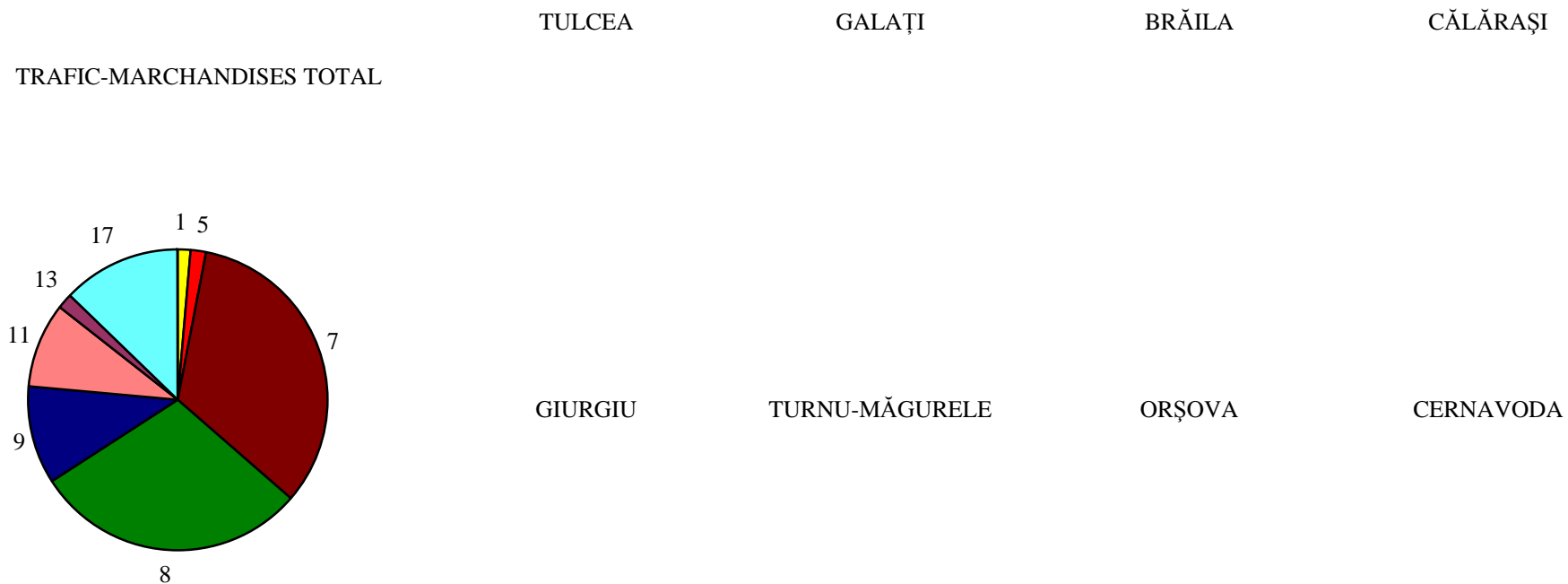
**Illustration IV.4 TRAFIC-MARCHANDISES DES PORTS DE LA REPUBLIQUE DE MOLDOVA en 20...**  
(d'après la nomenclature des marchandises – en milliers de tonnes)



\* Les marchandises, dont la part est inférieure à 1,0 %, ont été réunies dans le groupe «Autres marchandises»

**Illustration IV.5 TRAFIC-MARCHANDISES DES PORTS DE LA ROUMANIE en 20...**  
**(d'après la nomenclature des marchandises – en milliers de tonnes)**

*Trafic-marchandises de certains ports :*



\* Les marchandises, dont la part est inférieure à 1,0 %, ont été réunies dans le groupe «Autres marchandises»

**Illustration IV.6 TRAFIC-MARCHANDISES DES PORTS DE LA BULGARIE en 20...**  
 (d'après la nomenclature des marchandises – en milliers de tonnes)

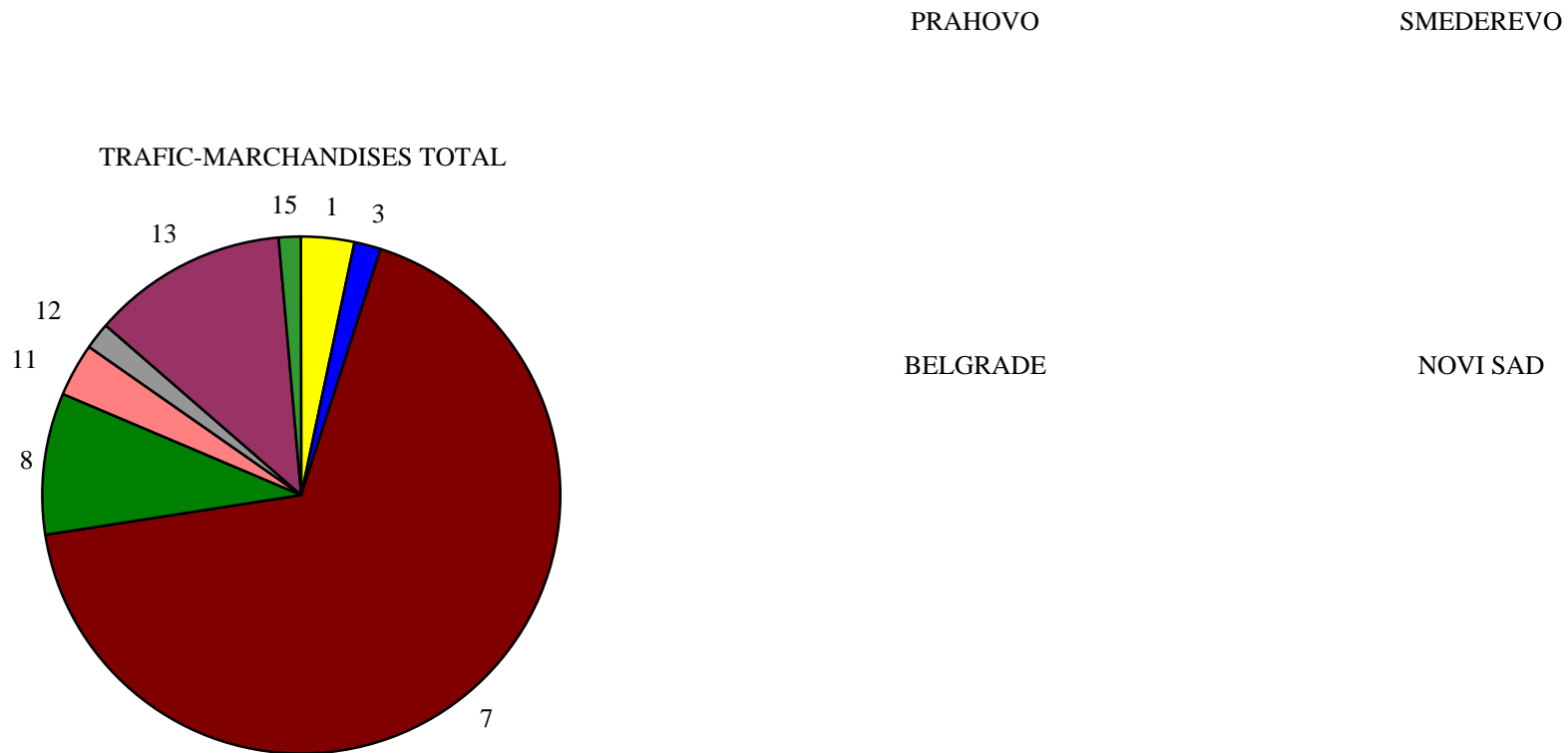
*Trafic-marchandises de certains ports :*



\* Les marchandises, dont la part est inférieure à 1,0 %, ont été réunies dans le groupe «Autres marchandises»

**Illustration IV.7 TRAFIC-MARCHANDISES DES PORTS DE LA SERBIE en 20...**  
 (d'après la nomenclature des marchandises – en milliers de tonnes)

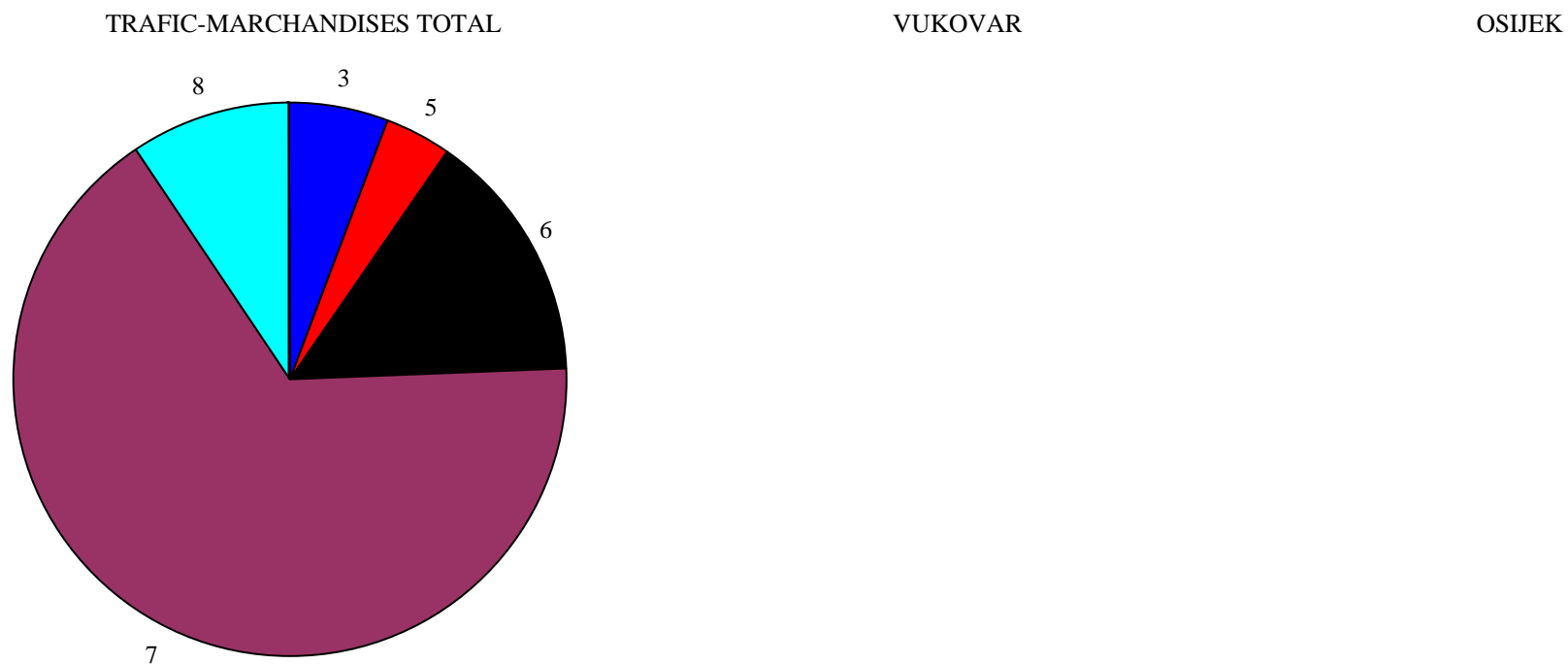
*Trafic-marchandises de certains ports :*



\* Les marchandises, dont la part est inférieure à 1,0 %, ont été réunies dans le groupe «Autres marchandises»

**Illustration IV.8 TRAFIC-MARCHANDISES DES PORTS DE LA CROATIE en 20...**  
(d'après la nomenclature des marchandises – en milliers de tonnes)

*Trafic-marchandises de certains ports :*



\* Les marchandises, dont la part est inférieure à 1,0 %, ont été réunies dans le groupe «Autres marchandises»

**Illustration IV.9 TRAFIC-MARCHANDISES DES PORTS DE LA HONGRIE en 20...**  
 (d'après la nomenclature des marchandises – en milliers de tonnes)

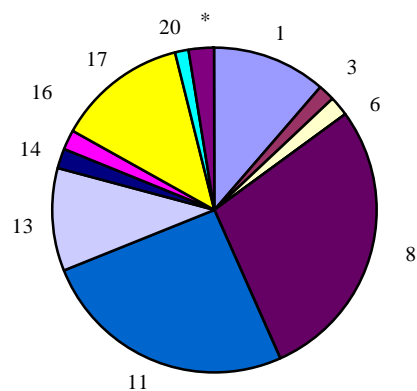
*Trafic-marchandises de certains ports :*

MOHÁCS

DUNAÚJVÁROS

BUDAPEST

TRAFIC-MARCHANDISES TOTAL



GYÖR

ALMÁSFÜZITŐ-SZÓNY

\* Les marchandises, dont la part est inférieure à 1,0 %, ont été réunies dans le groupe «Autres marchandises»



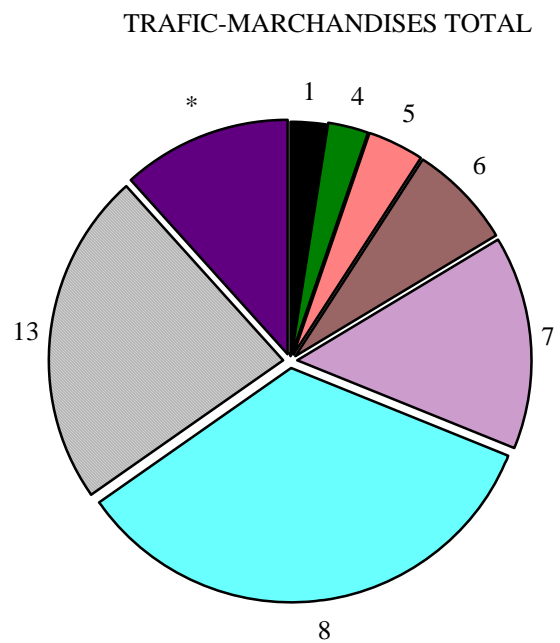


**Illustration IV.11 TRAFIC-MARCHANDISES DES PORTS DE L'AUTRICHE en 20...**  
**(d'après la nomenclature des marchandises – en milliers de tonnes)**

*Trafic-marchandises de certains ports :*

VIENNE

KREMS



LINZ

\* Les marchandises, dont la part est inférieure à 1,0 %, ont été réunies dans le groupe «Autres marchandises»

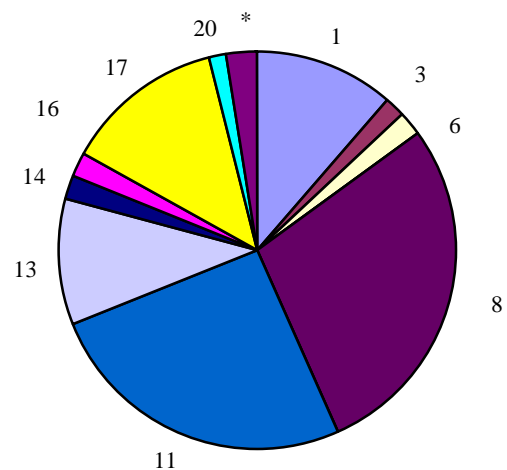
**Illustration IV.12 TRAFIC-MARCHANDISES DES PORTS DE L'ALLEMAGNE en 20...**  
**(d'après la nomenclature des marchandises – en milliers de tonnes)**

*Trafic-marchandises de certains ports :*

DEGGENDORF

REGENSBURG

TRAFIC-MARCHANDISES TOTAL



KELHEIM

\* Les marchandises, dont la part est inférieure à 1,0 %, ont été réunies dans le groupe «Autres marchandises»

## Chapitre V

### FLOTTE A PASSAGERS ET TRANSPORTS DE PASSAGERS SUR LE DANUBE

#### Explications au chapitre V

Les tableaux de ce chapitre présentent des données générales sur la flotte à passagers, les lignes régulières (**tableau V.1**), le nombre de passagers transportés sur le Danube à bord des bateaux à passagers des pays danubiens et le nombre de passagers-kilomètres réalisés (**tableau V.2**).

Conformément aux définitions adoptées à la Commission du Danube, le nombre de passagers transportés à bord des bateaux à passagers comprend également les touristes munis de documents de tourisme. Le nombre total des lignes régulières de transport de passagers est déterminé d'après le nombre de lignes fonctionnant selon l'horaire publié des bateaux à passagers, indépendamment de la période de leur service pendant une année. La longueur des lignes régulières de transport de passagers d'un pays donné est déterminée par la somme des longueurs de toutes les lignes régulières sur le Danube, à l'exception des parcours sur les affluents du Danube ou sur la mer.

Le nombre total des places pour passagers à bord des bateaux danubiens (capacité de transport de passagers) a atteint ... en 20..., ce qui représente une augmentation (diminution) de ... places, soit ...% par rapport à 20... .

Le nombre de passagers transportés à bord des bateaux à passagers de tout type a augmenté (diminué) de ... à ... mille personnes, soit de ...%.

Les diagrammes comparatifs du nombre de passagers transportés et de passagers-kilomètres réalisés en 20... par pays danubien sont présentés sur l'**illustration V.1**.

**Tableau V.1 DONNEES GENERALES SUR LA FLOTTE A PASSAGERS ET SUR LES LIGNES REGULIERES DE TRANSPORT DE PASSAGERS SUR LE DANUBE PAR PAYS EN 20... PAR RAPPORT A 20...**

Pays	Nombre de bateaux à passagers						Nombre total de places à passagers		Nombre de lignes régulières						Longueur des lignes régulières en km					
	20...			20...					internes		internationales		total		internes		internationales		total	
	Total	dont		Total	dont		20...	20...	20...	20...	20...	20...	20...	20...	20...	20...	20...	20...	20...	
		De ligne régulière	De plaisance et de transport urbain		De ligne régulière	De plaisance et de transport urbain														
Ukraine																				
République de Moldova																				
Roumanie																				
Bulgarie																				
Serbie																				
Croatie																				
Hongrie																				
Slovaquie																				
Autriche																				
Allemagne																				
<b>TOTAL</b>																				

**Tableau V.2 DONNEES SUR LE NOMBRE DE PASSAGERS TRANSPORTES ET DE PASSAGERS-KILOMETRES REALISES SUR LE DANUBE**

Pays		Nombre de passagers transportés et de passagers-kilomètres réalisé sur le Danube (en milliers)															Distance moyenne de transport, en km			
		Dans les limites des frontières du pays									en trafic international			TOTAL			Dans les limites des frontières du pays		Trafic international	
		à bord de bateaux de ligne régulière		à bord de bateaux de plaisance		à bord de bateaux de transport urbain		TOTAL			TOTAL									
		20...	20...	20...	20...	20...	20...	20...	20...	%	20...	20...	%	20...	20...	%	20...	20...	20...	20...
<b>Ukraine</b>	Passagers																			
	Passagers-kilomètres																			
<b>République de Moldova</b>	Passagers																			
	Passagers-kilomètres																			
<b>Roumanie</b>	Passagers																			
	Passagers-kilomètres																			

(Suite au tableau V.2)

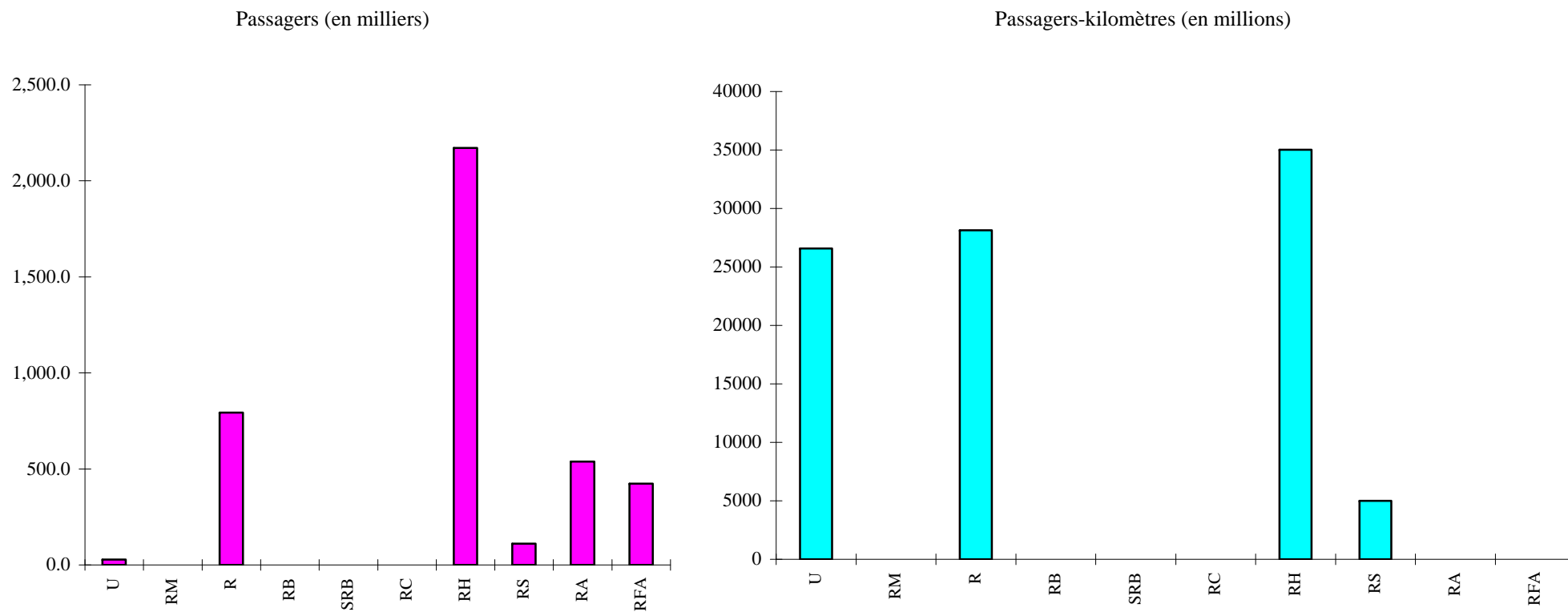
Pays		Nombre de passagers transportés et de passagers-kilomètres réalisé sur le Danube (en milliers)															Distance moyenne de transport, en km			
		Dans les limites des frontières du pays									en trafic international			TOTAL						
		à bord de bateaux de ligne régulière		à bord de bateaux de plaisance		à bord de bateaux de transport urbain		TOTAL						TOTAL			Dans les limites des frontières du pays		Trafic international	
		20...	20...	20...	20...	20...	20...	20...	20...	%	20...	20...	%	20...	20...	%	20...	20...	20...	20...
<b>Bulgarie</b>	Passagers																			
	Passagers-kilomètres																			
<b>Serbie</b>	Passagers																			
	Passagers-kilomètres																			
<b>Croatie</b>	Passagers																			
	Passagers-kilomètres																			
<b>Hongrie</b>	Passagers																			
	Passagers-kilomètres																			
<b>Slovaquie</b>	Passagers																			
	Passagers-kilomètres																			

(Suite au tableau V.2)

Pays		Nombre de passagers transportés et de passagers-kilomètres réalisé sur le Danube (en milliers)														Distance moyenne de transport, en km				
		Dans les limites des frontières du pays									en trafic international			TOTAL			Dans les limites des frontières du pays		Trafic international	
		à bord de bateaux de ligne régulière		à bord de bateaux de plaisance		à bord de bateaux de transport urbain		TOTAL												
		20...	20...	20...	20...	20...	20...	20...	20...	%	20...	20...	%	20...	20...	%	20...	20...	20...	20...
<b>Autriche</b>	Passagers																			
	Passagers-kilomètres																			
<b>Allemagne</b>	Passagers																			
	Passagers-kilomètres																			
<b>TOTAL</b>	Passagers																			
	Passagers-kilomètres																			



**Illustration V.1 NOMBRE DE PASSAGERS TRANSPORTES ET DE PASSAGERS-KILOMETRES REALISE PAR PAYS EN 20...**



## Chapitre VI

### DONNEES FONDAMENTALES SUR LA NAVIGATION DANUBIENNE PAR PAYS

#### Explications au chapitre VI

Le présent chapitre fournit des informations d'ordre général sur les pays membres de la Commission du Danube (**tableau VI.1**) et des renseignements synthétiques sur la navigation danubienne par pays (**tableaux VI.2 à VI 12**) établis sur la base d'indicateurs des précédents chapitres du présent Annuaire statistique. Les renseignements synthétiques pour chaque pays comprennent trois groupes d'indicateurs : relatifs à la flotte, aux transports et aux ports.

**Tableau VI.1 INFORMATIONS GENERALES SUR LES PAYS MEMBRES DE LA COMMISSION DU DANUBE**

Pays		Surface en milliers de km <sup>2</sup>	Population en milliers de pers. (année)	Capitales – population en milliers de personnes (année)	Structure administrative-territoriale	Principales villes danubiennes – population en milliers de personnes (année)	Principaux indicateurs économiques en 20...		
							Budget national – revenus/dépenses, monnaie	Produit intérieur brut, monnaie	Commerce extérieur, monnaie
AT	République d'Autriche								
BG	République de Bulgarie								
DE	République Fédérale d'Allemagne								
HR	République de Croatie								
HU	République de Hongrie								
MD	République de Moldova								
RO	Roumanie								
RU	Fédération de Russie								
SK	République slovaque								
SRB	République de Serbie								
UA	Ukraine								

**Tableau VI.2 RENSEIGNEMENTS SYNTHETIQUES SUR LA NAVIGATION DANUBIENNE  
DE LA REPUBLIQUE D'AUTRICHE EN 20...**

<b>FLOTTE DE TRANSPORT</b>					
Types de bateaux	Nombre	Puissance en milliers de kW	Portée en lourd en milliers de t	Capacité transp.-passagers en milliers de pers.	
Remorqueurs et pousseurs					
Bateaux marchands automoteurs					
Bateaux non automoteurs					
Bateaux à passagers					
<b>TOTAL</b>					
<b>TRANSPORTS A BORD DE BATEAUX NATIONAUX</b>					
	Volume des transp. en milliers de t (milliers de personnes)	Tonnes-kilomètres (passagers-km) réalisés en millions		Distance moy. de transports 1 t (pass.), km	
<b>MARCHANDISES</b>					
Trafic international - total					
dont exportation					
importation					
Entre des ports étrangers					
Dans les limites des frontières du pays					
<b>TOTAL marchandises</b>					
<b>PASSAGERS</b>					
Trafic international					
Dans les limites des frontières du pays					
<b>TOTAL passagers</b>					
<b>TRAFIC-MARCHANDISES DES PORTS</b>					
	Trafic-marchandises total en milliers de t		dont		
			Chargées	Déchargées	
Marchandises de commerce extérieur					
Marchandises transportées -dans les limites des frontières du pays					
Total par ports du pays					
<b>PRINCIPAUX PORTS</b>					
...					

**Tableau VI.3 RENSEIGNEMENTS SYNTHETIQUES SUR LA NAVIGATION DANUBIENNE  
DE LA REPUBLIQUE DE BULGARIE EN 20...**

<b>FLOTTE DE TRANSPORT</b>					
Types de bateaux	Nombre	Puissance en milliers de kW	Portée en lourd en milliers de t	Capacité transp.-passagers en milliers de pers.	
Remorqueurs et pousseurs					
Bateaux marchands automoteurs					
Bateaux non automoteurs					
Bateaux à passagers					
<b>TOTAL</b>					
<b>TRANSPORTS A BORD DE BATEAUX NATIONAUX</b>					
	Volume des transp. en milliers de t (milliers de personnes)	Tonnes-kilomètres (passagers-km) réalisés en millions	Distance moy. de transports 1 t (pass.), km		
<b>MARCHANDISES</b>					
Trafic international - total					
dont exportation					
importation					
Entre des ports étrangers					
Dans les limites des frontières du pays					
<b>TOTAL marchandises</b>					
<b>PASSAGERS</b>					
Trafic international					
Dans les limites des frontières du pays					
<b>TOTAL passagers</b>					
<b>TRAFIC-MARCHANDISES DES PORTS</b>					
	Trafic-marchandises total en milliers de t		dont		
			Chargées	Déchargées	
Marchandises de commerce extérieur					
Marchandises transportées -dans les limites des frontières du pays					
Total par ports du pays					
<b>PRINCIPAUX PORTS</b>					
...					

**Tableau VI.4 RENSEIGNEMENTS SYNTHETIQUES SUR LA NAVIGATION DANUBIENNE  
DE LA REPUBLIQUE FEDERALE D'ALLEMAGNE EN 20...**

<b>FLOTTE DE TRANSPORT</b>					
Types de bateaux	Nombre	Puissance en milliers de kW	Portée en lourd en milliers de t	Capacité transp.- passagers en milliers de pers.	
Remorqueurs et pousseurs					
Bateaux marchands automoteurs					
Bateaux non automoteurs					
Bateaux à passagers					
<b>TOTAL</b>					
<b>TRANSPORTS A BORD DE BATEAUX NATIONAUX</b>					
	Volume des transp. en milliers de t (milliers de personnes)	Tonnes-kilomètres (passagers-km) réalisés en millions	Distance moy. de transports 1 t (pass.), km		
<b>MARCHANDISES</b>					
Trafic international - total					
dont exportation					
importation					
Entre des ports étrangers					
Dans les limites des frontières du pays					
<b>TOTAL marchandises</b>					
<b>PASSAGERS</b>					
Trafic international					
Dans les limites des frontières du pays					
<b>TOTAL passagers</b>					
<b>TRAFIC-MARCHANDISES DES PORTS</b>					
	Trafic-marchandises total en milliers de t		dont		
			Chargées	Déchargées	
Marchandises de commerce extérieur					
Marchandises transportées -dans les limites des frontières du pays					
Total par ports du pays					
<b>PRINCIPAUX PORTS</b>					
...					

**Tableau VI.5 RENSEIGNEMENTS SYNTHETIQUES SUR LA NAVIGATION DANUBIENNE  
DE LA REPUBLIQUE DE CROATIE EN 20...**

<b>FLOTTE DE TRANSPORT</b>					
Types de bateaux	Nombre	Puissance en milliers de kW	Portée en lourd en milliers de t	Capacité transp.-passagers en milliers de pers.	
Remorqueurs et pousseurs					
Bateaux marchands automoteurs					
Bateaux non automoteurs					
Bateaux à passagers					
<b>TOTAL</b>					
<b>TRANSPORTS A BORD DE BATEAUX NATIONAUX</b>					
	Volume des transp. en milliers de t (milliers de personnes)	Tonnes-kilomètres (passagers-km) réalisés en millions	Distance moy. de transports 1 t (pass.), km		
<b>MARCHANDISES</b>					
Trafic international - total					
dont exportation					
importation					
Entre des ports étrangers					
Dans les limites des frontières du pays					
<b>TOTAL marchandises</b>					
<b>PASSAGERS</b>					
Trafic international					
Dans les limites des frontières du pays					
<b>TOTAL passagers</b>					
<b>TRAFIC-MARCHANDISES DES PORTS</b>					
	Trafic-marchandises total en milliers de t		dont		
			Chargées	Déchargées	
Marchandises de commerce extérieur					
Marchandises transportées-dans les limites des frontières du pays					
Total par ports du pays					
<b>PRINCIPAUX PORTS</b>					
...					

**Tableau VI.6 RENSEIGNEMENTS SYNTHETIQUES SUR LA NAVIGATION DANUBIENNE  
DE LA REPUBLIQUE DE HONGRIE EN 20...**

<b>FLOTTE DE TRANSPORT</b>					
Types de bateaux	Nombre	Puissance en milliers de kW	Portée en lourd en milliers de t	Capacité transp.- passagers en milliers de pers.	
Remorqueurs et pousseurs					
Bateaux marchands automoteurs					
Bateaux non automoteurs					
Bateaux à passagers					
<b>TOTAL</b>					
<b>TRANSPORTS A BORD DE BATEAUX NATIONAUX</b>					
	Volume des transp. en milliers de t (milliers de personnes)	Tonnes-kilomètres (passagers-km) réalisés en millions	Distance moy. de transports 1 t (pass.), km		
<b>MARCHANDISES</b>					
Trafic international - total					
dont exportation					
importation					
Entre des ports étrangers					
Dans les limites des frontières du pays					
<b>TOTAL marchandises</b>					
<b>PASSAGERS</b>					
Trafic international					
Dans les limites des frontières du pays					
<b>TOTAL passagers</b>					
<b>TRAFIC-MARCHANDISES DES PORTS</b>					
	Trafic-marchandises total en milliers de t		dont		
			Chargées	Déchargées	
Marchandises de commerce extérieur					
Marchandises transportées-dans les limites des frontières du pays					
Total par ports du pays					
<b>PRINCIPAUX PORTS</b>					
...					



**Tableau VI.7 RENSEIGNEMENTS SYNTHETIQUES SUR LA NAVIGATION DANUBIENNE  
DE LA REPUBLIQUE DE MOLDOVA EN 20...**

<b>FLOTTE DE TRANSPORT</b>					
Types de bateaux	Nombre	Puissance en milliers de kW	Portée en lourd en milliers de t	Capacité transp.- passagers en milliers de pers.	
Remorqueurs et pousseurs					
Bateaux marchands automoteurs					
Bateaux non automoteurs					
Bateaux à passagers					
<b>TOTAL</b>					
<b>TRANSPORTS A BORD DE BATEAUX NATIONAUX</b>					
	Volume des transp. en milliers de t (milliers de personnes)	Tonnes-kilomètres (passagers-km) réalisés en millions	Distance moy. de transports 1 t (pass.), km		
<b>MARCHANDISES</b>					
Trafic international - total					
dont exportation					
importation					
Entre des ports étrangers					
Dans les limites des frontières du pays					
<b>TOTAL marchandises</b>					
<b>PASSAGERS</b>					
Trafic international					
Dans les limites des frontières du pays					
<b>TOTAL passagers</b>					
<b>TRAFIC-MARCHANDISES DES PORTS</b>					
	Trafic-marchandises total en milliers de t		dont		
			Chargées	Déchargées	
Marchandises de commerce extérieur					
Marchandises transportées -dans les limites des frontières du pays					
Total par ports du pays					
<b>PRINCIPAUX PORTS</b>					
...					

**Tableau VI.8 RENSEIGNEMENTS SYNTHETIQUES SUR LA NAVIGATION DANUBIENNE  
DE LA ROUMANIE EN 20...**

<b>FLOTTE DE TRANSPORT</b>				
Types de bateaux	Nombre	Puissance en milliers de kW	Portée en lourd en milliers de t	Capacité transp.- passagers en milliers de pers.
Remorqueurs et pousseurs				
Bateaux marchands automoteurs				
Bateaux non automoteurs				
Bateaux à passagers				
<b>TOTAL</b>				
<b>TRANSPORTS A BORD DE BATEAUX NATIONAUX</b>				
	Volume des transp. en milliers de t (milliers de personnes)	Tonnes-kilomètres (passagers-km) réalisés en millions		Distance moy. de transports 1 t (pass.), km
<b>MARCHANDISES</b>				
Trafic international - total				
dont exportation				
importation				
Entre des ports étrangers				
Dans les limites des frontières du pays				
<b>TOTAL marchandises</b>				
<b>PASSAGERS</b>				
Trafic international				
Dans les limites des frontières du pays				
<b>TOTAL passagers</b>				
<b>TRAFIC-MARCHANDISES DES PORTS</b>				
	Trafic-marchandises total en milliers de t		dont	
			Chargées	Déchargées
Marchandises de commerce extérieur				
Marchandises transportées -dans les limites des frontières du pays				
Total par ports du pays				
<b>PRINCIPAUX PORTS</b>				
...				

**Tableau VI.9 RENSEIGNEMENTS SYNTHETIQUES SUR LA NAVIGATION DANUBIENNE  
DE LA FEDERATION DE RUSSIE EN 20...**

<b>FLOTTE DE TRANSPORT</b>					
Types de bateaux	Nombre	Puissance en milliers de kW	Portée en lourd en milliers de t	Capacité transp.- passagers en milliers de pers.	
Remorqueurs et pousseurs					
Bateaux marchands automoteurs					
Bateaux non automoteurs					
Bateaux à passagers					
<b>TOTAL</b>					
<b>TRANSPORTS A BORD DE BATEAUX NATIONAUX</b>					
	Volume des transp. en milliers de t (milliers de personnes)	Tonnes-kilomètres (passagers-km) réalisés en millions	Distance moy. de transports 1 t (pass.), km		
<b>MARCHANDISES</b>					
Trafic international - total					
dont exportation					
importation					
Entre des ports étrangers					
Dans les limites des frontières du pays					
<b>TOTAL marchandises</b>					
<b>PASSAGERS</b>					
Trafic international					
Dans les limites des frontières du pays					
<b>TOTAL passagers</b>					
<b>TRAFIC-MARCHANDISES DES PORTS</b>					
	Trafic-marchandises total en milliers de t		dont		
			Chargées	Déchargées	
Marchandises de commerce extérieur					
Marchandises transportées -dans les limites des frontières du pays					
Total par ports du pays					
<b>PRINCIPAUX PORTS</b>					
...					

**Tableau VI.10 RENSEIGNEMENTS SYNTHETIQUES SUR LA NAVIGATION DANUBIENNE DE LA REPUBLIQUE SLOVAQUE EN 20...**

<b>FLOTTE DE TRANSPORT</b>					
Types de bateaux	Nombre	Puissance en milliers de kW	Portée en lourd en milliers de t	Capacité transp.- passagers en milliers de pers.	
Remorqueurs et pousseurs					
Bateaux marchands automoteurs					
Bateaux non automoteurs					
Bateaux à passagers					
<b>TOTAL</b>					
<b>TRANSPORTS A BORD DE BATEAUX NATIONAUX</b>					
	Volume des transp. en milliers de t (milliers de personnes)	Tonnes-kilomètres (passagers-km) réalisés en millions	Distance moy. de transports 1 t (pass.), km		
<b>MARCHANDISES</b>					
Trafic international - total					
dont exportation					
importation					
Entre des ports étrangers					
Dans les limites des frontières du pays					
<b>TOTAL marchandises</b>					
<b>PASSAGERS</b>					
Trafic international					
Dans les limites des frontières du pays					
<b>TOTAL passagers</b>					
<b>TRAFIC-MARCHANDISES DES PORTS</b>					
	Trafic-marchandises total en milliers de t		dont		
			Chargées	Déchargées	
Marchandises de commerce extérieur					
Marchandises transportées dans les limites des frontières du pays					
Total par ports du pays					
<b>PRINCIPAUX PORTS</b>					
...					

**Tableau VI.11 RENSEIGNEMENTS SYNTHETIQUES SUR LA NAVIGATION DANUBIENNE DE LA REPUBLIQUE DE SERBIE EN 20...**

<b>FLOTTE DE TRANSPORT</b>					
Types de bateaux	Nombre	Puissance en milliers de kW	Portée en lourd en milliers de t	Capacité transp.- passagers en milliers de pers.	
Remorqueurs et pousseurs					
Bateaux marchands automoteurs					
Bateaux non automoteurs					
Bateaux à passagers					
<b>TOTAL</b>					
<b>TRANSPORTS A BORD DE BATEAUX NATIONAUX</b>					
	Volume des transp. en milliers de t (milliers de personnes)	Tonnes-kilomètres (passagers-km) réalisés en millions	Distance moy. de transports 1 t (pass.), km		
<b>MARCHANDISES</b>					
Trafic international - total					
dont exportation					
importation					
Entre des ports étrangers					
Dans les limites des frontières du pays					
<b>TOTAL marchandises</b>					
<b>PASSAGERS</b>					
Trafic international					
Dans les limites des frontières du pays					
<b>TOTAL passagers</b>					
<b>TRAFIC-MARCHANDISES DES PORTS</b>					
	Trafic-marchandises total en milliers de t		dont		
			Chargées	Déchargées	
Marchandises de commerce extérieur					
Marchandises transportées -dans les limites des frontières du pays					
Total par ports du pays					
<b>PRINCIPAUX PORTS</b>					
...					

**Tableau VI.12 RENSEIGNEMENTS SYNTHETIQUES SUR LA NAVIGATION DANUBIENNE DE L'UKRAINE EN 20...**

<b>FLOTTE DE TRANSPORT</b>					
Types de bateaux	Nombre	Puissance en milliers de kW	Portée en lourd en milliers de t	Capacité transp.- passagers en milliers de pers.	
Remorqueurs et pousseurs					
Bateaux marchands automoteurs					
Bateaux non automoteurs					
Bateaux à passagers					
<b>TOTAL</b>					
<b>TRANSPORTS A BORD DE BATEAUX NATIONAUX</b>					
	Volume des transp. en milliers de t (milliers de personnes)	Tonnes-kilomètres (passagers-km) réalisés en millions	Distance moy. de transports 1 t (pass.), km		
<b>MARCHANDISES</b>					
Trafic international - total					
dont exportation					
importation					
Entre des ports étrangers					
Dans les limites des frontières du pays					
<b>TOTAL marchandises</b>					
<b>PASSAGERS</b>					
Trafic international					
Dans les limites des frontières du pays					
<b>TOTAL passagers</b>					
<b>TRAFIC-MARCHANDISES DES PORTS</b>					
	Trafic-marchandises total en milliers de t		dont		
			Chargées	Déchargées	
Marchandises de commerce extérieur					
Marchandises transportées dans les limites des frontières du pays					
Total par ports du pays					
<b>PRINCIPAUX PORTS</b>					
...					

**4.**

**FORMULAIRES ACTUALISES ST-1 A ST-16, DSO-1  
ET RECOMMANDATIONS METHODOLOGIQUES POUR LES REMPLIR**





**D E C I S I O N****de la Soixante-dix-septième session de la Commission du Danube**  
**concernant les questions statistiques**

*(adoptée le 15 décembre 2011)*

Ayant examiné le point 7 de l'Ordre du jour – Questions statistiques et économiques ainsi que le Rapport sur les résultats de la séance du groupe de travail pour les questions techniques (25-28 octobre 2011) (doc. CD/SES 77/5),

Vu les points 2 à 4 de la Décision de la Soixante et onzième session de la Commission du Danube concernant les questions économiques et statistiques (doc. CD/SES 71/10) adoptée le 10 décembre 2008,

Vu la Décision de la Soixante-treizième session de la Commission du Danube concernant les questions statistiques (doc. CD/SES 73/15) adoptée le 15 décembre 2009,

Vu le point 6 de la Décision de la Soixante-quatorzième session de la Commission du Danube concernant les questions techniques (doc. CD/SES 74/20) adoptée le 8 juin 2010,

La Soixante-dix-septième session de la Commission du Danube DECIDE :

...

2. D'approuver les formulaires actualisés ST-1 à ST-16, DSO-1 et les recommandations méthodologiques pour les remplir (doc. CD/SES 77/15).
3. D'utiliser lesdits formulaires actualisés et les recommandations méthodologiques pour les remplir pour le recueil et le traitement des données statistiques et pour la préparation des documents et des publications de la Commission du Danube.

...

\*\*\*

**D E C I S I O N****de la Soixante-dix-neuvième session de la Commission du Danube**  
**concernant les questions techniques**

*(adoptée le 18 décembre 2012)*

*(cf. Chap. 2.1)*

**COMMISSION DU DANUBE**  
**Soixante-dix-septième session**

**CD/SES 77/15**

**FORMULAIRES ACTUALISES ST-1 A ST-16, DSO-1<sup>1</sup>**  
**ET RECOMMANDATIONS METHODOLOGIQUES POUR LES REMPLIR**

---

<sup>1</sup> Avec des amendements conformes à la Décision de la 79<sup>e</sup> session de la Commission du Danube concernant les questions techniques adoptée le 18 décembre 2012 (doc. CD/SES 79/11).

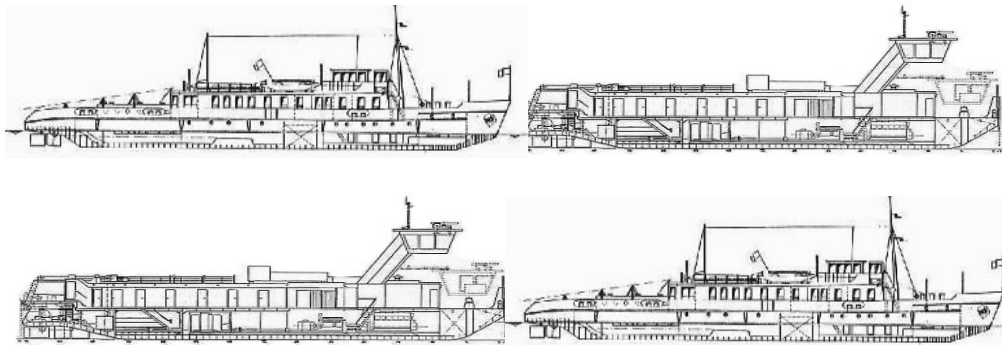


## FORMULAIRES STATISTIQUES DE LA COMMISSION DU DANUBE (ST-1 – ST-16)

Adoptés par la Décision de la 62<sup>e</sup> session doc. CD/SES 62/42, entrés en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2005 et actualisés par les Décisions des 77<sup>e</sup> et 79<sup>e</sup> sessions (doc. CD/SES 77/16 et doc. CD/SES 79/11)

Pays:

Année:



Pays	0
Année	0

**REMORQUEURS ET BATEAUX MARCHANDS AUTOMOTEURS NATIONAUX DES PAYS MEMBRES  
DE LA COMMISSION DU DANUBE, SELON LA PUISSANCE**

Types de bateaux	Puissance, en kW						
	moins de 190	191-300	301-750	751-1125	1126-1500	plus de 1500	TOTAL
1	2	3	4	5	6	7	8
1. Remorqueurs							
1.1. Nombre, unités							0
1.2. Puissance totale, kW							0
2. Remorqueurs-pousseurs							
2.1. Nombre, unités							0
2.2. Puissance totale, kW							0
3. Pousseurs							
3.1. Nombre, unités							0
3.2. Puissance totale, kW							0
4. TOTAL Bateaux de remorquage							
4.1. Nombre, unités	0	0	0	0	0	0	0
4.2. Puissance totale, kW	0	0	0	0	0	0	0
5. Automoteurs pour marchandises solides							
5.1. Nombre, unités							0
5.2. Puissance totale, kW							0
6. Automoteurs-citernes							
6.1. Nombre, unités							0
6.2. Puissance totale, kW							0
7. Automoteurs de navigation fleuve-mer							
7.1. Nombre, unités							0
7.2. Puissance totale, kW							0
8. TOTAL Bateaux marchands automoteurs							
8.1. Nombre, unités	0	0	0	0	0	0	0
8.2. Puissance totale, kW	0	0	0	0	0	0	0







Pays	0
Année	0

**ENTREPRISES DE NAVIGATION EFFECTUANT DES TRANSPORTS SUR LE DANUBE**

Indicateurs	Entreprises de navigation		
	2	3	4
1			
1. Siège			
2. Flotte de transport d'après l'état au 31 décembre :			
2.1. Nombre de bateaux, unités			
2.2. Puissance, en milliers de kW			
2.3. Portée en lourd, en milliers de t			
2.4. Nombre de places pour passagers, en milliers de personnes			
3. Volume de transports sur le Danube au cours de l'année :			
3.1. Marchandises, en milliers de t			
3.2. Passagers, en milliers de personnes			
4. Renseignements supplémentaires sur l'entreprise de navigation :			
4.1. Année de fondation			
4.2. Principaux domaines d'activité			
4.3. Autres renseignements			



Pays	0
Année	0

**TRANSPORTS DE MARCHANDISES SUR LE SECTEUR DANUBIEN DU PAYS, en milliers de t**

Nature du transport 1	Quantité de marchandises transportées				
	Total 2	par trimestre			
		I 3	II 4	III 5	IV 6
1. Marchandises sorties des ports danubiens du pays à destination des ports danubiens d'autres pays	0				
2. Marchandises entrées dans les ports danubiens du pays en provenance des ports danubiens d'autres pays	0				
3. Marchandises transportées entre les ports danubiens dans les limites des frontières du pays	0				
<b>4. TOTAL des marchandises transportées entre les ports danubiens</b>	0	0	0	0	0
5. Marchandises sorties des ports danubiens du pays à destination des ports d'autres pays non danubiens	0				
6. Marchandises entrées dans les ports danubiens du pays en provenance des ports d'autres pays non danubiens	0				
7. Marchandises transportées dans les limites des frontières du pays entre les ports danubiens et les ports non danubiens	0				
<b>8. TOTAL des marchandises transportées entre les ports danubiens et les ports non danubiens</b>	0	0	0	0	0
9. Marchandises transportées en transit de bout en bout sur le secteur danubien du pays - total	0	0	0	0	0
dont : 9.1. vers l'amont	0				
9.2. vers l'aval	0				
<b>10. TOTAL des marchandises transportées sur le secteur danubien du pays au cours de l'année</b>	0	0	0	0	0









Pays	0
Année	0

MARCHANDISES SORTIES PAR VOIE DU DANUBE DES PORTS DU PAYS DE CHARGEMENT, en milliers de t

Ports de déchargement		Ports du pays de chargement																			
Groupe	Nom	Principaux ports danubiens										Autres ports danubiens ou aires de dragage						Ports non danubiens			
		3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22
Principaux ports danubiens	1. Oust'-Dounaïsk																				
	2. Chilia																				
	3. Ismaïl																				
	4. Tulcea																				
	5. Réni																				
	6. Giurgiulești																				
	7. Galați																				
	8. Brăila																				
	9. Giurgiu																				
	10. Roussé																				
	11. Svistov																				
	12. Somovit																				
	13. Turnu-Măgurele																				
	14. Lom																				
	15. Vidin																				
	16. Prahovo																				
	17. Orșova																				
	18. Smederevo																				
	19. Belgrade																				
	20. Novi Sad																				
	21. Vukovar																				
	22. Mohács-Baja																				
	23. Dunaújváros																				
	24. Budapest																				





Pays	0
Année	0

MARCHANDISES ENTREES PAR VOIE DU DANUBE DES PORTS DU PAYS DE CHARGEMENT, en milliers de t

Ports de chargement		Ports du pays de déchargement																			
Groupe	Nom	Principaux ports danubiens										Autres ports danubiens ou aires de dragage						Ports non danubiens			
		3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22
Principaux ports danubiens	1. Oust'-Dounaïsk																				
	2. Chilia																				
	3. Ismaïl																				
	4. Tulcea																				
	5. Réni																				
	6. Giurgiulești																				
	7. Galați																				
	8. Brăila																				
	9. Giurgiu																				
	10. Roussé																				
	11. Svistov																				
	12. Somovit																				
	13. Turnu-Măgurele																				
	14. Lom																				
	15. Vidin																				
	16. Prahovo																				
	17. Orșova																				
	18. Smederevo																				
	19. Belgrade																				
	20. Novi Sad																				
	21. Vukovar																				
	22. Mohács-Baja																				
	23. Dunaújváros																				
	24. Budapest																				







Pays	0
Année	0

**MARCHANDISES ARRIVEES SUR LE DANUBE PAR LES CANAUX DE LIAISON,  
en milliers de t**

Canaux	TOTAL Marchandises	dont	
		Marchandises de commerce extérieur	Marchandises transportées dans les limites des frontières du pays
1	2	3	4
1. Danube-mer Noire	0		
2. Canal de liaison du bras de Chilia	0		
3. Main-Danube	0		
<b>4. TOTAL</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

Remarques : Les informations sont fournies par les pays suivants :

**Roumanie - au point 1 (Canal Danube-mer Noire) ;**

**Ukraine - au point 2 (Canal de liaison du bras de Chilia) ;**

**Allemagne - au point 3 (Canal Main-Danube).**





Pays	0
Année	0

**TRAFIC-MARCHANDISES DE TOUS LES PORTS DANUBIENS DU PAYS D'APRES LA  
NOMENCLATURE DE BASE DES MARCHANDISES, en milliers de t**

N° de la catégorie et nomenclature des marchandises		Trafic-marchandises total des ports danubiens du pays						TOTAL
		marchandises chargées			marchandises déchargées			
		TOTAL	dont		TOTAL	dont		
			sorties dans d'autres pays	sorties dans les limites des frontières du pays		entrées d'autres pays	entrées dans les limites des frontières du pays	
1	2	3	4	5	6	7	8	
1	Produits de l'agriculture, de la chasse, de la forêt et de la pêche	0			0			0
2	Houille et lignite; pétrole brut et gaz naturel	0			0			0
3	Minerais, tourbe et autres produits d'extraction	0			0			0
4	Produits alimentaires, boissons et tabac	0			0			0
5	Textiles, cuir et produits dérivés	0			0			0
6	Bois, papier, pâte à papier et publications	0			0			0
7	Coke et produits pétroliers raffinés	0			0			0
8	Produits chimiques, caoutchouc, plastique et combustible nucléaire	0			0			0
9	Autres produits minéraux non métalliques	0			0			0
10	Métaux de base, produits métalliques	0			0			0
11	Machines et matériel, n.c.a.; produits des TIC et instruments de précision	0			0			0
12	Matériel de transport	0			0			0
13	Meubles et autres articles manufacturés n.c.a.	0			0			0
14	Matières premières secondaires ; déchets	0			0			0
15	Courrier, colis	0			0			0
16	Equipement pour le transport de fret	0			0			0
17	Déménagements et biens non marchands; bagages et véhicules à réparer	0			0			0
18	Marchandises groupées	0			0			0
19	Marchandises non identifiables	0			0			0
20	Autres marchandises n.c.a.	0			0			0
<b>TOTAL</b>		0	0	0	0	0	0	0



Pays	0
Année	0

**TRAFIC-MARCHANDISES DU PORT DE**

**D'APRES LA NOMENCLATURE DE BASE DES MARCHANDISES, en milliers de t**

N° de la catégorie et nomenclature des marchandises		Trafic-marchandises total des ports danubiens du pays						TOTAL
		marchandises chargées			marchandises déchargées			
		TOTAL	dont		TOTAL	dont		
			sorties dans d'autres pays	sorties dans les limites des frontières du pays		entrées d'autres pays	entrées dans les limites des frontières du pays	
1	2	3	4	5	6	7	8	
1	Produits de l'agriculture, de la chasse, de la forêt et de la pêche	0			0			0
2	Houille et lignite; pétrole brut et gaz naturel	0			0			0
3	Minerais, tourbe et autres produits d'extraction	0			0			0
4	Produits alimentaires, boissons et tabac	0			0			0
5	Textiles, cuir et produits dérivés	0			0			0
6	Bois, papier, pâte à papier et publications	0			0			0
7	Coke et produits pétroliers raffinés	0			0			0
8	Produits chimiques, caoutchouc, plastique et combustible nucléaire	0			0			0
9	Autres produits minéraux non métalliques	0			0			0
10	Métaux de base, produits métalliques	0			0			0
11	Machines et matériel, n.c.a.; produits des TIC et instruments de précision	0			0			0
12	Matériel de transport	0			0			0
13	Meubles et autres articles manufacturés n.c.a.	0			0			0
14	Matières premières secondaires ; déchets	0			0			0
15	Courrier, colis	0			0			0
16	Équipement pour le transport de fret	0			0			0
17	Déménagements et biens non marchands; bagages et véhicules à réparer	0			0			0
18	Marchandises groupées	0			0			0
19	Marchandises non identifiables	0			0			0
20	Autres marchandises n.c.a.	0			0			0
<b>TOTAL</b>		0	0	0	0	0	0	0



Pays	0
Année	0

## BATEAUX A PASSAGERS ET LIGNES DE TRANSPORT DE PASSAGERS

Indicateurs		Unité de mesure	Nombre
1		2	3
1.	Nombre de bateaux à passagers exploités	Unité	0
1.1	1.1 Nombre de bateaux à passagers de plaisance sans cabines	Unité	
1.2	1.2 Nombre de bateaux à passagers avec cabines à couchettes	Unité	
2.	Nombre de places pour passagers à bord des bateaux exploités	Unité	0
2.1	Nombre de places assises à bord des bateaux à passagers sans cabines	Unité	
2.2	Nombre de couchettes à bord des bateaux à passagers avec cabines	Unité	
3.	Nombre de lignes régulières de transport de passagers — TOTAL	Unité	0
	dont :		
	3.1. lignes internes (ne traversant pas les frontières du pays)		
	3.2. lignes internationales		
4.	Longueur totale des lignes de transport de passagers — TOTAL	km	0
	dont :		
	4.1. lignes internes (ne traversant pas les frontières du pays)		
	4.2. lignes internationales		



Pays	0
Année	0

**PASSAGERS TRANSPORTES SUR LE DANUBE  
A BORD DES BATEAUX NATIONAUX**

Indicateurs	Nombre de passagers transportés, en milliers de personnes	Nombre de passagers/km réalisé, en milliers de passagers/km
1	2	3
1. Trafic sur le Danube dans les limites des frontières du pays - TOTAL	0	0
dont :		
1.1. à bord de bateaux à passagers des lignes régulières		
1.2. à bord de bateaux de plaisance		
1.3. à bord de bateaux du réseau de transport urbain		
2. Trafic international sur le Danube		



Pays	0
Année	0

**RENSEIGNEMENTS GENERAUX SUR LE PAYS**

Indicateurs	Unité de mesure	Nombre (montants)	
1	2	3	
1. Surface	milliers de km <sup>2</sup>		
2. Population	millions de personnes		
3. Capitale ..... (population)	(milliers de personnes)		
4. Structure administrative-territoriale :	unités		
4.1. ....			
4.2. ....			
4.3. ....			
5. Principales villes danubiennes (population):	milliers de personnes		
5.1. ....			
5.2. ....			
5.3. ....			
.....			
6. Principaux indicateurs de l'année:	(monnaie)		
6.1. Budget national : revenus/dépenses			
6.2. PIB			
6.3. Commerce extérieur: revenus/dépenses			

## **COMMISSION DU DANUBE**

### **FORMULAIRES STATISTIQUES DE LA COMMISSION DU DANUBE (ST-1 – ST-16)**

#### **Recommandations méthodologiques pour remplir le formulaire ST-1**

Le formulaire **ST-1** est destiné au recueil de renseignements sur la puissance des remorqueurs et des bateaux marchands automoteurs nationaux des pays-membres de la Commission du Danube, répartis en fonction des types de bateau et des catégories de leur puissance.

Les points 1 à 4 contiennent des renseignements relatifs aux bateaux destinés au remorquage ou au poussage de bateaux et d'autres engins flottants sur le Danube et sur ses affluents, ainsi que sur la mer avec sortie sur le Danube, qui ne transportent pas de marchandises. La colonne 2 contient des renseignements relatifs aux remorqueurs-pousseurs dont le moteur a une puissance mécanique dépassant 37 kW.

Les points 5 à 8 contiennent des renseignements sur les bateaux marchands automoteurs d'une portée en lourd de 20 t au minimum et d'un moteur d'une puissance mécanique dépassant 37 kW, destinés au transport de marchandises sur le Danube et sur ses affluents, ainsi que sur la mer avec sortie sur le Danube (pour les bateaux de type « fleuve-mer »).

Les bateaux automoteurs utilisés exclusivement en tant que bateaux de remorquage et ne transportant pas de marchandises accompagnées de documents de transport sont considérés comme étant des bateaux de remorquage.

#### **Recommandations méthodologiques pour remplir le formulaire ST-2**

Le formulaire **ST-2** est destiné au recueil de renseignements sur le port en lourd des bateaux et chalands nationaux des pays-membres de la Commission du Danube, répartis par type de bateaux et par catégorie de port en lourd.

Le formulaire comprend des renseignements sur des bateaux marchands d'un port en lourd dépassant 20 t, destinés au transport de marchandises sur le Danube et sur ses affluents, ainsi que sur la mer avec sortie sur le Danube (pour les bateaux du type « fleuve-mer »).

Les points 1 à 4 contiennent des renseignements relatifs aux bateaux marchands automoteurs dont le moteur a une puissance mécanique dépassant 37 kW.

### **Recommandations méthodologiques pour remplir le formulaire ST-3**

Le formulaire **ST-3** est destiné au recueil de renseignements sur la composition des bateaux nationaux des pays membres de la Commission du Danube selon leur âge, répartis en fonction des types de bateaux et de la période de leur construction.

Le formulaire contient tous les bateaux dont la puissance et le port en lourd ont été relevés dans les formulaires ST-1 et ST-2. Chaque bateau est pris en compte d'après la première année de construction, indépendamment de l'année de son gréement ultérieur, si tel est le cas.

### **Recommandations méthodologiques pour remplir le formulaire ST-4**

Le formulaire **ST-4** est destiné au recueil de renseignements relatifs aux entreprises de navigation effectuant des transports sur le Danube, qu'elles soient nationales ou mixtes, enregistrées dans le pays donné.

Le point 1 indique le lieu géographique correspondant au siège de l'entreprise.

Les points 2 et 3 contiennent uniquement des renseignements relatifs aux principales entreprises de navigation nationales et mixtes fonctionnant sur le Danube, dont la composition de la flotte et le volume de transports ont été également pris en compte dans d'autres formulaires (**ST-1, ST-2, ST-**).

Le point 4.2 reflète les éventuels domaines d'activité de l'entreprise (p.e. transports de marchandises sur le Danube avec parcours de bout en bout « fleuve-mer », transports de passagers etc.).

Le point 4.4 contient d'autres renseignements relatifs aux entreprises de navigation présentant un intérêt pour le pays donné. Ce point comprend également des renseignements relatifs aux associés d'une entreprise mixte et à leur nationalité.

### **Recommandations méthodologiques pour remplir le formulaire ST-5**

Le formulaire **ST-5** est destiné au recueil de données sur la quantité totale de marchandises transportées au cours d'une année sur le secteur danubien d'un pays donné, réparties par trimestre.

Sont considérées comme marchandises transportées toutes marchandises transportées sur le Danube à bord d'automoteurs et de non-automoteurs, accompagnées de documents de transport réglementaires et ne faisant pas partie du gréement du bateau.

Les transports effectués par tous les bateaux, quelle que soit l'administration dont ils relèvent, ainsi que tous les transports de marchandises, indépendamment des lieux de provenance et de destination finale, sont à indiquer s'ils ont traversé intégralement ou en partie le secteur danubien du pays donné.

Dans le relevé statistique, il ne sera pas tenu compte :

- a) des marchandises post-expédiées, s'il en a déjà été tenu compte dans le lot de marchandises dont elles devaient faire partie ;
- b) des transports effectués dans le port d'un quai à l'autre, de la rive au bateau ou du bateau à la rive ;
- c) des transports par bacs, d'une rive à l'autre ;
- d) des transports de service effectués sans documents de transport ;
- e) des marchandises transbordées à la suite d'une avarie ou pour alléger le bateau, si elles ont déjà été relevées.

Sont considérés comme ports danubiens les ports situés sur le Danube et sur ses affluents.

Le point 1 du formulaire comprend des données relatives à toutes les marchandises, indépendamment des lieux de provenance et de destination finale, sorties à bord de bateaux des ports danubiens du pays donné et déchargées dans des ports danubiens d'autres pays. (Les marchandises de commerce extérieur en transit entrées dans le pays par d'autres modes de transport et acheminées par voie du Danube sont à relever comme marchandises sorties du pays). Les marchandises ayant transité de bout en bout le secteur danubien du pays (sans chargement dans les ports danubiens du pays donné) ne sont pas relevées comme marchandises sorties.

Le point 2 comprend des données relatives à toutes les marchandises, indépendamment des lieux de provenance et de destination finale, entrées à bord de bateaux dans des ports danubiens du pays donné et déchargées dans ces ports. (Les marchandises de commerce extérieur en transit entrées dans le pays par voie du Danube et acheminées par d'autres modes de transport sont à relever comme marchandises entrées dans le pays). Les marchandises ayant transité de bout en bout le secteur danubien du pays (sans déchargement dans les ports danubiens du pays donné) ne sont pas relevées comme marchandises entrées.

Le point 3 comprend des données relatives à toutes les marchandises transportées entre les ports danubiens de chargement et de déchargement dans les limites des frontières du pays considéré, indépendamment des lieux de provenance et de destination finale.

La terre, le sable, les pierres, le gravier etc. extraits du lit et transportés sur le fleuve sont également à relever parmi de telles marchandises, s'ils sont destinés à être utilisés ou vendus comme matériaux de construction et sont accompagnés de documents de transport réglementaires.



En fournissant des données sur les transports de marchandises dans les frontières dudit pays, il serait souhaitable de prendre en considération toutes les marchandises appropriées, transportées sur le Danube, quelle que soit l'administration dont les bateaux ayant effectué les transports relèvent. Ceci s'applique également aux transports de marchandises à bord des bateaux d'une municipalité ou d'une entreprise industrielle, lorsque ces transports sont effectués en tant qu'opérations de transport et sont accompagnés de documents de transport réglementaires, confirmant l'expédition des marchandises.

Aux points 5 à 7, sont considérés comme ports situés en dehors du Danube:

- les ports maritimes,
- les ports fluviaux n'étant pas situés sur le Danube ou sur ses affluents,
- les ports situés sur les canaux de liaison du Danube (Main-Danube et Danube-Mer Noire).

En préparant les renseignements aux positions 5 à 7, il convient de se guider des recommandations figurant ci-dessus et concernant les renseignements visés sous les points 1 à 3.

Le point 9 contient des renseignements relatifs à toutes les marchandises transportées en transit de bout en bout sur le secteur du pays en question, indépendamment de l'appartenance nationale des bateaux, à condition que les marchandises soient entrées dans le pays par un point du Danube et sorties du pays par un autre point du Danube, sans chargement ou déchargement dans les ports danubiens de ce pays.

Les chiffres au point 10 représentent la somme des chiffres aux points 4, 8 et 9.

La somme des volumes de transports aux points 1 et 5 de la colonne 2 de ce formulaire doit être égale au chiffre du point 13 de la colonne 2 du formulaire **ST-7**.

La somme des volumes de transport indiquée aux points 2 et 6 de la colonne 2 de ce formulaire doit être égale au chiffre figurant au point 13 de la colonne 6 du formulaire **ST-7**.

Lorsque l'entrée et la sortie des marchandises ne s'effectuent que par les ports danubiens du pays, les totaux des rubriques susmentionnées doivent également correspondre aux totaux des rubriques « Sorties » et « Entrées » du formulaire **ST-12** (données sur le trafic-marchandises de tous les ports danubiens du pays). Lorsque les transports dans les limites des frontières du pays sont réalisés uniquement par des bateaux nationaux, le total de ces transports (points 3 et 7) doit correspondre à celui de la colonne 17 « Dans les limites des frontières du pays » du formulaire **ST-6**.

Si le transport de marchandises est effectué uniquement entre des ports situés sur le Danube dans les limites des frontières du pays, les chiffres du point 3 du formulaire doivent correspondre aux totaux des colonnes 3 ou 6 du formulaire **ST-12**.

## **Recommandations méthodologiques pour remplir le formulaire ST-6**

Le formulaire **ST-6** sert au recueil de données sur les transports sur le Danube à bord de bateaux nationaux des pays membres de la Commission du Danube, sur les transports internationaux et sur les transports de marchandises dans les limites des frontières des pays.

Sont considérées comme marchandises transportées toutes marchandises transportées sur le Danube à bord d'automoteurs et de non-automoteurs, accompagnées de documents de transport réglementaires et ne faisant pas partie du grément du bateau. D'autres principes relatifs à l'inventaire des marchandises, qui sont à observer pour remplir ce formulaire figurent dans les recommandations méthodologiques pour le formulaire **ST-5**.

La colonne 2 de ce formulaire comprend toutes les marchandises (indépendamment de leurs lieux de provenance et de destination finale) sorties du pays par voie du Danube en trafic international à bord de bateaux nationaux du pays fournissant des renseignements conformément audit formulaire, des ports de ce pays à destination des ports des pays figurant dans la colonne 1 (p.e. au point 1 – à destination des ports de l'Ukraine, au point 11 – à destination des ports de la Russie etc.).

La colonne 4 comprend toutes les marchandises (indépendamment de leurs lieux de provenance et de destination finale) entrées dans le pays par voie du Danube en trafic international à bord de bateaux nationaux du pays fournissant des renseignements conformément audit formulaire, dans les ports de ce pays en provenance des ports des pays figurant dans la colonne 1 (p.e. au point 1 – des ports de l'Ukraine, au point 11 – des ports de la Russie etc.).

Les chiffres de la colonne 2 comprennent les renseignements suivants : au point 13.1 – la somme des transports aux points 1 à 12 en milliers de tonnes, au point 13.2 – la même somme convertie en millions de tonnes-kilomètres. Dans le cas des transports à destination des ports de la Russie et d'autres pays non danubiens (ou en sens inverse), les volumes des transports en tonnes-kilomètres sont pris en compte uniquement par rapport à la distance parcourue par les bateaux sur le secteur danubien du voyage.

Les points 1 à 12 des colonnes 6 à 16 contiennent la quantité de marchandises transportées par voie du Danube par les bateaux nationaux du pays donné entre les ports étrangers, la colonne 6 contenant des données sommaires relatives à ces transports par pays et les colonnes 7 à 16 des données sur le trafic-marchandises entre les ports des pays. Ainsi par exemple, si le formulaire est rempli par la Hongrie, la quantité totale de marchandises sorties à bord des bateaux de sa flotte nationale de l'Autriche à destination d'autres pays (à l'exception de la Hongrie) doit figurer au point 9 de la colonne 6, tandis que les marchandises transportées par exemple à destination de la Slovaquie doivent figurer au point 9 de la colonne 14.

Le point final 13.1 de la colonne 6 comprend la somme des quantités de marchandises transportées entre les ports étrangers de tous les pays ; les colonnes 7 à 16 comprennent les mêmes données ventilées par pays danubien.

Le point final 13.2 des colonnes 6 à 16 comprend le nombre de tonnes-kilomètres réalisé par la flotte nationale en trafic-marchandises entre les ports d'autres pays. En cas d'absence de telles données, seul le point 13.2 de la colonne 4 est à remplir.

La rubrique 13.1 de la colonne 17 indique la quantité de marchandises transportées sur le Danube entre les ports du pays donné dans les limites de ses frontières, y compris les transports effectués sur le Danube en empruntant en partie ses affluents, la mer ou un canal de liaison.

La rubrique 13.2 de la colonne 17 indique le nombre de tonnes-kilomètres réalisées à titre de transports sur le Danube dans les limites des frontières du pays respectif.

Si les transports sont effectués sur le Danube et en partie sur ses affluents ou sur le Danube, ses canaux de liaison et en partie par mer, seules les tonnes-kilomètres réalisées sur le Danube doivent être indiquées dans le nombre de tonnes-kilomètres réalisées en transports de marchandises dans les limites des frontières du pays.

Les chiffres se rapportant aux transports de marchandises dans les limites des frontières du pays de ce formulaire doivent correspondre à ceux des formulaires **ST-5** et **ST-12**, si les indications concernant la manière de remplir le formulaire **ST-5** ont été suivies.

Les chiffres de la colonne 18 représentent les totaux de tous les chiffres figurant dans les colonnes du formulaire.

### **Recommandations méthodologiques pour remplir le formulaire ST-7**

Le formulaire **ST-7** sert au recueil de données relatives au trafic-marchandises international sur le Danube, indiquées par pays de chargement et de déchargement avec mention des marchandises transportées en conteneurs.

Ce formulaire couvre tous les transports internationaux réalisés entre les pays, indépendamment du fait que les marchandises aient été transportées à bord des bateaux du pays donné ou à bord des bateaux ressortissant d'un autre pays. Les transports effectués par tous les bateaux, quelle que soit l'administration dont ils relèvent, sont à indiquer s'ils ont traversé intégralement ou en partie le secteur danubien du pays. La quantité totale de marchandises transportées figure en milliers de tonnes et celle de marchandises transportées en conteneurs en tonnes.

Les rubriques 1 à 12 de la colonne 2 comprennent toutes les marchandises, indépendamment de leurs lieux de provenance et de destination finale, chargées dans les ports (danubiens, maritimes ou situés sur les affluents ou les canaux de liaison du Danube) dudit pays et sorties du pays par voie du Danube à bord de bateaux à destination d'autres pays (p.e. point 1 – à destination de l'Ukraine, point 4 – à destination de la Bulgarie, point 11 – à destination de la Russie etc.).

Les rubriques 1 à 12 de la colonne 3 comprennent toutes les marchandises expédiées en conteneurs, contenues dans les chiffres totaux relevés aux mêmes points de la colonne 2. Les points 1 à 12 de la colonne 4 comprennent le nombre total de conteneurs expédiés, alors que les mêmes points de la colonne 5 indiquent le nombre de conteneurs chargés (convertis en conteneurs de 20 pieds).

Les points 1 à 12 de la colonne 6 comprennent toutes les marchandises, indépendamment de leurs lieux de provenance et de destination finale, entrées dans le pays par voie du Danube à bord de bateaux et déchargées dans les ports danubiens, maritimes ou situés sur les affluents ou les canaux de liaison du Danube (p. e. point 1 – en provenance de l'Ukraine, point 4 – en provenance de la Bulgarie, point 11 – en provenance de la Russie etc.).

Les rubriques 1 à 12 de la colonne 7 comprennent toutes les marchandises entrées en conteneurs, contenues dans les chiffres totaux relevés sous les mêmes points de la colonne 6. Les points 1 à 12 de la colonne 8 comprennent le nombre total de conteneurs entrés, alors que les mêmes points de la colonne 9 indiquent le nombre de conteneurs chargés (convertis en conteneurs de 20 pieds).

Le formulaire **ST-7** prend en compte les transports de marchandises effectués uniquement dans des conteneurs conformes au standard international ISO. Les coefficients de conversion du nombre de conteneurs de diverses dimensions en conteneurs de 20 pieds sont les suivants : 10 pieds – 0,5 ; 30 pieds – 1,5 ; 40 pieds – 2,0.

Il convient d'accorder une attention particulière aux marchandises de commerce extérieur en transit combiné (marchandises d'autres pays transitant par les ports du pays donné), à savoir :

- a) les marchandises entrées dans le pays à bord d'un bateau par voie du Danube et sorties du pays par un autre mode de transport sont considérées comme entrées dans le pays (p.e. une marchandise entrée en Hongrie par voie du Danube et sortie de la Hongrie par voie de transport ferroviaire figurera à la colonne 6 en tant que marchandise entrée en Hongrie, mais aussi à la colonne 7 si elle est entrée en conteneurs) ;
- b) les marchandises entrées dans le pays par un autre mode de transport et sorties du pays à bord de bateaux par voie du Danube sont considérées comme sorties du pays (p.e. une marchandise entrée en Bulgarie par chemins de fer et sortie de la Bulgarie à bord d'un bateau par voie du Danube figure à la colonne 2 en tant que marchandise sortie de la Bulgarie, mais aussi à la colonne 3 si elle est sortie en conteneurs) ;

- c) les marchandises entrées dans le pays à bord d'un bateau par voie du Danube et sorties du pays par la même voie suite à un transbordement sont relevées aussi bien comme marchandises entrées que marchandises sorties (p.e. une marchandise livrée dans les ports de la Roumanie à bord d'un bateau par voie du Danube et sortie des ports de la Roumanie toujours à bord d'un bateau par voie du Danube suite à un transbordement, doit être relevée dans les colonnes 6 et 1, mais aussi dans les colonnes 7 et 3 si elle a été transportée en conteneurs).

Cette catégorie comprend également les marchandises transbordées dans les ports dudit pays des bateaux maritimes sur des bateaux fluviaux afin d'être acheminées par voie du Danube ou, inversement, des bateaux fluviaux sur des bateaux maritimes pour être acheminées par voie de mer, indépendamment de l'appartenance nationale de ces bateaux.

Les marchandises qui traversent le secteur danubien du pays en transit de bout en bout (sans transbordement dans les ports du pays) ne sont pas à relever dans le formulaire **ST-7**.

Il est à remarquer que si les indications concernant la manière de remplir le formulaire **ST-5** ont été suivies, les totaux des colonnes 2 et 6 doivent correspondre aux chiffres de ce formulaire.

### **Recommandations méthodologiques pour remplir le formulaire ST-8**

Le formulaire **ST-8** sert au recueil de données sur le mouvement des marchandises entre les principaux (et autres) ports danubiens, ainsi qu'entre ces ports et des ports n'étant pas situés sur le Danube, d'après les marchandises sorties des ports de chargement du pays ayant rempli le formulaire.

Sont considérés danubiens les ports situés autant sur le Danube que sur ses affluents. Les ports du formulaire **ST-8** sont répartis selon les groupes suivants :

- les principaux ports danubiens, les informations au sujet desquels sont généralement relevées par les pays dans les formulaires **ST-12** et **ST-13** ;
- d'autres ports danubiens ou des aires de dragage, y compris les ports situés sur les affluents du Danube ;
- des ports n'étant pas situés sur le Danube, à savoir les ports maritimes, les ports fluviaux d'autres bassins et les ports des canaux de liaison du Danube (Main-Danube et Danube-Mer Noire).

Les ports de chaque groupe figurent dans le formulaire **ST-8** dans l'ordre de leur position géographique. Les principaux ports danubiens de déchargement figurent sous les rubriques 1 à 36 de la colonne 2. Le pays remplissant le formulaire inscrira sous les autres rubriques de la colonne 2 les ports de déchargement ayant effectivement reçu de marchandises en provenance des ports de chargement situés sur le territoire du pays en question.

Le pays remplissant le formulaire inscrira dans les colonnes 3 à 22 les ports de chargement situés sur son territoire et à partir desquels des marchandises sont effectivement sorties durant l'année considérée.

Dans chaque direction du trafic, des ports de chargement (colonnes 3 à 22) vers les ports de déchargement (points 1 à 48) sont indiquées les marchandises livrées autant en navigation internationale qu'en transport de marchandises dans les limites des frontières du pays, pour autant que le bateau ait effectué son voyage sur le Danube, intégralement ou en partie.

Les matériaux extraits par dragage (terre, sable, pierres, gravier etc.) et transportés sur le fleuve sont à indiquer en tant que marchandises transportées dans les limites des frontières du pays, conformément aux recommandations méthodologiques pour remplir le formulaire **ST-5**. Si les matériaux en question sont extraits en dehors des ports, il convient d'indiquer dans les colonnes 13 à 18 le p.k. respectif de leur extraction.

Les marchandises de commerce extérieur en transit sont relevées comme marchandises sorties, conformément aux recommandations méthodologiques concernant la manière de remplir le formulaire **ST-7**.

### **Recommandations méthodologiques pour remplir le formulaire ST-9**

Le formulaire **ST-9** sert au recueil de données sur le mouvement des marchandises entre les principaux (et autres) ports danubiens, ainsi qu'entre ces ports et des ports n'étant pas situés sur le Danube, d'après les marchandises entrées dans les ports du pays ayant rempli le formulaire.

Sont considérés danubiens les ports situés autant sur le Danube que sur ses affluents. Les ports du formulaire **ST-9** sont répartis selon les groupes suivants :

- les principaux ports danubiens, les données au sujet desquels sont généralement relevées par les pays dans les formulaires **ST-12** et **ST-13** ;
- d'autres ports danubiens ou des aires de dragage, y compris les ports situés sur les affluents du Danube ;
- des ports n'étant pas situés sur le Danube, à savoir les ports maritimes, les ports fluviaux d'autres bassins et les ports des canaux de liaison du Danube (Main-Danube et Danube-Mer Noire).

Les ports de chaque groupe figurent dans le formulaire **ST-9** dans l'ordre de leur position géographique. Les principaux ports danubiens de chargement figurent sous les rubriques 1 à 36 de la colonne 2. Le pays remplissant le formulaire inscrira sous les autres rubriques de la colonne 2 les ports de chargement ayant effectivement expédié des marchandises à destination des ports de déchargement situés sur le territoire du pays en question.

Le pays remplissant le formulaire inscrira dans les colonnes 3 à 22 les ports de déchargement situés sur son territoire et dans lesquels des marchandises sont effectivement entrées durant l'année considérée.

Dans chaque direction du trafic, à destination des ports de déchargement (colonnes 3 à 22) en provenance des ports de chargement (points 1 à 48) sont indiqués les marchandises livrées autant en navigation internationale qu'en transport de marchandises dans les limites des frontières du pays, pour autant que le bateau ait effectué son voyage sur le Danube, intégralement ou en partie.

Les matériaux extraits par dragage (terre, sable, pierres, gravier etc.) et transportés sur le fleuve sont à indiquer en tant que marchandises transportées dans les limites des frontières du pays, conformément aux recommandations méthodologiques pour remplir le formulaire **ST-5**. Si les matériaux en question sont extraits en dehors des ports, il convient d'indiquer dans les rubriques 37 à 42 le p.k. respectif de leur extraction.

Les marchandises de commerce extérieur en transit sont relevées comme marchandises entrées, conformément aux recommandations méthodologiques concernant la manière de remplir le formulaire **ST-7**.

### **Recommandations méthodologiques pour remplir le formulaire ST-10**

Le formulaire **ST-10** sert au recueil de données sur les bateaux ayant traversé le canal de Sulina et sur les marchandises transportées à leur bord. Le formulaire est présenté à la Commission du Danube par l'Administration fluviale du Bas-Danube.

L'appartenance des bateaux est déterminée d'après le pavillon. Les bateaux isolés des diverses nationalités peuvent être réunis sous une rubrique « Divers ».

### **Recommandations méthodologiques pour remplir le formulaire ST-11**

Le formulaire **ST-11** sert au recueil de données sur la quantité de marchandises arrivées sur le Danube par voie des canaux de liaison en provenance de ports maritimes et fluviaux n'étant pas situés sur le Danube, réparties en marchandises de commerce extérieur et en marchandises transportées dans les limites des frontières du pays. (Les marchandises en provenance des ports situés sur les affluents du Danube sont considérées comme des marchandises chargées dans des ports danubiens et ne sont pas relevées dans ce formulaire).

Seuls les pays mentionnés au recto du formulaire sont tenus de fournir des données.

Sont considérées comme marchandises transportées toutes marchandises transportées sur le Danube à bord d'automoteurs et de non-automoteurs, accompagnées de documents de transport réglementaires et ne faisant pas partie du gréement du bateau.

Sont considérées comme marchandises arrivées par le canal Danube-Mer Noire (y compris en provenance des ports situés sur le canal) les marchandises transportées à bord de bateaux vers le Danube par l'écluse de Cernavoda, située au km 60,30 du canal.

Sont considérées comme marchandises arrivées par le canal de liaison du bras de Chilia les marchandises transportées à bord de bateaux vers le Danube par le km « 0 » du canal, à condition qu'elles n'aient pas été transbordées d'un bateau à l'autre dans le port d'Oust' Dounaïsk et relevées dans le formulaire **ST-5** en tant que marchandises sorties du pays.

Sont considérées comme marchandises arrivées par le canal Main-Danube (y compris en provenance des ports situés sur le canal) les marchandises transportées à bord de bateaux vers le Danube par l'écluse de Kelheim, située au km 160,06 du canal.

Sont considérées comme marchandises transportées dans les limites des frontières du pays (colonne 4) les marchandises chargées dans les ports maritimes ou fluviaux (y compris les ports situés sur le canal) du pays sur le territoire duquel est situé le canal et déchargées dans les ports danubiens du pays en question (y compris les ports situés sur les affluents du Danube).

La quantité de marchandises de commerce extérieur (colonne 3) représente la différence entre la quantité totale de marchandises arrivées sur le Danube par voie du canal (colonne 2) et la quantité de marchandises transportées dans les limites des frontières du pays.

### **Recommandations méthodologiques pour remplir le formulaire ST-12**

Le formulaire **ST-12** sert au recueil de données sur le trafic-marchandises annuel de tous les ports danubiens du pays considéré, présentées selon la nomenclature de marchandises.

La colonne 1 comprend les numéros et les dénominations des 20 catégories de la nomenclature pour les statistiques de transport (NST-2007).

Dans la colonne 2 sera indiquée, pour chaque catégorie, la quantité totale annuelle chargée dans les ports danubiens du pays aux fins de transport par voie du Danube.

Dans la colonne 3, il convient d'indiquer, pour chaque catégorie de marchandises, la quantité chargée dans les ports danubiens du pays donné en vue d'une expédition à l'étranger par voie du Danube. Les marchandises de commerce



extérieur en transit, entrées dans le pays par d'autres modes de transport et acheminées par voie du Danube par les ports du pays donné sont considérées comme marchandises chargées (sorties).

Dans la colonne 4 sera indiquée, pour chaque catégorie de marchandises, la quantité chargée dans les ports danubiens du pays donnée en vue d'être transportée par voie de navigation à destination des ports situés dans les limites des frontières de ce pays sur le Danube ou sur ses affluents, ainsi que sur les canaux de liaison du Danube, au bord de la mer ou sur d'autres cours d'eau ().

Dans la colonne 5 sera indiquée, pour chaque catégorie de marchandises, la quantité totale de marchandises déchargées dans les ports danubiens dudit pays après avoir été transportées sur le Danube.

Dans la colonne 6 sera indiquée, pour chaque catégorie de marchandises, la quantité de marchandises entrées dans le pays par voie du Danube en provenance d'autres pays et déchargées dans les ports danubiens du pays. Les marchandises de commerce extérieur en transit, entrées dans le pays par voie du Danube et acheminées par d'autres modes de transport sont considérées comme marchandises déchargées (entrées).

Dans la colonne 7 sera indiquée, pour chaque catégorie de marchandises, la quantité déchargée dans les ports danubiens du pays donné après avoir été transportées par voie de navigation en provenance des ports de ce pays situés dans les limites des frontières de ce pays sur le Danube ou sur ses affluents, ainsi que sur les canaux de liaison du Danube, au bord de la mer ou sur d'autres cours d'eau ().

Les totaux du formulaire **ST-12** doivent correspondre au total du trafic-marchandises de tous les ports danubiens considérés.

Les matériaux de construction issus de minéraux extraits du lit par dragage (terre, sable, gravier, galets, pierres etc.) sont à relever tant parmi les chargements que parmi les déchargements (catégorie 03, colonnes 4 et 7 du formulaire).

La quantité totale de ces matériaux de construction issus de minéraux extraits par dragage est à indiquer dans une note de bas de page se rapportant à la catégorie 03.

### **Recommandations méthodologiques pour remplir le formulaire ST-13**

Le formulaire **ST-13** sert au recueil de données sur le trafic-marchandises de chacun des principaux ports danubiens dont la liste figure à la colonne 2 des formulaires **ST-8** et **ST-9**.

La colonne 1 comprend les numéros et les dénominations des 20 catégories de la nomenclature pour les statistiques de transport (NST-2007).

Le formulaire est rempli de manière analogue au formulaire **ST-12**, mais il ne contient que des données relatives au trafic-marchandises d'un seul port.

Si le volume annuel du trafic-marchandises de nouveaux ports dans le pays donné atteint au moins 100.000 t, les données comprises dans ce formulaire seront également fournies pour ces ports.

Dans ce formulaire, les matériaux de construction issus de minéraux extraits du lit par dragage (terre, sable, gravier, galets, pierres etc.) ne sont à indiquer que parmi les déchargements (catégorie 03, colonne 7 du formulaire). Lorsque ces matériaux sont extraits à l'aide de la main-d'œuvre et des moyens propres au port, ils sont également à relever parmi les chargements (catégorie 03, colonne 7).

Il convient d'ajouter dans une note de bas de page se rapportant à la catégorie 03 la quantité de matériaux de construction issus de minéraux extraits par dragage.

### **Recommandations méthodologiques pour remplir le formulaire ST-14**

Le formulaire **ST-14** sert au recueil de données relatives aux bateaux à passagers du pays ayant rempli le formulaire et aux lignes de transport de passagers sur le Danube sur lesquelles lesdits bateaux ont effectué des voyages.

La rubrique 1 comprend des données sur le nombre de bateaux à passagers exploités selon un horaire officiel et sur celui des bateaux n'ayant effectué qu'occasionnellement des trajets de transport de passagers, indépendamment de la durée de leur exploitation au cours de l'année considérée.

Sont considérés comme bateaux à passagers tous bateaux de service public (à l'exception des bacs) pourvus d'un moyen de propulsion propre d'une puissance d'au moins 37 KW et conçu pour le transport de plus de 12 personnes.

Les données de la rubrique 2 comprennent le nombre total de places pour passagers à bord des bateaux au sujet desquels des données sont fournies sous la rubrique 1. Le nombre de places pour passagers (ou la capacité de transport du bateau) signifie le nombre maximum de passagers admis selon les documents de bord du bateau.

Le point 3 donne le nombre de lignes de transport de passagers sur le Danube en service au cours de la période considérée selon un horaire officiel, indépendamment de la durée de leur exploitation. Le point 3.1 comprend le nombre de lignes de transport de passagers en service sur le Danube, ou en partie sur le Danube et en partie sur d'autres voies affluentes, et ne traversant pas les frontières du pays fournissant les données.

Le point 3.2 donne le nombre de lignes de transport de passagers en service sur le Danube, ou en partie sur le Danube et en partie sur d'autres voies d'eau affluentes, et traversant les frontières du pays fournissant les données.

La longueur totale des lignes de transport de passagers sur le Danube donne en kilomètres et dans une seule direction la longueur totale des lignes régulières de transport de passagers indiquées sous la rubrique 3. La longueur d'une ligne de transport de passagers représente la somme des distances entre les ports danubiens que le bateau touche. Dans le cas où une certaine partie de la ligne régulière de transport de passagers passe également par des affluents du Danube ou par la mer, seule la distance parcourue sur le Danube est à inclure dans la longueur de la ligne de transport. Cette disposition s'applique autant aux lignes internes (point 4.1) qu'aux lignes internationales (point 4.2).

### **Recommandations méthodologiques pour remplir le formulaire ST-15**

Le formulaire **ST-15** sert au recueil de données sur le nombre de passagers transportés au cours de l'année sur le Danube à bord des bateaux nationaux du pays.

Sont considérées comme passagers transportés toutes personnes ayant effectué un voyage au cours de la période en question sur le Danube à bord d'un bateau à passagers et étant munies d'un document de transport (billet) payé, y compris les personnes munies d'un billet de service gratuit. Les données sur le transport de touristes seront incluses dans le relevé statistique général du transport de passagers.

Le transport de passagers à bord de bateaux affrétés sera relevé dans les statistiques du pays ayant affrété le bateau. Ne sont pas à inclure dans les relevés statistiques :

- a) les membres d'équipage et toute personne en voyage de service en connexion avec le bateau ;
- b) les passagers transportés par bacs.

Les données sous la rubrique 1 du formulaire comprennent le nombre total de passagers transportés sur le Danube en trafic interne, à bord des bateaux à passagers nationaux du pays fournissant les données statistiques, et comprennent les transports de passagers suivants :

- à bord de bateaux à passagers des lignes régulières, en service au cours de la période considérée sur des lignes internes du pays donné et selon un horaire officiel (point 1.1) ;
- à bord de bateaux de plaisance ayant effectué au cours de la période considérée des voyages de plaisance sur le Danube, ou en partie sur le Danube et en partie sur d'autres voies d'eau affluentes. Si ces voyages de plaisance ont été effectués à bord de bateaux de ligne régulière ou de bateaux du réseau de transport urbain, ils doivent être inclus dans ce point (point 1.2) ;
- à bord de bateaux à passagers du réseau de transport urbain ou de bateaux ayant été affectés pendant la période considérée au transport de passagers dans les limites administratives d'une localité, sans égard à l'appartenance administrative de ces bateaux (point 1.3).

Les données de la rubrique 2 comprennent le nombre de passagers transportés sur le Danube à bord des bateaux à passagers du pays fournissant les données, entre des ports danubiens du pays en question et des ports d'autres pays danubiens, ou entre des ports danubiens d'autres pays danubiens. Les passagers munis d'un document de tourisme faisant état du prix du voyage par bateau sont également à inclure sous cette rubrique.

### **Recommandations méthodologiques pour remplir le formulaire ST-16**

Le formulaire **ST-16** sert au recueil des renseignements fournissant un panorama général des pays membres de la Commission du Danube, afin qu'ils soient inclus dans l'Annuaire statistique de la CD.

Les données relatives au territoire du pays (rubrique 1) et à sa division administrative (rubrique 4) sont pratiquement invariables. Sous la rubrique 4 figurent des renseignements concernant le nom (colonne 2) et le nombre (colonne 3) des unités territoriales-administratives de premier niveau (p.e. Autriche – Terres Fédérales – 9 ; Ukraine – République Autonome de Crimée – 1, régions – 24, villes de subordination républicaine – 2).

La fréquence de la mise à jour des indices relatifs à la population du pays (rubrique 2), ainsi qu'au nombre d'habitants de la capitale (rubrique 3) et des villes situées sur le Danube (rubrique 5), contenus dans les formulaires **ST-16**, dépend de la fréquence de leur publication par les services statistiques du pays. C'est pour cette raison que dans la colonne 3, après les valeurs absolues des indicateurs relatifs aux points 2, 3 et 5, il convient d'indiquer entre parenthèses l'année dans laquelle ces indicateurs ont été fournis. Les noms de villes figurent dans la colonne 1.

Les principaux indicateurs économiques du pays (points 6.1 à 6.3) sont fournis d'après les renseignements publiés par les services statistiques du pays, en indiquant dans le formulaire ce qui suit : à la colonne 2, la devise dans laquelle les indicateurs ont été calculés ; à la colonne 3, l'année de référence (entre parenthèses), qui ne saurait coïncider toujours avec l'année considérée figurant dans le coin en haut à droite du formulaire **ST-16**.



## DONNEES STATISTIQUES OPERATIONNELLES

pour l'établissement du rapport sur la situation économique de la navigation danubienne  
pour la période du         à          
jour mois année jour mois année

Préparé par:	Mme <input type="checkbox"/>	M. <input type="checkbox"/>	<input type="text"/>
Adresse:	<input type="text"/>		
Téléphone:	<input type="text"/>	Téléfax:	<input type="text"/>
E-mail:	<input type="text"/>		
Date de la présentation:	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> jour mois année

### 1. Pays fournissant les données

( prière de marquer d'une croix une seule rubrique )

<input type="checkbox"/> <b>DE</b> Allemagne	<input type="checkbox"/> <b>AT</b> Autriche	<input type="checkbox"/> <b>SK</b> Slovaquie	<input type="checkbox"/> <b>HU</b> Hongrie	<input type="checkbox"/> <b>HR</b> Croatie	<input type="checkbox"/> <b>RS</b> Serbie
<input type="checkbox"/> <b>BG</b> Bulgarie	<input type="checkbox"/> <b>RO</b> Roumanie	<input type="checkbox"/> <b>MD</b> République de Moldova	<input type="checkbox"/> <b>UA</b> Ukraine	<input type="checkbox"/> <b>RU</b> Fédération de Russie	<input type="checkbox"/>

### 2. Bateaux à marchandises de la flotte danubienne (ST-3)

Types de bateaux	Nombre d'unités	Puissance totale (kW)	Portée en lourd totale (t)
01 / Bateau automoteur à marchandises sèches	01	02	03
02 / Barge à marchandises sèches	04		05
03 / Barge de navire à marchandises sèches	06		07
04 / Chaland à marchandises sèches	08		09
05 / Automoteur citerne	10	11	12
06 / Barge citerne	13		14
07 / Chaland citerne	15		16
08 / Autres types de bateaux à marchandises	17	18	19

### 3. Trafic-marchandises sur le Danube sur le secteur du pays (en milliers de tonnes) (ST-5)

Marchandises sorties des ports danubiens du pays à destination des ports danubiens d'autres pays	Marchandises sorties des ports danubiens du pays à destination des ports d'autres pays situés en dehors du Danube	Marchandises transportées en transit de bout en bout sur le secteur de Danube du pays, total
20	21	22
Marchandises entrées dans les ports danubiens du pays en provenance des ports danubiens d'autres pays	Marchandises entrées dans les ports danubiens du pays en provenance des ports des pays situés en dehors du Danube	Dont : marchandises transportées en transit de bout en bout vers l'amont sur le secteur de Danube du pays
23	24	25
Marchandises transportées entre les ports danubiens dans les limites des frontières d'un pays	Marchandises transportées dans les limites des frontières d'un pays entre des ports danubiens et des ports situés en dehors du Danube	Dont : marchandises transportées en transit de bout vers l'aval sur le secteur de Danube du pays
26	27	28

### 4. Transports internationaux de marchandises sur le Danube (ST-7)

Quantité de marchandises expédiées				Quantité de marchandises arrivées			
Total, en milliers de tonnes	Dont marchandises expédiées en conteneurs (t)	Nombre de conteneurs expédiés (converti en conteneurs de 20 pieds) (pièces)		Total, en milliers de tonnes	Dont marchandises arrivées en conteneurs (t)	Nombre de conteneurs arrivés (converti en conteneurs de 20 pieds) (pièces)	
		Total	Dont chargés			Total	Dont chargés
29	30	31	32	33	34	35	36

**5. Trafic-marchandises de tous les ports danubiens du pays selon la nomenclature de marchandises NST-2007, désignations succinctes à deux chiffres, en milliers de tonnes (ST-12)**

Numéro du chapitre et nomenclature des marchandises		Chargé total	Déchargé total
01	Produits de l'agriculture, de la chasse, de la forêt et de la pêche	37	38
02	Houille et lignite ; pétrole brut et gaz naturel	39	40
03	Minerais, tourbe et autres produits d'extraction	41	42
04	Produits alimentaires, boissons et tabac	43	44
05	Textiles, cuir et produits dérivés	45	46
06	Bois, papier, pâte à papier et publications	47	48
07	Coke et produits pétroliers raffinés	49	50
08	Produits chimiques, caoutchouc, plastique et combustible nucléaire	51	52
09	Autres produits minéraux non métalliques	53	54
10	Métaux de base, produits métalliques	55	56
11	Machines et matériel, n.c.a.; produits des TIC et instruments de précision	57	58
12	Matériel de transport	59	60
13	Meubles et autres articles manufacturés n.c.a.	61	62
14	Matières premières secondaires ; déchets	63	64
15	Courrier, colis	65	66
16	Équipement pour le transport de fret	67	68
17	Déménagements et biens non marchands; bagages et véhicules à réparer	69	70
18	Marchandises groupées	71	72
19	Marchandises non identifiées	73	74
20	Autres marchandises n.c.a.	75	76

**6. Bateaux à passagers et transports de passagers sur le Danube à bord de bateaux nationaux (ST-14 et ST-15)**

Nombre de bateaux à passagers exploités (unités)		77	Nombre de places pour passagers à bord des bateaux exploités (unités)		78
Dont :	Nombre de bateaux de plaisance à passagers sans cabines	79	Dont :	Nombre de places assises à bord de bateaux à passagers sans cabines	80
	Nombre de bateaux à passagers pourvus de cabines-couchettes	81		Nombre de couchettes à bord de bateaux pourvus de cabines	82

**Transports de passagers sur le Danube**

Dont :	Dont:	Nombre de passagers transportés, milliers de personnes		Nombre de passagers-kilomètres réalisé (en milliers de passagers-kilomètres)	
	Dont :	Dans les limites des frontières du pays	Total		Total
Dont:			A bord de bateaux sans cabines	83	A bord de bateaux sans cabines
Dont:		A bord de bateaux pourvus de cabines-couchettes	85	A bord de bateaux pourvus de cabines-couchettes	86
Dont:		A bord de bateaux pourvus de cabines-couchettes	87	A bord de bateaux pourvus de cabines-couchettes	88
Dont :	En trafic international	Total		Total	
		Dont :	A bord de bateaux sans cabines	89	A bord de bateaux sans cabines
	Dont :	A bord de bateaux pourvus de cabines-couchettes	91	A bord de bateaux pourvus de cabines-couchettes	92
Dont :	A bord de bateaux pourvus de cabines-couchettes	93	A bord de bateaux pourvus de cabines-couchettes	94	

## **BREVES EXPLICATIONS RELATIVES A LA PRESENTATION DES DONNEES:**

1. Le présent formulaire « Données statistiques opérationnelles » (DSO-1) se fonde sur les formulaires statistiques (ST1 à ST16) utilisés pour le recueil de renseignements pour les annuaires statistiques de la Commission du Danube, approuvés par la réunion d'experts pour les questions économiques et statistiques (16-18 septembre 2003) avec les corrections y ayant été portées à l'issue de l'examen lors de la séance du groupe de travail pour les questions techniques (12-15 avril 2011).
2. Les termes utilisés dans le formulaire sont conformes à la terminologie de la troisième édition du « Glossaire des statistiques de transport » préparé par le Groupe de Travail Intersecrétariat sur les statistiques de transport (EUROSTAT, CEMT, CEE-ONU), et ensuite à la version actualisée du document « Terminologie et définitions utilisées par la Commission du Danube lors du recueil et du traitement des données statistiques », approuvé par la Décision de la 74<sup>e</sup> session de la CD concernant les questions techniques en date du 8 juin 2010 (doc. CD/SES 74/20).
3. Conformément aux décisions de la réunion d'experts pour les questions économiques et statistiques (16-18 septembre 2003), il a été décidé d'utiliser, lors de la présentation des données relatives aux bateaux marchands de la flotte danubienne, pour dresser le Rapport sur la situation économique de la navigation danubienne, une classification des types de bateaux conforme aux dispositions de la Directive N° 80/1119/CEE. Les données relatives à la flotte danubienne comprenaient des renseignements relatifs aux bateaux marchands munis de moteurs dont la puissance dépasse 35 kW et/ou d'un port en lourd de 20 tonnes au minimum, destinés au transport de marchandises sur le Danube et sur ses affluents, ainsi que sur la mer avec sortie sur le Danube (pour les bateaux de type « fleuve-mer »). Vu l'abrogation de la Directive N° 80/1119 CEE du 1<sup>er</sup> janvier 2007, conformément à l'article 11 de la Règlement (UE) N° 1365/2006, et l'utilisation en pratique dudit « Glossaire des statistiques de transport », l'indicateur de puissance du moteur applicable aux bateaux concernés est défini comme n'étant pas inférieur à 37 kW.
4. Sont considérées comme marchandises transportées sur le secteur de Danube du pays toutes les marchandises transportées sur le Danube à bord d'automoteurs et de non-automoteurs, accompagnées de documents de transport réglementaires et ne faisant pas partie du grément du bateau. Sont considérés danubiens les ports situés autant sur le Danube que sur ses affluents.
5. La rubrique « Marchandises sorties des ports danubiens du pays à destination des ports danubiens d'autres pays » (case 20) comprend des données relatives à toutes les marchandises, indépendamment des lieux de provenance et de destination finale, sorties à bord de bateaux des ports danubiens du pays donné et déchargées dans des ports danubiens d'autres pays. (Les marchandises de commerce extérieur en transit entrées dans le pays par d'autres modes de transport et acheminées par voie danubienne sont à relever comme des marchandises sorties du pays). Les marchandises ayant transité de bout en bout

sur le secteur danubien du pays (sans chargement dans les ports danubiens du pays donné) ne sont pas relevées comme des marchandises sorties.

6. La rubrique « Marchandises entrées dans les ports danubiens du pays en provenance des ports danubiens d'autres pays » (case 23) comprend des données relatives à toutes les marchandises, indépendamment des lieux de provenance et de destination finale, entrées à bord de bateaux dans les ports danubiens du pays donné et déchargées dans ces ports. (Les marchandises de commerce extérieur en transit entrées dans le pays par le Danube et acheminées par d'autres types de transport sont à relever comme marchandises entrées dans le pays). Les marchandises ayant transité de bout en bout sur le secteur danubien du pays (sans déchargement dans les ports danubiens du pays donné) ne sont pas relevées comme des marchandises entrées.
7. La rubrique « Marchandises transportées entre les ports danubiens du même pays » (case 26) comprend des données relatives à toutes les marchandises transportées entre les ports danubiens de chargement et de déchargement dans les limites des frontières du pays considéré, indépendamment des lieux de provenance et de destination finale.
8. Sont considérés comme ports situés en dehors du Danube (cases 21, 24 et 27) les ports maritimes, les ports fluviaux n'étant pas situés sur le Danube ou sur ses affluents, les ports situés sur les canaux de liaison du Danube (Main-Danube et Danube-mer Noire).
9. Les cases 22, 25 et 28 contiennent des renseignements relatifs à toutes les marchandises transportées en transit de bout en bout sur le secteur du pays en question, indépendamment de la nationalité des bateaux, à condition que les marchandises soient entrées dans le pays par un point du Danube et sorties du pays par un autre point du Danube, sans chargement ou déchargement dans les ports danubiens de ce pays.
10. Les données relatives aux transports internationaux de marchandises sur le Danube (cases 29 à 36) couvrent tous les transports internationaux de marchandises réalisés entre les pays, indépendamment du fait que les marchandises aient été transportées à bord des bateaux du pays donné ou à bord des bateaux ressortissant d'un autre pays. En ce qui concerne les marchandises expédiées et arrivées en conteneurs, il convient de relever les transports effectués dans des conteneurs conformes à la norme internationale ISO. Les coefficients de conversion du nombre de conteneurs de diverses dimensions de conteneurs de 20 pieds sont les suivants : 10 pieds – 0,5 ; 30 pieds – 1,5 ; 40 pieds – 2,0. La catégorie de transports internationaux comprend également les marchandises transbordées dans les ports dudit pays des bateaux maritimes sur des bateaux fluviaux afin d'être acheminées par voie du Danube ou, inversement, des bateaux fluviaux sur des bateaux maritimes pour être acheminées par voie maritime, indépendamment de l'appartenance nationale de ces bateaux.



11. En vertu de la décision concernant le passage à la nouvelle nomenclature de marchandises NST-2007, conformément à la Décision de la 71<sup>e</sup> session de la CD concernant les questions économiques et statistiques (doc. CD/SES 71/10) adoptée le 10 décembre 2008, les données relatives au trafic-marchandises de tous les ports danubiens d'un pays sont présentées en appliquant ladite nomenclature des marchandises (doc. CD/SES 71/7). Conformément à la Décision de la 79<sup>e</sup> session de la CD concernant les questions techniques du 18 décembre 2012 (doc. CD/SES 79/11), sont appliquées les désignations succinctes à deux chiffres de la nomenclature NST-2007.
12. Sont considérés comme bateaux à passagers tous les bateaux destinés exclusivement ou principalement aux transports de passagers du service public (à l'exception des bacs) pourvus d'un moyen de propulsion propre, d'une puissance d'au moins 37 kW et conçus pour le transport de plus de 12 personnes. Les données relatives au nombre de bateaux à passagers exploités (cases 85, 87 et 89) comprennent des renseignements sur le nombre total de bateaux à passagers exploités selon un horaire officiel et sur celui des bateaux n'ayant effectué des trajets de transport de passagers qu'occasionnellement, indépendamment de la durée de leur exploitation au cours de la période en question. Le nombre de places pour passagers (capacité du bateau) signifie le nombre maximum de passagers admis selon les documents de bord du bateau.
13. Le nombre de passagers transportés comprend toutes les personnes ayant effectué un voyage au cours de la période considérée sur le Danube à bord d'un bateau à passagers et étant munies d'un document de transport (billet) payé, y compris les personnes munies d'un billet de service gratuit. Les transports de passagers à bord de bateaux affrétés seront relevés dans les statistiques du pays ayant affrété le bateau.
14. La réunion d'experts pour les questions économiques et statistiques (16-18 septembre 2003) a estimé utile que les pays membres envoient, en même temps que le Questionnaire rempli, une brève note explicative qui comprendrait les aspects suivants :
  - modifications de la réglementation législative de la navigation intérieure ;
  - données concernant la réorganisation des principales entreprises de navigation et la création de nouvelles entreprises, la modernisation ou la mise en exploitation de nouveaux ouvrages portuaires et autres, formant l'infrastructure du transport sur le Danube ;
  - niveau de la demande en services de transports ;
  - niveau moyen annuel du fret ;
  - développement des liaisons de commerce extérieur entre les pays de la région ;
  - autres données estimées nécessaires par les pays.
15. Les autorités compétentes des pays membres envoient les formulaires contenant des renseignements statistiques pour l'établissement du Rapport sur la situation économique de la navigation danubienne au Secrétariat de la Commission du Danube dans un délai de deux mois à compter de la date finale de la période considérée.

**5.**

**FORMULAIRE ET TABLEAU POUR LE RECUEIL DE DONNEES  
RELATIVES AU TRANSPORT DE MARCHANDISES DANGEREUSES  
SUR LE DANUBE EN CONFORMITE AVEC L'ADN**



**D E C I S I O N**

**de la Soixante-treizième session de la Commission du Danube  
concernant les questions statistiques**

*(adoptée le 15 décembre 2009)*

Ayant examiné le point 7 de l'Ordre du jour – « Questions statistiques et économiques » – ainsi que le Rapport sur les résultats des travaux du groupe de travail pour les questions techniques (10-13 novembre 2009) (doc. CD/SES 73/5),

La Soixante-treizième session de la Commission du Danube DECIDE :

1. D'approuver le projet de document « Formulaire et tableau pour le recueil de données relatives au transport de marchandises dangereuses sur le Danube en conformité avec l'ADN » (doc. CD/SES 73/14).
2. De recommander aux autorités compétentes des pays membres d'utiliser à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2010 le formulaire pour le recueil de données pour 2009 relatives au transport de marchandises dangereuses sur le Danube pour les mettre à la disposition du Secrétariat de la Commission du Danube à titre bénévole.



**FORMULAIRE ET TABLEAU POUR LE RECUEIL DE DONNEES**  
**RELATIVES AU TRANSPORT DE MARCHANDISES DANGEREUSES**  
**SUR LE DANUBE EN CONFORMITE AVEC L'ADN**

**Données ..... (pays) sur le transport de marchandises dangereuses sur le Danube en 20...  
conformément à l'ADN**

Milliers de tonnes

Classe	Nom	Types de transports	
1.	Matières et objets explosibles (classe 1 ADN)	Transport national	
		Transport international (transit excepté)	
		Transport en transit	
		Total en 20... (en tonnes)	
		En t/km	
2.	Gaz (classe 2 ADN)	Transport national	
		Transport international (transit excepté)	
		Transport en transit	
		Total en 20... (en tonnes)	
		En t/km	
3.	Liquides inflammables (classe 3 ADN)	Transport national	
		Transport international (transit excepté)	
		Transport en transit	
		Total en 20... (en tonnes)	
		En t/km	
4.	Matières solides inflammables, matières auto-réactives et matières solides désensibilisées, matières sujettes à l'inflammation spontanée et matières qui, au contact de l'eau, dégagent des gaz inflammables (classes 4.1, 4.2 et 4.3 ADN)	Transport national	
		Transport international (transit excepté)	
		Transport en transit	
		Total en 20... (en tonnes)	
		En t/km	

5.	Matières comburantes et peroxydes organiques (classes 5.1 et 5.2 ADN)	Transport national	
		Transport international (transit excepté)	
		Transport en transit	
		Total en 20... (en tonnes)	
		En t/km	
6.	Matières toxiques et infectieuses (classes 6.1 et 6.2 ADN)	Transport national	
		Transport international (transit excepté)	
		Transport en transit	
		Total en 20... (en tonnes)	
		En t/km	
7.	Matières radioactives (classe 7 ADN)	Transport national	
		Transport international (transit excepté)	
		Transport en transit	
		Total en 20... (en tonnes)	
		En t/km	
8.	Matières corrosives (classe 8 ADN)	Transport national	
		Transport international (transit excepté)	
		Transport en transit	
		Total en 20... (en tonnes)	
		En t/km	
9.	Matières et objets dangereux divers (classe 9 ADN)	Transport national	
		Transport international (transit excepté)	
		Transport en transit	
		Total en 20... (en tonnes)	
		En t/km	
		<b>Total en 20... (en tonnes)</b>	
		<b>En t/km</b>	





